



INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
15, rue Falguière
75740 PARIS CEDEX 15

LA SOCIETE URBAINE DU XXI^e SIECLE

Coordination : Alain Bourdin, François Ascher et Gérard Baudin
Institut Français d'Urbanisme (IFU)
4 rue Nobel – Cité Descartes
77420 CHAMPS SUR MARNE

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif engagé à l'initiative de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France (IAURIF) dirigé par Hervé Gay.

Le projet a été piloté par Gérard Lacoste (Directeur Général Adjoint) assisté de Brigitte Guigou.

Il a mobilisé cinq équipes universitaires (laboratoires de recherches et instituts d'urbanisme) autour des thèmes suivants :

1. La société urbaine au XXIe siècle

2. Les échelles dans la ville : mobilité, mixité et choix résidentiels

Coordination : Jean Claude Driant, Marie-Pierre Lefevre et Jean-Pierre Orfeuill
Laboratoire de l'Économie et des Institutions Locales (CEIL)
IUP Université Paris XII
94010 CRETEIL

3. Ville, performance économique et développement durable

Coordination : Catherine Carré et Gabriel Dupuy
Université Paris 1 CRIA
191 rue Saint Jacques
75005 PARIS

4. Aménagement et projet urbain

Coordination : Michel Micheau, Bernard Coloos, Vincent Renard, Marc Sauvez et Thierry Vilmin
Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP)
Institut d'études politiques de Paris
Cycle supérieur de spécialisation en aménagement et urbanisme
27, rue Saint Guillaume
75007 PARIS

5. Développement, action publique et régulation

Coordination : Jean-Marc Offner, Christian Lefevre et Olivier Coutard
Laboratoire LATTs
École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC)
6-8, avenue Blaise Pascal
77455 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

la réalisation matérielle de ce cédérom a été effectuée par :

- Monique Chevrier – Mise en forme des textes
- Agnès Charles – conception graphique
- Cédric Lavallart et Jean Frédéric Lassara – développement et appui informatique

Avant-propos

Le schéma directeur de la Région Ile de France, qui trace aujourd'hui les grandes lignes de l'aménagement régional, tel qu'il a été pensé par ses initiateurs, est en vigueur depuis bientôt 10 ans.

La Région Ile de France, qui depuis l'adoption de la loi du 4 février 1995 est en charge de l'élaboration et de la révision de ce document, a chargé l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) de dresser un bilan de ces 10 ans de mise en œuvre et de mettre en débat les évolutions constatées, qu'elles soient imputables au SDRIF lui-même ou au changement de contexte dans lequel celui-ci a pris sa place.

Une telle tâche ne pouvait bien entendu se conduire sans associer à sa démarche la multiplicité des acteurs qui contribuent tous les jours à l'aménagement régional, ni sans prendre en compte les éclairages de tous ceux qui étudient notre métropole, la compare aux autres grandes villes, cherchent à imaginer les perspectives ouvertes par les mutations décelées.

La réflexion autour du devenir de la métropole francilienne, de ses évolutions multiples, des nouvelles régulations à inventer, nous a donc conduits à nous rapprocher du monde de la recherche et l'interroger :

Quels enseignements majeurs les travaux récents apportent-ils à la compréhension des transformations de la société urbaine et de la société francilienne ? Quelles sont les idées communément admises et sur lesquelles s'appuient discours et action des pouvoirs publics, remises en cause par ces travaux ? Quelles perspectives novatrices tracent-ils, quelles mutations profondes laissent-ils augurer ?

Le travail s'est organisé autour de 5 thématiques, le pilotage de chacune étant confiée à une équipe universitaire.

La société urbaine du 21^e siècle (Thème 1)

Les échelles de la ville : mobilités, mixité et choix résidentiels (Thème 2)

Ville, performance économique et développement durable (Thème 3)

Aménagement et projet urbain (Thème 4)

Développement, action publique et régulation (Thème 5)

Chaque laboratoire en charge d'un thème devait ainsi :

- procéder à l'identification des travaux majeurs, français ou étrangers ;
- organiser sur cette sélection, prélude à une synthèse écrite, un débat ouvert aux milieux de la recherche permettant de discuter ces choix et éventuellement de compléter la liste ;
- produire un rapport final faisant ressortir de façon pédagogique pour les travaux les plus marquants leur apport vis à vis des nouveaux enjeux du développement urbain, la remise en cause d'idées acquises ou leur dimension prospective.

Les contributions présentées ici émanent de personnes occupant des positions diverses : enseignants observant l'Ile de France et ses mutations et les replaçant en perspective par rapport aux grandes évolutions historiques et à l'analyse communément admise des processus d'évolution de la ville ; chercheurs attachés à déceler les fils conducteurs parmi les évolutions multiples et apparemment désordonnées, voire contradictoires auxquelles nous assistons, et s'efforçant d'en dégager de nouvelles lectures éclairantes ; praticiens œuvrant auprès des décideurs pour jeter un pont entre ces données, indices de nouveaux comportements, d'un nouveau contexte en construction et décideurs, acteurs publics et privés, qui produisent et transforment la ville.

Tous nous apportent des regards originaux, décalés, s'efforcent de « donner un sens » à ce foisonnement d'informations, de données et de points de vue. Les questions qui leur étaient posées sont vastes ; les réponses sont à l'échelle de ces questionnements. Près de 700 pages dont les dernières toutes récentes, regroupées dans cinq « rapports ».

Il est trop tôt pour dresser une synthèse de toutes ces contributions. En même temps, c'est maintenant que le débat s'engage. Il nous a donc semblé opportun et fécond de faire connaître ces travaux sans retard. C'est l'ambition de ce premier cédérom qui sera suivi dans quelques mois d'un second, qui offrira lui une vision plus synthétique de ces apports ainsi que des « lectures diagonales » de ces volumineux travaux autour des principales questions débattues dans les forums organisés par l'IAURIF entre juin et novembre 2003.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à tous les contributeurs qui ont nourri cette publication, les auteurs des textes reproduits ci-après, mais aussi tous ceux qui ont accepté de débattre au cours des six derniers mois dans les nombreux séminaires qui ont permis de construire ces synthèses, bien sûr perfectibles, mais déjà très riches d'enseignements.

Gérard LACOSTE

SOMMAIRE

Introduction (Alain Bourdin)	5
Séminaire « Ségrégation, mixité, diaspora » (Gérard Baudin)	9
1- La lecture du phénomène de ségrégation	9
1.1- La mesure du phénomène	9
1.2- Les modèles explicatifs	11
2- Deux approches des processus ségrégatifs : l'école et le logement	12
2.1- L'école	12
2.2- Le logement	13
3- Lieux et territoires	14
3.1- La « centralité minoritaire »	14
3.2- La diaspora	14
4- Questionnements et perspectives	16
4.1- Le débat scientifique	16
4.2- Politiques et actions publiques : ressorts et processus	20
Quelques réflexions post séminaire	23
Bibliographie	24
Séminaire « Modes de vie, consommation et dynamiques urbaines » (François Ascher)	27
1. Le processus d'individualisation, ou d'individuation	28
2. Un processus de rationalisation	29
3. Un processus de différenciation	30
4. Des formes nouvelles de socialisation	31
En guise de conclusions, quelques perspectives pour les études urbaines et les modes de planification...	38
Bibliographie	39
Séminaire « Individu et société, la nouvelle donne » (Alain Bourdin)	45
Introduction:	47
Première partie : éléments pour un cadre d'analyse	47
A - Sept affirmations majeures sur le modèle dominant de société.	47
B - Les catégories de l'expérience sociale métropolitaine	51
Deuxième partie : Quatre questions stratégiques	54
A - La proximité	54
B - La sécurité.	56
C - La classe moyenne urbaine	59
D - La transformation de l'action	60
Quelques conclusions à visée opérationnelle	61
ANNEXES	67

Introduction

Alain Bourdin

Introduction

Le présent rapport veut être un instrument de travail et son introduction constitue un mode d'emploi. Rappelons rapidement ce que fut notre démarche, avant de présenter la composition du rapport et le statut des éléments qui y contribuent et de terminer par la présentation de quelques points qui nous paraissent des lieux particulièrement importants de cristallisation des débats sur la prospective des sociétés métropolitaines.

La démarche

La thématique qui nous a été confiée par l'IAURIF est particulièrement large, puisqu'elle implique de près ou de loin pratiquement tous les grands problèmes de société contemporains. En outre, elle est le lieu où s'affrontent les théories, où s'affirment les idéologies, où se manifestent les hésitations méthodologiques et théoriques des chercheurs. Compte tenu de cela, il ne nous a pas paru raisonnable de jouer sur un seul type de sources, de nous en tenir à une définition bien homogène des problèmes et d'éviter tout ce qui tient à la confrontation des théories. Le résultat est donc pluriel, et notre présentation, même si elle manifeste de nettes convergences, essaie de rendre compte de cette pluralité.

Comment a-t-elle été élaborée ? Dans un premier temps, un groupe de travail¹ a précisé les objectifs et découpé la thématique générale pour construire trois séminaires. Il est important de noter que nous n'avons utilisé ni des critères disciplinaires ni la référence aux grands découpages classiques dans notre secteur (transport, logement, etc.) pour définir les sujets des séminaires. Nous avons essayé de choisir, au contraire, des questions qui sont celles des acteurs et qui alimentent le débat politique, tout en ayant une forte signification pour la recherche qui leur a consacré de nombreux travaux. C'est ainsi que nous avons sélectionné la mixité et la ségrégation sociale, les nouvelles formes de la consommation et des modes de vie, l'évolution du rapport entre l'individu et la société. Ces trois thèmes se recouvrent partiellement et permettent de mobiliser les points forts du débat public, au delà de la dimension urbaine : par exemple, la question des retraites, celle de l'immigration, celle de la place du travail et des loisirs, etc.

Chacun de ces thèmes a fait l'objet d'un séminaire préparé par le groupe de travail coordonné par un responsable par séminaire². Chaque séminaire reposait sur l'intervention de plusieurs chercheurs, appartenant à des disciplines et des domaines différents, mais spécialistes reconnus d'un aspect du thème que nous souhaitions traiter. La commande que nous leur avons passée ne consistait pas simplement à venir parler de leur sujet de prédilection : nous avons essayé de préciser avec eux quelle contribution ils pouvaient nous apporter et nous avons éventuellement orienté cette contribution. Parallèlement un travail bibliographique et de recherche documentaire systématique a été réalisé, en liaison avec nos différents contributeurs.

Les séminaires se sont déroulés à l'IAURIF, en décembre 2002 et janvier 2003. Ils ont été intégralement enregistrés et transcrits³. Certains contributeurs nous ont fourni des documents annexes.

Le document de synthèse

Nous ne livrons pas ici l'ensemble des documents, des interventions et des débats, mais une synthèse de ce qui nous paraît le plus important et le plus utile. On trouvera donc ci-après :

- Une synthèse pour chacun des trois thèmes sur lesquels ont été réalisés les séminaires. Si ces synthèses ont été écrites à partir de l'ensemble de la documentation (notamment les transcriptions), elles ne visent toutefois pas à résumer ; elles constituent une analyse spécifique qui, pour une part, n'engage que son auteur. De ce fait nous n'avons pas essayé de les homogénéiser et lorsque la même question était abordée dans plusieurs synthèses

¹ Composé principalement de A. Bourdin, F. Ascher, G. Baudin, E. Charmes, E. Decoster, M. Gély et assisté de Gwendal Simon.

² Gérard Baudin, François Ascher, Alain Bourdin.

³ Par G. Simon.

nous n'avons rien changé, dans la mesure où il nous semblait que les différents angles d'analyse (même si globalement les convergences sont fortes) ajoutaient une valeur au propos.

- Quelques annexes particulièrement significatives (textes fournis par les intervenants ou transcriptions d'interventions). Ces annexes selon les cas, développent un point central du rapport de synthèse ou, au contraire, un aspect qui est un peu délaissé par celui-ci.
- La bibliographie des rapports de synthèse. Il s'agit des ouvrages cités et qui revêtent à nos yeux une importance particulière.
- Une bibliographie générale, comportant notamment les références indiquées par nos intervenants.

Les questions transversales

Les différentes synthèses abordent toutes d'une manière ou d'une autre certains points que l'on résumera ainsi :

Les effets du processus d'individuation sur les comportements individuels et sur le lien social.

On voit comment la question de l'individuation ne se caractérise pas principalement par le triomphe des idéologies individualistes et par l'égoïsme. Elle entraîne une redéfinition du moi et des relations avec les autres. Elle affecte la vie familiale et relationnelle, l'organisation, notamment temporelle, de la vie quotidienne, les processus de différenciation et d'appartenance. Elle entraîne de nouvelles formes de rationalité et de nouveaux comportements de consommation, qui associent paradoxalement différenciation et similitude. Ce faisant, ses implications sont fortes sur tout ce qui concerne les services urbains, les équipements et leurs usages, et plus généralement sur les pratiques de la ville. Bien comprendre les problèmes de la proximité par exemple suppose d'intégrer correctement les effets de l'individuation.

La « classe moyenne » métropolitaine.

Cette catégorie que tout le monde s'accorde à caractériser par le niveau de formation, la capacité à manier le « symbolique », l'emploi dans le secteur de services, de la haute technologie ou de l'activité intellectuelle ou de création, est au centre de la vie métropolitaine. Elle donne le ton en ce qui concerne les services urbains et peut être porteuse des dynamiques de développement ou de refus du développement. Elle fait l'objet d'analyses contradictoires qui tiennent à des choix théoriques, mais également à la diversité de ses figures et de ses évolutions possibles. Cela n'en rend ce point que plus important. Dans le cas de l'Île-de-France, il existe sans aucun doute une classe moyenne métropolitaine spécifique (quelle que soit la manière dont on le théorise) qui peut être un consommateur central et un acteur central de la ville. La bonne compréhension de ce qu'elle est dans sa diversité et des divers scénarios imaginables de son évolution est essentielle pour prévoir l'évolution de l'agglomération (en particulier du point de vue des modes de vie, de la consommation, de l'usage des équipements).

L'importance de la compréhension des usages et de la demande

Même si l'offre urbaine, en particulier publique, peut rester très structurante, elle ne peut se contenter (comme l'a fait pendant longtemps la programmation urbaine) d'une analyse a priori et simple des « besoins ». Il s'agit de saisir la diversité de la demande pour agir sur elle (en y répondant ou en se donnant les moyens de la faire évoluer). Cela suppose que l'on connaisse beaucoup mieux la réalité des usages. Sur ce point l'acteur public a pris du retard sur les offreurs privés et cela constitue un véritable problème.

Comprendre les usages c'est également saisir les catégories de pensées à travers lesquelles on organise son expérience de la ville et des autres. Elles non plus ne sont pas données a priori.

L'école

L'école est indubitablement une pierre d'achoppement pour l'aménagement urbain dans les années qui viennent. La connaissance ce qui se passe en matière de choix scolaires et de comportements (notamment de localisation) des ménages liés à l'école dans les métropoles européennes constitue un enjeu particulièrement important.

La « cosmopolitisation » de la société et la question culturelle

Quelles que soient les politiques d'immigration, les métropoles (notamment celles d'Europe) sont devenues un nouveau *melting pot* où se rencontrent, se côtoient, s'apparient, et parfois se mêlent une diversité de cultures, de religions, de modes de vie, de philosophies. Cette diversité est à la fois une ressource et un problème. Comme ressource, elle est fortement exploitée, notamment pour créer des dynamiques culturelles (au sens de la production culturelle) qui jouent un grand rôle dans l'attractivité des villes. Comme problème, elle est souvent euphémisée à travers la rhétorique de la mixité et de la ségrégation. Il y a bien euphémisation dans la mesure où cela évite un double débat sur les catégorisations utilisées socialement (ou par certains acteurs institutionnels) pour classer les diverses cultures et les situer dans des relations et une hiérarchie, et sur les modalités de construction d'une culture commune ou d'un espace commun organisant la diversité culturelle¹.

La ville comme système de relations

On a beaucoup pensé la ville en termes écologiques, comme un ensemble de territoires spécialisés faisant système. Or, on voit que la ville fonctionne comme un ensemble de système de relations très divers qui s'inscrivent dans l'espace mais sans nécessairement se territorialiser : on trouve tous les cas de figure entre une territorialisation traditionnelle (un territoire un groupe, une micro-société, un « milieu » économique fortement intégré) et une absence presque totale de territorialisation (l'espace étant le support de la mobilité qui permet au système de relations de fonctionner). Cela concerne les modes de vie, la sociabilité, l'activité économique et donne un sens nouveau à la mixité et à la proximité.

¹ C'est ce type de questions que veut poser Jean Remy, à travers la notion de « transaction » utilisée dans plusieurs de ses livres.

Séminaire 1

« Ségrégation, mixité, diaspora »

16 décembre 2002

Gérard Baudin

« Ségrégation, mixité, diaspora »

L'objet de ce séminaire consistait, en partant des recherches en la matière, à examiner le phénomène et la notion de ségrégation en rapport avec les politiques publiques menées ou à mener.

Comme de nombreux intervenants l'ont confirmé, la ségrégation constitue une préoccupation fondamentale des actions d'aménagement qui sont entreprises depuis une vingtaine d'années.

D'emblée, ceci n'est d'ailleurs pas sans interroger la recherche sur les présupposés d'une telle orientation, *a fortiori* quand elle prend la forme de slogan comme c'est ici le cas. Il semble en effet évident, pour le politique, que « la ségrégation c'est mal et la mixité c'est bien », affirmation qui s'inscrit en rupture avec les préceptes antérieurs prônant le zoning.

La question des transferts de ces recherches dans un univers plus opérationnel soulève un double problème :

- Celui, évident pour ce qui concerne la thématique de ce séminaire, des conséquences des résultats sur la spatialisation des actions publiques. Par exemple, au-delà des mises en garde faites à propos des bénéfices escomptés de la mixité sociale, comment et à quelle échelle limiter sinon juguler la ségrégation ?

- Celui de la prise en considération des débats au sein du monde de la recherche qui peuvent infléchir de diverses manières ce transfert. Les causes et conséquences de la ségrégation, interprétées différemment, renverraient à des solutions différentes et, à tout le moins, à des interrogations contrastées concernant les conditions d'aménagement de la ville et de l'action publique.

La synthèse de ce séminaire a été menée à partir de deux axes :

- de la lecture du phénomène de ségrégation aux questions posées par cette lecture ;
- des modèles interprétatifs du phénomène aux réflexions plus générales sur la société urbaine du XXI^{ème} siècle.

1- LA LECTURE DU PHENOMENE DE SEGREGATION

1.1- la mesure du phénomène

- Y a-t-il ou non davantage de ségrégation ? Une première lecture sociologique du phénomène ne permet pas de répondre de manière tranchée à cette question, du moins pour l'Ile de France car les travaux en la matière aboutissent souvent à des résultats contradictoires imputables à des options théoriques et méthodologiques différentes. En tout cas, il semble qu'on se trouve toujours dans des situations de mixité sociale.

- La mesure du phénomène n'apparaît possible qu'en considérant la ville comme système. En effet, l'étude monographique d'un territoire à l'instar de celles menées sur les « quartiers en difficultés » (et réduire la banlieue à ces quartiers !) risque de saisir un phénomène au travers d'une catégorie pré-construite, phénomène qui est d'ailleurs difficilement généralisable et cachant des différences intrinsèques (Castellan et alii 1993, Marpsat et Champion 1996). Néanmoins, il ne faut pas se priver d'une approche monographique qui recourt fréquemment aux méthodes qualitatives car elle permet de saisir d'autres aspects de la réalité ne relevant pas de sa mesure *strico sensu*. En effet, ces méthodes tentent de comprendre les effets de la ségrégation sur les personnes et leurs relations, ce sur quoi les études statistiques restent muettes.

- Les catégories mobilisées pour mesurer le phénomène sont à l'origine d'interrogations posées par la mesure de la ségrégation : échelles de saisie, caractérisation de la population, temporalités.

- Les échelles

On constate que des investigations faites au niveau communal concluaient dans les années 90 qu'il n'y avait pas de dualisation de la société alors que d'autres recherches à une échelle plus fine montraient une prolétarianisation de certains quartiers de banlieue.

Si une échelle comme le quartier, malgré quelques difficultés de mise en œuvre (accès à des chiffres issus du recensement) apparaît pertinente, idéalement, la ségrégation devrait être mesurée à différents niveaux allant de l'immeuble à des secteurs plus étendus, en privilégiant celui de la commune qui demeure une échelle congruente puisque la composition sociale de ce territoire a des conséquences directes sur la vie quotidienne des habitants (équipements, impôts...).

- Les caractérisations de la population

Si le recours à la CSP reste incontournable, elle doit, pour offrir davantage de pertinence, être croisée avec d'autres variables (revenu, âge, secteur d'activité...) en respectant leur mesurabilité et en explicitant rigoureusement l'hypothèse sous-jacente (Tabard et alii, 1989 et 1990).

La catégorie « ménages » est sous-utilisée alors qu'elle est souvent éclairante. En effet, la stratégie des ménages intervient aussi dans les processus ségrégatifs (endogamie et taux d'activité différents suivant les catégories sociales). De plus, les statistiques faites à partir des CSP croisées avec la place des individus dans le système productif négligent de fait des ménages qui ne participent pas directement à la production. Certes, des tentatives de prise en compte de cette catégorie sont faites mais elles restent délicates à réaliser.

- Les temporalités

La gentrification d'un quartier peut apporter de la mixité sociale à un moment donné, mixité précédant son embourgeoisement et donc la ségrégation d'autres catégories sociales. Aussi, pour penser la ségrégation, il faudrait simultanément raisonner en termes de flux et en termes de situation à une période donnée. Ces flux peuvent conforter la structure ancienne ou au contraire accélérer des phénomènes émergents.

Les phénomènes d'inertie sont importants : on remarque par exemple que la structure de l'Île-de-France des années 30 n'est pas si différente de celle qui la caractérise aujourd'hui (Rhein 1998). Mais on sait que derrière cette apparente inertie se cachent en réalité des flux importants : une commune de banlieue renouvelle en moyenne 30% de sa population entre deux recensements.

- Concernant les méthodes statistiques, les deux approches — par indices et par typologies — sont complémentaires et applicables à des échelles assez importantes. Elles identifient des territoires non répertoriés en tant que tels et font apparaître des terrains d'enquête propices pour entreprendre des études monographiques qui doivent être menées sur une longue durée (Whyte 1993). Les approches typologiques contribuent à la compréhension de la dynamique d'ensemble des flux de mobilité entre des territoires qui sont pertinents pour observer la redistribution des populations.

Finalement, on a tout intérêt à mettre en rapport ces différentes approches, méthodes quantitatives et qualitatives pour bénéficier de leur spécificité complémentaire.

1.2- les modèles explicatifs

- Schématiquement, d'un point de vue sociologique, on distingue deux types de modèles tentant d'expliquer les causes de la ségrégation, lesquels rejoignent deux familles de pensée : l'un met l'accent sur les aspects structureaux (les fondements socio-économiques conduiraient à ce phénomène), l'autre sur le jeu d'acteurs individuels.
 - Le débat semble aujourd'hui se centrer sur le couple dualisation / globalisation dont le modèle de la ville globale (Sassen 2001) se présente comme le paradigme. Reprenant une position néo-marxiste, ce modèle postule un accroissement de la ségrégation dû à l'évolution des systèmes urbains indexée sur celle des systèmes économiques. Autrement dit, le système économique produirait de l'inégalité laquelle se traduirait spatialement par l'assignation inégale de catégories sociales. Les « fonctions globales » auraient pour conséquence principale une bipolarisation sociale complémentaire : d'un côté des emplois très qualifiés et de l'autre des emplois de service, peu qualifiés.
 - Une autre explication se rattachant à cette première famille de pensée envisage une évolution différente : la dualisation ne se ferait pas par polarisation mais par exclusion. Suivant ce raisonnement, on assisterait à l'exclusion d'une minorité et à l'avènement d'une vaste couche moyenne indifférenciée (Lipietz 1998).
 - Enfin, une autre direction de recherche insiste sur la sécession des couches moyennes (Donzelot 1999, Jaillet 1999) qui serait à l'origine de l'évolution de la ségrégation. Cette thèse fait écho à celle de Wilson (Wilson 1990) sur la dégradation des quartiers noirs américains laquelle serait imputable au départ des couches moyennes noires qui, de par leur présence, apportaient des effets bénéfiques (services marchands internes, modèle positif d'identification...).
 - Pour l'explication de la ségrégation par les comportements individuels, l'archétype en la matière est la thèse de T. Schelling (Schelling 1980) laquelle, non exempte de présupposés, montrerait que l'addition de volontés individuelles entraîne un accroissement de la ségrégation raciale.
 - Mais cette thèse ne peut expliquer les inégalités socio-économiques, les niveaux d'instruction ou les modes d'accès au logement non plus que les inégalités ethno-raciales qui sont incontestablement à rapporter à des causes structurelles (pour ces dernières inégalités, voir Denton et Massey 1993)... De plus, ces manifestations de la ségrégation se cumulent de manière complexe comme le démontrent des travaux récents (Bihl et Pfefferkorn 1999).
- Le modèle de la ville globale interroge sur différents plans.
 - Sur les résultats : s'il rend compte d'un accroissement avéré de la catégorie « personnel de service », il est moins efficace pour rendre compte de la situation française. En effet, puisqu'il est inapplicable aux villes moyennes — qui ont une économie dominée — et part d'options théoriques particulières (cf. infra), on ne peut mobiliser ce modèle pour émettre l'hypothèse d'une diminution des couches moyennes.

- Sur les options théoriques et méthodologiques : le modèle de la ville globale part du principe que la structuration des positions socioprofessionnelles dépend du marché de l'emploi privé et que la localisation des individus résulte du jeu du marché du logement et de son accès en fonction de leurs revenus. Or, cette approche est critiquable de deux points de vue, suivant en cela des courants de pensée faisant état de différents types de capitalisme (école de la régulation...) et de Welfare state (Esping-Andersen 1999) : d'une part, les emplois publics sont négligés alors même que nombre de pays ont un Welfare-State développé ; d'autre part, cette thèse occulte la régulation publique de la production de logements.

2- DEUX APPROCHES DES PROCESSUS SEGREGATIFS : L'ECOLE ET LE LOGEMENT

A la mesure de la ségrégation comparant les caractéristiques sociales de territoires, une autre série de recherches s'avère fructueuse car tendant à saisir ce phénomène au travers de processus qui le structurent. Même si les inégalités urbaines ne semblent plus nourrir de débats, le problème de l'accès à des ressources demeure crucial. Certes, la question du logement apparaît toujours dans nombreuses recherches européennes comme déterminante dans les processus ségrégatifs, mais d'autres explications émergent : celles liées à l'école.

2.1- L'école

En raison de l'importance des enjeux éducatifs, la localisation des groupes sociaux semble influencée par l'offre scolaire disponible sur un territoire donné.

Une étude récemment menée dans le département des Hauts-de-Seine (Oberti et Van Zanten 2002) sur la base du recensement de 1999 montre que si, comme on pouvait le supposer, il existe un lien fort entre spécialisation socioprofessionnelle et spécialisation scolaire, on s'aperçoit que l'examen de la situation à une échelle plus fine introduit des nuances considérables.

Par exemple, si certaines villes souhaitent pratiquer un ciblage social dans leur développement local, d'autres ne le font pas. Si les écoles privées sont plus nombreuses quand la proportion de cadres augmente, il y a des villes qui accueillent des établissements de haut de gamme, qu'ils soient privés ou publics. Si on observe un faible taux de scolarisation hors commune dans les villes bien dotées en équipements (Sceaux, Neuilly), c'est aussi le cas pour des villes moins pourvues (Nanterre, La Garenne...), avec des cas de villes bien dotées qui, malgré tout, sont sujettes à une évasion scolaire (Rueil). Ces mesures au niveau infra communal démontrent aussi que plus la CSP s'élève et plus l'évasion scolaire est importante (Nanterre, Rueil).

Des entretiens menés auprès d'habitants dégagent trois attitudes vis-à-vis des choix de localisation du domicile en fonction des enjeux scolaires : les parents qui ont opté pour l'enseignement public et qui n'ont pas choisi leur domicile en fonction de la réputation des établissements ; les parents qui eux aussi n'ont pas assujéti leur localisation résidentielle en fonction des établissements mais dont les enfants pratiquent tant des écoles privées que publiques soigneusement sélectionnées au moyen d'une dérogation ; enfin des parents qui ont élu domicile en fonction des établissements d'enseignement, qu'ils soient publics ou privés.

Dans une commune comme Rueil, 70% des parents infléchissent leur choix de domicile en fonction du scolaire, preuve de l'imbrication des deux questions.

2.2- Le logement

Une étude menée en Ile de France a examiné les interactions entre les pratiques de logeurs sociaux et celles des logés dans les quartiers considérés comme de lieux de regroupements d'immigrés (Lelévrier 2001). Elle est partie de deux hypothèses sous-jacentes : les représentations du phénomène ont des effets sur le phénomène lui-même et la construction de catégories est active dans les politiques de peuplement.

Les bailleurs sociaux se répartiraient suivant deux logiques différentes mises en œuvre. La première, caractérisée par la « rentabilité », vise une occupation maximale du parc qui passe par le recrutement extra-communal des futurs occupants, recrutement largement ouvert aux immigrés. Cette logique est surtout le fait de SA HLM, peu dépendantes du pouvoir local. Une seconde logique se caractérise par la « préférence locale » : elle est le fait des Offices HLM ou des OPAC étroitement liés au pouvoir local. Elle vise un recrutement local et ses critères de sélection des demandeurs sont plus restrictifs : ancienneté dans la commune, taille des familles, solvabilité.

Ces deux logiques aboutissent à des types de peuplement différents : origine géographique très diverse et regroupements instables pour la première ; ancrage local et part de peuplement important *via* la décohabitation pour la seconde.

La réduction des risques va être gérée par les organismes au moyen d'un tri des familles suivant certains critères. Par exemple, les grandes familles vont être écartées au profit de ménages avec 2 ou 3 enfants ou de familles en état de surpeuplement, les primo-arrivants vont être évincés (cf. risque de polygamie et classement fin en fonction des représentations de chaque groupe : familles maliennes, sri-lankaises, turques...). Un autre critère est la solvabilité, l'image du risque maximum étant celle attribuée aux familles monoparentales. Derrière ces critères, une catégorisation socio-ethnique très fine se profile. Pour limiter ces incertitudes, les organismes vont recourir à des enquêtes sociales et à des actions éducatives. Ils vont aussi privilégier les origines urbaines des familles.

Malgré ces précautions, les risques demeurent. Aussi, pour davantage les limiter, les bailleurs vont déployer deux autres stratégies.

La première consiste à recueillir, *via* des réseaux, des informations sur les demandeurs de logement. Des agents intermédiaires, de gestion locative, vont nouer des contacts avec des interlocuteurs comme des familles maîtrisant la langue. Il ne s'agit pas de réseaux communautaires mais d'un « système d'alliance et d'engagement moraux à trois : la famille qui recommande, la famille qui arrive et l'agent intermédiaire du côté du logeur ». On est donc loin d'un système qui présenterait d'un côté les bailleurs comme ayant des stratégies très définies et de l'autre les familles comme ayant des stratégies d'agrégation volontaire.

La seconde consiste à installer les familles immigrées à certains endroits, souvent au cœur d'une cité, dans les tours ou les barres, les franges étant occupées par des ménages sélectionnés (petits ménages, moins d'immigrés). C'est cette périphérie de la cité qui est résidentialisée, requalifiée, en relation avec les équipements et l'environnement immédiat, terrain de constructions neuves et d'action de mixité, alors que le cœur de la cité est voué à une démolition sélective.

3- LIEUX ET TERRITOIRES

3.1- La « centralité minoritaire »

Les phénomènes d'agrégation ou de ségrégation, n'expliquent pas tous les effets de la structuration de l'espace urbain. L'approche anthropologique vise moins la mesure de la ségrégation que la connaissance sur la longue durée de réalités concrètes. L'exemple de la Petite Asie dans le XIII^e arrondissement illustre cette posture (Raulin 2000). Le concept de « centralité minoritaire » permet de saisir à la fois un groupe difficile à définir et un centre urbain à vocation résidentielle dans un premier temps, mais surtout commerciale, culturelle et rituelle. Si la diaspora chinoise — qui s'est d'abord ancrée sur ce territoire et qui a été à l'origine de l'agrégation d'autres populations asiatiques — explique pour partie l'usage de ce concept, ce dernier se justifie également par le fait que ce lieu opère une attraction très puissante tant pour les populations asiatiques que pour les parisiens et les étrangers (tourisme).

A propos de ce secteur, on peut parler de « balance territoriale » car si attraction il y a (achats et consommation de tous produits et services), on remarque aussi une répulsion émanant d'autres minorités asiatiques qui tentent de prendre leur autonomie économique par rapport à la population chinoise. De la sorte, si l'ancrage communautaire est évident, celui-ci n'apparaît pas contradictoire avec toutes formes de mobilité : circulation et participation à des lieux très divers, autres pôles référentiels (Marne la Vallée...).

La notion de sites (Bourdin) rend compte de la réalité du phénomène observé : lieux qui se sont créés à partir d'une activité et, malgré la diversification progressive de leurs fonctions, qui restent identifiables à partir de leur vocation première. La Petite Asie est ainsi passée d'une forte mono-spécialisation (restauration, alimentation et bijouterie) à une diversification importante tant en taille (supermarchés...) qu'en types d'activités (habillement, agences de voyages, auto-écoles, etc. puis hôtels). Simultanément, on a assisté à des essaimages de sites en périphérie du quartier (Chevaleret, Nationale...).

Plutôt que de ségrégation, il serait dès lors préférable de parler d'appropriation. Car, suivant cette approche, ce sont les acteurs qui produisent la ville, qui créent un lieu (Augé 1992) chargé d'identité et de mémoire, avec une mise en scène (fêtes...), un ancrage qui se donne à voir et qui est vu par la population parisienne.

3.2- La diaspora

Les rapports à l'espace, l'instauration de frontières constituent des pistes facilitant la compréhension du phénomène de ségrégation. En effet, la figure de l'Autre, de l'étranger (fût-il de l'intérieur), des rapports qu'il a ou non avec les autochtones, est constitutive de la ségrégation et la notion de diaspora peut en l'occurrence être utilement convoquée (Bordes-Benayoun 2002). Un premier élément à prendre en compte est la notion d'immigré. De fait, on parle moins d'immigrés que de migrants, de populations qui ont des histoires, des projets et des rapports multiples à l'espace.

Deuxièmement, les caractéristiques des migrations ont changé. Généralement surestimées, elles ne sont désormais pas toutes motivées par la pauvreté et ne s'articulent plus autour du couple colonies / puissances coloniales (de nombreuses migrations ont lieu entre pays du sud). Les migrations changent aussi d'échelles : on assiste à un éclatement, une intensification des échanges transnationaux qui ne vont pas de pair avec l'abolition de frontières. Les processus de contournement des frontières actuelles et de leurs dispositifs de contrôle vont aboutir à une recomposition de celles-ci avec des points de passage, des limites qui correspondent à de nouveaux territoires. Les migrations durables pour des motifs d'études qualifiées sont de plus en plus importantes.

La moindre admissibilité provoque un éclatement supplémentaire de la diaspora qui est compensé par des réseaux particulièrement actifs avec les NTIC. Dès lors, le rapport à l'espace « s'inscrit dans une sorte de polygone constitué par la terre d'origine, les pays d'installation du migrant ici et maintenant mais aussi tous les territoires d'installation possibles, envisageables ou simplement rêvés où se trouve une partie de la diaspora ». Cette expérience de la dispersion interne « diaspora dans la diaspora » va produire des distinctions entre les groupes et au sein même de chaque groupe.

3.3- Les « spécialisations territoriales »

Au-delà de la mesure du phénomène de ségrégation, son évolution peut être également appréhendée suivant sa nature même. Suivant cette approche (Behar 2001), on serait passé, dans un contexte métropolitain comme celui de l'Ile de France, d'une ségrégation associée à une ségrégation dissociée, d'un modèle de spécialisation socio-spatiale lisible à un brouillage des cartes. Le modèle ségrégatif qui liait la position sociale avec la position géographique ne rend plus compte de la réalité : il y a une vingtaine d'années, périphérie signifiait HLM occupé par un jeune ménage avec deux enfants ; aujourd'hui, une HLM peut être située dans le centre ou la périphérie, elle peut être de « haut de gamme » ou non. Il en est de même si on approche le phénomène par la position sociale.

Ce brouillage a deux implications. D'abord, le concept de mixité et la rhétorique qui y est associée témoigne de la fin d'un ordre social et urbain. Ensuite, l'analyse de la ségrégation ne doit plus viser une spécialisation socio-résidentielle mais une compréhension des spécialisations territoriales car l'accroissement de la mobilité et la diversité des rythmes des activités entraînent des spécialisations qui ne coïncident pas toujours entre elles.

Concernant l'habitat et les activités économiques, on relève une disjonction entre bassin d'habitat et bassin d'emploi de plus en plus importante : par exemple, le fait de travailler sur la plate-forme de Roissy accélère le déménagement de ces salariés de Seine-Saint-Denis.

On constate également que la diversification sociale et résidentielle ne s'accompagne pas d'un processus de diversification de l'offre d'équipements scolaires (cas de Montreuil ou de communes du Val-de-Marne dans lesquelles l'arrivée de nouveaux habitants « bobos » produit une aggravation de la ségrégation scolaire).

Finalement, « dans un système métropolitain comme l'Ile de France, on aboutit à une disjonction croissante entre résidence et usages » qui peut induire soit des décrochages (rupture des interdépendances et des liens comme en Seine-Saint-Denis) soit les éviter (cas de communes pauvres du Val-de-Marne qui, en maintenant sur place leurs retraités, permettent la création d'emplois induits et la permanence d'un tissu social diversifié).

Echelles de saisies et temporalités jouent sur ces spécialisations territoriales. Pour ce qui est des échelles, alors que la Seine-Saint-Denis est un territoire qui n'est plus spécifique d'un point de vue économique, il tend néanmoins à une spécialisation d'un point de vue résidentiel si on considère la structure de l'Ile de France en la matière. Quant aux temporalités, des communes de la première couronne et des villes nouvelles vivent en fonction de temporalités différentes (jour / nuit...), phénomène aggravant encore les processus de spécialisation.

4- QUESTIONNEMENTS ET PERSPECTIVES

La diversité des approches privilégiées par les différentes interventions faites au cours de ce séminaire, tant par la définition de l'objet que par les questionnements y afférant, permettent de dégager quelques thèmes problématiques. Certains d'entre eux sont déjà répertoriés et largement discutés dans le milieu scientifique. D'autres apparaissent comme plus récents.

4.1- Le débat scientifique

• Approches et méthodes

Les approches suivant lesquelles a été abordée la thématique de la ségrégation privilégient des entrées différentes qu'il est traditionnel d'opposer. Ainsi, à des études insistant sur les structures économiques et sociales, on met en regard des investigations privilégiant d'autres aspects de la réalité sociale comme la culture des habitants, leurs pratiques sociales.

- Partant, les méthodes employées ne sont pas les mêmes. Mais on peut utilement les rapprocher. Qui plus est, on s'aperçoit que la même approche mobilise quelquefois des méthodes qu'on a académiquement l'habitude d'écarter, faisant jouer de la sorte échelles et catégories différentes : enquêtes statistiques et enquêtes plus qualitatives, recours à la typologie de territoires et calcul d'indices, études privilégiant le système urbain et les monographies. Il ne s'agit pas là de prôner un « juste milieu » ou autre consensus mais de reconnaître que la compréhension de la réalité sociale ne peut exclure *a priori* une forme d'investigation, chacune d'elles apportant des connaissances spécifiques. Par exemple, si les études statistiques produisent des résultats morphologiques, elles ne permettent pas de traiter les causes et processus de ségrégation, pas plus que de comprendre les effets sur les groupes sociaux et leurs interrelations lesquelles sont mieux appréhendées par des études qualitatives et des monographies. Il en est de même pour les indices présentant l'avantage de dégager des données moyennes sur un ensemble urbain mais qui ne permettent pas de saisir la diversité des situations alors que les approches typologiques, bien que n'offrant pas une vision synthétique facilitent néanmoins le repérage de dynamiques spécifiques. Resterait à traduire la complémentarité des échelles d'analyse les pratiques sociales en une théorie transversale permettant d'articuler les connaissances suivant chacun des niveaux. Mais l'important est surtout d'éviter de penser qu'il existe un comportement-type qui vaut pour tout le monde (cf. les pratiques spatiales et les mobilités en fonction des catégories sociales).
- Si besoin était, de nombreuses études confirment que les catégories employées doivent l'être avec précautions pour éviter de saisir les phénomènes et processus sociaux au moyen d'outils préformatés tant pour la population que les territoires (par exemple, passer de l'échelle communale à celle de « bassin scolaire » pourrait enrichir les études sur les enjeux scolaires dans le choix du domicile...), pour favoriser aussi la connaissance de phénomènes émergents, d'explications en partie nouvelles et le renouvellement de formes de questionnements.

La mise en œuvre de tels dispositifs n'est pas aisée car, pour pouvoir forger des outils plus heuristiques, on doit résoudre des problèmes de disponibilité d'informations (tant en nature comme les données ethniques en France, qu'en échelles comme les quartiers), de mesurabilité, de cohérence des nouvelles combinatoires.

Si, d'une manière générale, l'appareil statistique fonctionne bien, il reste cependant inadapté pour rendre compte d'une dimension importante posée par la question de la ségrégation : celle des usages des territoires.

La dissociation entre usages et résidence est révélatrice des spécialisations des territoires lesquelles, il y a quelques décennies, étaient explicitement prônées par la planification urbaine. Ce raisonnement en termes de dissociation permet de considérer des causalités ou des catégories de raisonnement sous un nouveau jour ou d'en confirmer d'autres. Ainsi, la diversification sociale a quelquefois pour conséquence une ségrégation scolaire accrue ; la spécialisation des territoires peut engendrer des ruptures d'interdépendances ou bien éviter des décrochages. Au-delà des jeux d'échelles et de temporalités qui sont alors à considérer dans ce processus (cf. supra) mais aussi dans leurs conséquences sur les politiques publiques, cette approche pose d'un point de vue critique l'équation mixité urbaine = mixité résidentielle en ce qu'elle présente la première comme le résultat de la seconde. Or, cette dissociation usages / résidence fait qu'elle n'est plus valide, *a fortiori* quand on pense, comme c'est souvent le cas, les usages et la résidence en termes de proximité immédiate.

L'approche par les usages des territoires montre également toute la diversité des niveaux de ségrégation : les équipements scolaires peuvent produire une spécialisation territoriale alors que dans d'autres cas, l'introduction d'usages multiples débouche sur une diversité qui est recherchée, comme c'est le cas dans la Petite Asie.

Rendre compte de la multiplicité des usages supposerait que l'on pratique des études très fines (Simon 1995).

• Recoupements, confrontations et généralisations

- Conceptuellement, la réalité des « centralités minoritaires » peut aussi convoquer la notion de site (cf. Bourdin). Ces sites participent d'un réseau aréolaire (cf. Rémy) qui va bien au-delà de la région parisienne.
- En ce sens, ce qu'il ressort de l'analyse de la constitution de la Petite Asie ne correspond pas à certains processus décrits par l'école de Chicago (Grafmeyer et Joseph 1994). Il ne s'agit pas d'un quartier intégré puisque sa vocation résidentielle n'était pas primordiale. Dans ce cas, on semble sortir de la problématique des aires concentriques puisqu'on demeure dans un contexte intra-urbain dense. Par contre, la théorie de l'invasion (écologie urbaine) s'applique à ce quartier car si la diaspora chinoise a pu s'implanter dans le XIII^e arrondissement, c'est qu'il y avait une faille urbaine créée par une opération de rénovation, une déstabilisation qui a permis l'installation des nouveaux arrivants d'abord dans les endroits les plus fragiles. Plutôt que parler en termes de ghetto, le concept d'agrégation correspond mieux au phénomène étudié : agrégation de populations diverses et complémentaires (symbiose), à des rythmes différents, aboutissant à une structuration très forte du secteur, se manifestant par des repères visibles et différenciés identifiant des micro-quartiers (galeries marchandes, kiosques).
- L'analyse des diasporas effectuée sur la longue durée autorise un recul historique. Il est ainsi possible de mieux caractériser des nouveaux phénomènes dus à la globalisation et au contexte économique. Les relations spatiales sont différentes et les migrants raisonnent à l'échelle mondiale. Le résultat en est une recomposition de territoires plus complexes.
- Peut-on généraliser des études particulières?
Cette question constitue un enjeu pour la recherche. Enjeu double car il s'agit tout autant de totaliser des savoirs que de connecter la logique de processus ainsi comparables avec des théories plus globales ou avec d'autres phénomènes émergents.
Ainsi, pour le premier point, on s'aperçoit que la segmentation disciplinaire empêche souvent de saisir les multiples dimensions d'un processus : la sociologie urbaine privilégie l'analyse des dynamiques sociales alors que la sociologie des organisations vise les modalités

de l'action publique. Bien qu'on parvienne difficilement à cumuler des informations sur les stratégies d'acteurs concernant par exemple les politiques de peuplement, les études de terrain sont susceptibles d'utiliser ces différentes approches.

Pour le second point, l'accès au logement des familles immigrées en fournit un exemple. Plus on va limiter l'accès en fonction de critères très aléatoires et plus il va y avoir mobilisation de réseaux qui aboutira à davantage de regroupements. Mais ces derniers ne correspondent en rien à ceux décrits par l'école de Chicago : ils ne sont pas communautaires mais composés de personnes ayant des origines et des trajectoires très différentes.

Par ailleurs, les études particulières — même si elles ne sont pas toujours immédiatement comparables entre elles (Goutte d'or / Petite Asie, cf. Tarrus 2000, Toubon et Messamah 1990) — se recoupent sur certains points tels la mise en valeur de l'espace, les marques d'une scénographie qui est à rapprocher du succès actuel du paysagisme ainsi que la réflexion en termes de spécialisations territoriales.

Enfin, l'approche de la ségrégation par le logement social apparaît ambivalente car, pour autant que ce dernier fût considéré comme la solution pour lutter contre la ségrégation, aujourd'hui il en est devenu aussi partiellement l'image. En effet, si le logement social a permis de limiter la ségrégation à Paris ou en proche banlieue, il faut se rappeler que ce parc a été construit en partie dans des espaces populaires qui ne représentaient pas à l'époque un enjeu pour les classes moyennes ou supérieures. On ne peut donc y voir une manifestation intentionnelle de politique publique.

Cette montée en généralité pose aussi la question de la pérennité de phénomènes. A ce propos, la différenciation des espaces par le jeu de la spécialisation apparaît comme un processus durable car elle repose sur des facteurs comme la mobilité et les stratégies résidentielles qui deviennent eux-mêmes durables et de plus en plus complexes (cf. montée des ménages bi-actifs, arbitrages scolaires...). D'ailleurs, la complexité de ces processus invite à s'intéresser davantage à des territoires « ordinaires » qu'à des lieux relevant de la cristallisation de stratégies qui vont dans le même sens.

- Des questionnements thématiques

- Le débat centre / périphérie est-il devenu obsolète ?

D'un côté, en tant que telle, l'opposition duale ne semble plus présenter d'intérêt car elle ne parvient pas à restituer la complexité des formes de division sociale. En Ile de France, il est évident que, globalement, le centre de Paris est de plus en plus socialement marqué. Néanmoins, on n'est plus en présence d'une seule périphérie mais de plusieurs que ce soit en première ou en seconde couronne. Par exemple, les Hauts-de-Seine accueillent des secteurs très divers eux-mêmes incomparables avec ceux de Seine-Saint-Denis. Les effets ségrégatifs sont différents suivant que l'on considère des quartiers populaires homogènes à proximité immédiate du métro et d'équipements ou bien des ensembles HLM ou pavillonnaires éloignés des équipements...

D'un autre côté, la distinction centre / périphérie reste pertinente car c'est une manière d'approcher la question des mobilités dans la vie quotidienne et des inégalités qui en découlent.

D'une manière plus générale, la question de la validité de cette opposition pose celle des références en termes de valeurs culturelles : autrement dit, existe-t-il un autre cadre sociologique d'interprétation permettant de comprendre le positionnement des groupes sociaux et de leurs valeurs autre que celui faisant référence à un centre par rapport auquel nombre de leurs attributs étaient auparavant déclinés ?

- Les rapports entre identités et territoires

Parmi d'autres, les réflexions sur la spécialisation des territoires et les dissociations d'usages font état de brouillage dans la lecture du positionnement spatial des groupes sociaux. L'accroissement de la mobilité ainsi que de nouvelles formes de sociabilité poseraient en d'autres termes les rapports entre identités et territoires, voire, ces rapports seraient peut-être négligeables ou sans objet. A l'extrême, on serait passé d'une définition et de la construction d'un groupe social, de ses valeurs et pratiques en fonction et par un lieu ainsi caractérisé à des modes de vie et d'agrégation fondés sur une mobilité généralisée.

Certes, l'approche anthropologique postule que le lieu est une (sinon *la*) référence identitaire mais l'étude des diasporas et de leurs modalités d'implantation fait état de nuances qui complexifient cette question qui ne serait être tranchée aussi radicalement. En effet, des recherches montrent qu'on assiste simultanément à une internationalisation mais également à des replis identitaires et concluent sur l'importance du lieu comme ressource pour les groupes sociaux sans qu'ils en soient pour autant prisonniers. L'existence de réseaux n'apparaît donc pas contradictoire avec une insertion dans un lieu puisque nombre d'informations sur les ressources du lieu transitent par ce moyen. Autrement dit, l'ancrage territorial ne signifie pas absence de mobilité et « l'utopie du non-lieu » témoigne d'une appréhension de l'espace invitant à un dépassement permanent de l'ancrage définitif à un lieu. Les expériences spatiales de la diaspora sont fondatrices et produisent des attachements et un sentiment d'appartenance collective dans la diversité. Diversité au sens où chacun entend se distinguer à la fois des étrangers à la communauté mais également des autres membres de la communauté. Il y a des « jeux infinis de distance à l'autre qui vont du plus communautaire cristallisé au plus cosmopolite et universel » (Bordes-Benayoun).

Si l'expansion du marché identitaire, l'affichage de l'identité de chaque communauté ethnique amenés par la décentralisation constituent désormais un fait indéniable, sont-ils signes de l'attachement au lieu ? En tout cas, ce marché influe sur la dynamique des villes et représente un des aspects de la valeur transportée par les diasporas suivant qu'elles se fixent dans tel ou tel espace. A l'instar de ce qui se passe dans la Petite Asie, les modes consommatoires du lieu sont une opportunité de ressourcement (achats en famille, participation à des fêtes...), même (surtout ?) si on n'y réside pas.

Plus généralement, est-ce que ces réflexions sur les diasporas et leur implantation valent pour l'ensemble de la population ? Des recherches sur la ségrégation postulent implicitement que les expériences de la vie locale, les expériences partagées au sein d'un même territoire structurent les identités sociales comme le montrent de nombreux travaux historiques (Brunet 1982, Fourcault 1986). Même si elles dépassent les frontières communales, les pratiques restent territorialisées et « l'image du citoyen archimobile qui choisirait ses systèmes de relations sociales par internet [...], la multipositionnalité urbaine de résidence quotidienne, secondaire, de tourisme [...] c'est peut-être une réalité pour une frange très minoritaire de la société » (Préteceille). Ainsi, on surestimerait des phénomènes supposés émergents contredits par les pratiques de la majorité de la population.

Au reste, ce débat s'articule avec les référents politiques implicitement mobilisés : si on raisonne suivant un cadre de pensée holiste, on verra par exemple dans le multiple introduit par la mobilité et la dispersion une remise en cause d'un corps social unique comme l'exigerait la Nation, en opposition avec une conception libérale (cf. infra).

- Les couches moyennes

Pour partie en relation avec le débat sur les rapports entre identités et territoires, quelle est la place des couches moyennes tant dans l'évolution de composition sociale de la société urbaine française que dans les modes de vie à venir ?

Les modèles interprétatifs de la ségrégation sont partagés : à leur diminution prévue par le modèle de la ville globale répond la perspective de leur généralisation en passant par leur sécession.

Autrement dit, si une partie du débat international autour de la ségrégation est centrée sur l'exclusion, la marginalité, l'under-class, une autre partie relève d'une hypothèse plus positive : « la bonne métropole suppose une classe moyenne et urbaine forte ». Derrière cette dernière proposition, se profilent des questions sur son « portage » d'équipements et de services publics de qualité ou, au contraire sur une attitude NIMBY.

Cette catégorie « couches moyennes » mériterait d'être affinée car on y regroupe des personnes qui ont des pratiques et des représentations du monde très différentes, à l'instar de ce que montre des études fines qui notent, en matière résidentielle et de réseaux, les spécificités identifiées comme des « espaces de la bourgeoisie intellectuelle » distincts des « espaces de cadres d'entreprise ». Le même phénomène peut être observable pour les professions intermédiaires où les pratiques des techniciens est différente de celles des instituteurs. En la circonstance, la distinction public / privé peut être discriminatoire.

On peut aussi penser la « moyennisation » de la société suivant d'autres approches : s'agit-il de moyennisation des territoires renvoyant à une situation de mixité ou à une généralisation d'un modèle ou encore à une multiplicité de références et de pratiques émanant d'une nébuleuse ?

Les réponses à ces questions dépendent pour partie de la posture épistémologique adoptée : les couches moyennes semblent moins appréhendables par une lecture structurelle que par une lecture plus interactionniste puisque ce que la caractériserait relèverait moins d'une situation localisée que des effets de groupes, d'interrelations, lecture plus compréhensive qu'objectiviste.

4.2- Politiques et actions publiques : ressorts et processus

• Les ressorts

- L'affirmation selon laquelle il y a consensus sur la ségrégation renvoie à un modèle sociétal de l'Un, souverainiste, un idéal d'unité du corps social que le politique doit contrôler, orienter. A ce modèle qui fonctionne politiquement aussi bien à droite qu'à gauche, s'oppose un modèle libéral auquel on fait de plus en plus référence. Ce dernier s'oppose à l'autre en ce que l'émancipation aussi grande que possible des individus est posée comme un principe bienfaisant. Cette émancipation passe par la capacité à s'auto-organiser, par l'autonomie de la société civile par rapport au politique, par l'affranchissement mutuel des groupes sociaux. En France, il semble que la logique d'émancipation des groupes contribue à remettre en cause la théorie de la souveraineté et la valorisation de la cohésion. En effet, le syndrome NIMBY montre que les sacrifices pour parvenir à la cohésion sociale sont de moins en moins acceptés.

La notion de ségrégation recouvre des questions qui sont de l'ordre de l'inégalité et de l'égalité. Or, on peut concevoir l'égalité différemment : soit l'égalité arithmétique, absolue qui renvoie à l'égalitarisme ; soit l'égalité proportionnelle, plus relative. Suivant cette dernière acception, la ségrégation serait, moyennant respect de certains droits, le produit normal de l'agglutination de préférences individuelles et l'action correctrice, en cas d'effets

sociaux dommageables, consistera pour la puissance publique à rétablir l'égalité des chances et des droits par des mesures de discrimination positive.

En résumé, doit-on conserver cet idéal de l'Un et prétendre organiser une non-ségrégation ou doit-on corriger les inégalités de prestation et d'accessibilité ? Cette dernière solution permettrait peut-être de mieux cibler les interventions étant entendu que les modalités d'action résultant de cette philosophie libérale ne signifient pas obligatoirement l'adhésion au marché.

Des auteurs comme D. Cohen (Cohen 1998) pensent que le processus d'homogénéisation sociale n'est plus conforme à la logique d'un système qui entre dans la 3^{ème} révolution industrielle caractérisée par un mode de production flexible favorisant voire nécessitant l'apparition d'appariements sélectifs (créations de coalitions productives, des conditions de compétences...). Les intermittents du spectacle illustrent bien ces regroupements caractérisés par un fort degré d'interconnaissance, l'interpénétration de la vie professionnelle et de la vie domestique, la solidarité et l'opportunisme..., autant de traits susceptibles de réduire les incertitudes inhérentes au mode de production flexible.

- Le statut de telles réflexions doit être examiné.

En effet, l'opposition faite entre un modèle républicain et un modèle libéral tend à mettre l'accent sur la capacité de ce dernier à résoudre les problèmes posés par la société contemporaine voire celle à venir. Or, il conviendrait de distinguer entre ce qui est de l'ordre de phénomènes qui interrogent chacun des modèles et ce qui ressort de la capacité de chacun d'eux à en rendre compte et à les traiter. Autrement dit, qu'en est-il de la possibilité de produire des résultats « objectifs » ? Cela serait réalisable si on construisait des moyens d'observation concurrents. Les analyses quantitatives sont, en France, maîtrisées par l'Etat, ce qui assure une cohérence mais une limitation des investigations possibles, ce qui alimente à nouveau le débat sur les catégories et les sources disponibles. Dès lors, on est souvent renvoyé aux analyses qualitatives.

Par ailleurs, si la montée de l'individualisme apparaît comme un élément à retenir dans l'évolution de notre société, cette autonomie doit être nuancée, au moins dans les conséquences que l'on peut en tirer. Par exemple, on s'aperçoit que si l'individu vise une autonomie plus grande (ce qui confirmerait certaines réflexions), il est également exigeant vis-à-vis des services collectifs. De même, l'individualisme ne permet pas de conclure à un désengagement total vis-à-vis de la chose publique : si les NIMBY américains refusent de participer au financement d'équipements locaux, ils n'hésitent pas à payer des impôts fédéraux par exemple pour la sécurité.

Enfin, on constate qu'en Europe, sauf pour les domaines régaliens, l'action publique relève de moins en moins des politiques publiques et de plus en plus d'un montage partenarial, ce qui la rend relativement indifférente des choix de philosophie politique.

- L'accès aux ressources

Des chercheurs constatent que la question des inégalités urbaines devient plus rare dans les débats qu'il y a une trentaine d'années (cf. les conséquences de la rénovation urbaine et des conditions de vie dans des banlieues sous-équipées). Tout se passerait aujourd'hui comme si les espaces urbains avaient le même niveau d'équipements, alors que l'observation montre le contraire.

Mais, à côté d'une lecture spatiale de la ségrégation, une autre approche de ces processus et des politiques publiques s'y rapportant est envisageable : celle privilégiant l'accès aux ressources, qu'on les considère comme sociales ou encore comme bien public. Autrement dit : qui a accès ? Et à quoi ?

Cette question traverse le modèle républicain et le modèle libéral qui ont chacun des philosophies et des modalités de traitement différentes. Même si le brouillage actuel des conditions d'accès inciterait à se référer au libéralisme, il reste que la compréhension de l'accès est difficile et bien plus complexe que ce qu'on laisse entendre, qu'on le saisisse par la mobilité, par la question scolaire voire par celle du logement. Si les facteurs structurels rendent compte d'un ordre, ils rendent moins compte d'une offre. Or, il semble qu'on soit désormais moins dans un système d'ordre que d'offre.

Des travaux sur les migrations ont montré que l'accès aux ressources produisait des effets cumulatifs : les individus qui parvenaient à mobiliser les réseaux villageois traditionnels étaient ceux qui profitaient des ressources de la ville dans laquelle ils s'installaient alors que d'autres, coupés des relations avec leur village avaient une position marginale tant dans la ville que dans le monde du travail.

• Un exemple de politique publique : la mixité

La LOV et plus récemment la loi SRU insistent sur un impératif qui s'imposerait à tous : la mixité.

- Ce qui ressemble à un slogan soulève de nombreuses questions intéressantes de multiples champs. Suivant les positions philosophiques privilégiées par les Etats, les politiques seront différentes, quelquefois en opposition avec les débats scientifiques. Ainsi, on constate que des pays comme en Scandinavie ayant de faibles inégalités sociales ont développé des politiques publiques rendant les villes plus homogènes alors que d'autres nations qui ont des débats importants sur la ségrégation, surtout ethno- raciale ont peu d'action pour réduire la ségrégation spatiale. C'est le cas des USA dont on peut dire qu'ils traitent des conséquences mais pas la situation elle-même.
- En France, des travaux montrent que la politique de bailleurs sociaux en matière d'accès des familles immigrées au logement — qui aboutit à une préservation des secteurs mixtes, comme les franges de cités — se rapproche finalement de celle des villes qui visent le contrôle du peuplement de secteurs sur lesquels elles ont pris pour les valoriser. La démolition de bâtiments au cœur des ensembles HLM risque alors de rejeter en deuxième couronne les anciens habitants. Finalement, de telles actions laissent penser que l'on renforce les différenciations plutôt que l'on met en œuvre une mixité. Ces conclusions interrogent donc la mixité en tant que référentiel des politiques publiques françaises.
- Les politiques de développement local des municipalités sont à cet égard intéressantes à analyser. Par exemple, certaines communes des Hauts-de-Seine, conjuguent leur politique du logement et leur politique scolaire pour jouer l'excellence (Rueil) alors que d'autres tentent de jouer la mixité en misant sur ces deux registres (Nanterre). Les représentations des ménages concernant le monde social (prévalence ou non de la diversité), celles concernant le modèle éducatif (excellence ou autre) ainsi que les rapports qu'elles entretiennent entre elles interfèrent sur les choix résidentiels et renvoient à la diversité des politiques locales en matière de mixité. A ce propos, il faut remarquer que l'emploi de la notion de mixité dans les discours municipaux est plus ancien quand ses implications sont jugées de manière négative (cas de Rueil) que dans les discours d'autres municipalités qui sont confrontées à cette question depuis longtemps en raison de leur histoire (Nanterre). D'ailleurs la réflexion sur les politiques de mixité semble plus riche en considérant davantage des communes « ordinaires » que d'autres, plus spécialisées...

- L'assimilation entre mixité urbaine et mixité résidentielle conduit à une politique qui néglige les échelles intermédiaires d'usage de l'espace des villes : par exemple à Paris, on passe d'une réflexion en termes de proximité immédiate, d'usage, à une logique a-territoriale qui met l'accent sur l'attractivité nationale ou internationale d'une métropole.
- Les politiques de mixité interrogent évidemment la recherche. A ce sujet, on constate que s'il y a un consensus politique en France, le débat scientifique serait passé en une quinzaine d'années — outre les réserves maintes fois réitérées sur les prétendues conséquences bénéfiques d'un côtoiement (Chamboredon et Lemaire 1970) — d'une réflexion sur les causes et effets de la ségrégation à une remise en cause plus radicale de la pertinence même de la notion. Désormais, des chercheurs pensent que la mixité remettrait en cause l'identité des classes populaires et serait inadéquate pour appréhender certains phénomènes comme la sécession.
- La mixité est révélatrice d'un débat de politiques publiques, elle leur sert de référentiel. Or, aujourd'hui, la ville n'est pas l'unique expression de politiques publiques, elle est aussi faite par des actions publiques. Se pose alors la question de savoir comment cet impératif de mixité est intégré dans les projets, quand il n'est plus attaché à un processus institutionnalisé comme l'attribution de financements.

* *
*

QUELQUES REFLEXIONS POST SEMINAIRE

Au-delà des interventions faites lors de ce séminaire et des débats qui ont été retracés à grands traits, quelques brèves réflexions intéressant les questions d'aménagement :

- Les perceptions de la ségrégation sont très contrastées.

Si, comme on l'a souligné, on se trouve la plupart du temps dans des situations de mixité, alors pourquoi insister sur sa mise en œuvre urgente et indispensable ? Ne s'appuie-t-on pas sur l'exemple, de surcroît déformé, des quartiers « à problèmes » pour justifier une telle politique ? Et puis, non peut-être sans relation avec la question précédente, comment passer, en termes d'action publique, du traitement du phénomène de ségrégation sociale à celui des inégalités urbaines ? L'hypothèse d'une classe moyenne urbaine « porteuse » d'équipements vient alors à l'esprit. Quid de sa réalité, de ses caractéristiques, du potentiel dont on la pare, de son évolution ? Est-il possible d'infléchir les politiques locales et sur quelle base ?

- Ségrégation équivaut-elle à dévalorisation ?

On sait que le regroupement social touche davantage les catégories très aisées que les couches populaires. Alors, s'agit-il de redonner un statut public à un espace qui a été de fait « privatisé » ? « Le goût des uns est le dégoût des autres » : l'appropriation d'espaces peut être productrice de valorisation par les groupes sociaux concernés, fussent des espaces en creux, dont le statut peut à terme évoluer (marquage reconnu et apprécié...).

- Le vieillissement de la population

La ségrégation peut aussi toucher les classes d'âge. Quelles seraient les conséquences d'une agrégation de personnes âgées sur la fonction dynamisante traditionnellement attribuée à la ville, sur les investissements en matière de biens de consommation collective, sur le marché immobilier ?

- Mixité sociale et mixité fonctionnelle

L'hypothétique équivalence entre mixité sociale et fonctionnelle interroge la conception de l'aménagement urbain et régional : doit-on se diriger vers une moindre différenciation des territoires ? Allons-nous vers une recomposition territoriale où des territoires différenciés seraient alternativement pratiqués par tel ou tel groupe ? Cette question interfère avec celle de la mobilité, de ses fondements et de ses effets, avec celle des rapports entre identités et territoires (poids de l'appartenance au lieu posé en des termes nouveaux : on peut être d'ici et en même temps (d') autre part...). A ce propos, si les migrations concernent aujourd'hui de nouvelles catégories (études, haute qualification...), comment prendre en compte leurs besoins éventuellement spécifiques ?

- L'hypothèse de spécialisation des territoires interroge sur les modalités de l'action. Comment penser les emboîtements des différents niveaux territoriaux tant au niveau des décisions prises en matière d'aménagement que de la gestion de chacun d'eux, tant d'un point de vue des fonctions que des temporalités ?

* *
*

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie mentionne les références des ouvrages cités dans la synthèse ainsi que d'autres évoqués par les auteurs lors de leur intervention.

AUGE, Marc (1992), *Non lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil (coll. La librairie du XXe siècle), 149 p.

BORDES-BENAYOUN C. (2002) « Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale, *Autrepart* », n° 22, Editions de l'Aube.

BEHAR, D. (2001), « Plaidoyer pour une mixité revisitée », *Fondations*, n°13.

BIHR, Alain, PFEFFERKORN, Roland (1999), *Les inégalités*. Paris : Syros, coll. Alternatives économiques, 576 p.

BOULY DE LESDAIN, S. (1999), *Femmes camerounaises en région parisienne : trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement* (pref. Jean-Pierre Warnier). l'Harmattan.

BRUNET J. P. (1982), *Un demi-siècle d'action municipale à St Denis la Rouge 1890-1939*. Paris : Cujas, (Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale), 264 p.

CASTELLAN, Michel, GOLDBERG, Marie-françoise, MARPSAT, Maryse (1993), « The districts which benefit : a great diversity Les quartiers en convention : une grande diversité » *Espaces, populations, Sociétés*. N°2, 315-323 P.

CHAMBOREDON, Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine (1970) Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, XI , p. 3-33.

COHEN, Daniel (1998), *Richesse du monde, pauvreté des nations*. Paris : Flammarion (coll. Champs), n°415, 176 p.

DENTON, Nancy A, MASSEY, Douglas S. *American Apartheid*. Traduction par Ada GRIGORA, Irène MARKOWICZ, préface Sophie BODY GENDROT. Paris : Descartes & Cie, coll. Les urbanistes, 384 p.

DONZELOT, J. (1999), « La nouvelle question urbaine », *Esprit*. vol 11, n°258, novembre 1999, p. 87-114.

ESPING-ANDERSEN, G. (1999), *Les trois mondes de l'État-Providence, Essai sur le capitalisme moderne*. PUF, première édition 1990.

Esprit. (1999), « Quand la ville se défait », vol 11, n°258.

FAURE, P. (1998), *Un quartier de Montpellier, Plan Cabanes : étude ethnologique*. l'Harmattan.

FOURCAUT, Annie (1986), *Bobigny, banlieue rouge*, préface Antoine Prost. Editions de l'Atelier, Presse de la FNSP, 215 p.

GAUCHET, Marcel (2001), « Croyances religieuses, croyances politiques » in *Univ. de tous les savoirs*, édition O. Jacob, p. 481.

GIRARDET, Raoul (1986), *Mythes et mythologies politiques*. Paris : Seuil, p. 143 p.

GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac (1994), *Ecole de Chicago : naissance de l'écologie urbaine* . Paris : Aubier, 384p.

JAILLET, MC. (1999), « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? » *Esprit*. vol 11, n°258, novembre 1999, p. 145-167.

JOSEPH, Isaac (1984), *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris : Librairie des méridiens, 146 p.

LELEVRIER, C. (2001), « La mixité sociale et les politiques urbaines », Dossier : pourquoi les villes sont-elles en crise ?, *Revue Passages*. n°109-110, Mai-Juin 2001, p. 29-32.

LIPIETZ, Alain (1998), *La société en sablier : le partage du travail contre la déchirure social*. Paris : La découverte, 352 p.

MARPSAT, Maryse, CHAMPION, B.(1996), « La diversité des quartiers prioritaires, un défi pour la politique de la ville », *Economie et statistique*. 4/5.

OBERTI, M. , BARTHON, Catherine (2000), « Ségrégation spatiale, évitement et choix des établissements scolaires », in VAN ZANTEN (dir.), *L'école : l'état des savoirs*. Paris : la Découverte.

OBERTI, M., VAN ZANTEN, Agnès (et la collaboration de Catherine Barthon) (2002), *Ségrégation urbaine et scolaire dans l'Ouest parisien*. Rapport pour le Ministère de la recherche et de l'enseignement, OSC/CNRS, à paraître.

PINÇON-CHARLOT, Monique, PRETECEILLE, Edmond, RENDU, Paul (1986), *Ségrégation urbaine : classe sociale et équipements collectifs en région parisienne*. Paris : Anthropos.

PINÇON, Michel, CHARLOT, Monique (1989), *Dans les beaux quartiers*. Paris : Seuil (l'épreuve des faits), 255 p.

RAULIN, A. (2000), *L'ethnique est quotidien*, l'Harmattan.

RHEIN, Catherine (1998), " Ségrégation résidentielle et parc de logements en banlieue parisienne (1920-1990) ", p. 195-217 in : GIRAULT (Jacques), (dir.)- Les ouvriers en banlieue, XIXème-XXème siècles.- Paris : Editions de l'Atelier, 448 p.

SASSEN, Saskia (2001), *The global City : New York, London, Tokyo..* [2 ed] Princeton N.Y. : Princeton University Press, 2001.

SCHELLING, T. C. (1980), *La Tyrannie des petites décisions*. Paris : Presse Universitaire de France, 247 p.

SIMON, P.(1995), « La société partagée, relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville-Paris XX ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n°98, janvier-juin 1995.

TABARD, N., CHÂTEAU F., (1989), « Les catégories socio-professionnelles dans les villes d'Ile de France ; Proximité et distances », in : *Île-de-France, un nouveau territoire*. Paris : la documentation française.

TABARD N, ALDEGHI F. (1990) *Transformations socio-professionnelles des communes d'Ile de France entre 1975 et 1982*. Paris, CREDOC.

TARRIUS, A. (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes*. La Tour d'Aygues : l'Aube.

TOUBON, J.C., MESSAMAH K. (1990), *Centralité immigrée : le quartier de la Goutte d'Or : dynamique d'un espace pluri-ethnique : succession, compétition, cohabitation...* Préface de F. ASCHER, Paris : l'Harmattan, CIEMI, 2 vol. (764 p.), coll. Recherches universitaires et migrations.

WHYTE, W. (1993), *Street Corner Society*. 4ème édition, University of Chicago press.

WILSON, William Julius (1990), *The truly disadvantaged : the Inner City, the underclass, and Public Policy*. Chicago : The university of Chicago press, 254 p. (Première édition 1987).

Séminaire 2

**« Modes de vie, consommation et dynamiques
urbaines »**

19 décembre 2002

François Ascher

Ce texte a été écrit à partir du séminaire qui s'est tenu le 19 décembre, des communications d'Olivier Donnat, Francis Godard, Nicolas Herpin, Salvador Juan, Philippe Moati, Elsa Vivant, des débats qu'ils ont suscités, et de quelques travaux complémentaires. La bibliographie ne reprend que partiellement les listes des ouvrages qui nous ont été remises par les conférenciers.

Le choix du titre de cette séance exprime assez clairement la problématique qui en a conduit la conception. Il nous semble en effet que l'évolution des villes est de plus en plus marquée par l'évolution des modes de vie en général, et des phénomènes de consommation en particulier.

Certes, l'importance de la consommation dans la structuration des villes n'est pas nouvelle et la ville industrielle en particulier, a été en bonne partie structurée par le commerce et les infrastructures qui l'accompagnent, qu'il s'agisse des centres anciens des villes ou des périphéries récentes. Les grands magasins, avec les infrastructures de transport collectif qui les ont accompagnés, les hypermarchés puis les "entrées de ville" plus récemment, sont d'ailleurs assez emblématiques des diverses phases du développement urbain moderne.

Mais on peut objecter tout de suite à notre problématisation que l'évolution des modes de vie dépend aussi, dans une large mesure, des dynamiques urbaines, des logiques de localisation des diverses activités, des systèmes de production du cadre bâti etc. Cela est évident, et il n'est pas question de nier l'importance de "l'offre urbaine" sur la vie quotidienne des citoyens. Toutefois, notre hypothèse est que ce que nous pourrions appeler "la demande" joue un rôle croissant et contribue de plus en plus à façonner l'offre urbaine, à influencer sur les producteurs de la ville (pouvoirs publics, agents privés, promoteurs immobiliers de logements et de zones d'activités, distributeurs du commerce etc.) et à déterminer les points de polarisations et les lignes de fuite des villes contemporaines.

Cette hypothèse nous conduit à considérer que les pouvoirs publics en général, les organismes d'étude et de planification en particulier, ne prennent pas assez en compte dans leurs démarches et leurs actions, les dynamiques de la demande. Cela affaiblit leur efficacité dans la mesure où le contexte de leur action est de plus en plus marqué par de grandes incertitudes sur l'avenir à moyen et long terme, et qu'il s'agit pour eux de passer de démarches planifiantes qui s'efforçaient de faire rentrer la société dans le cadre qui avait été prévu longuement à l'avance pour elle, à un management stratégique urbain qui s'efforce de développer des projets stratégiques en jouant avec des évolutions souvent peu directement maîtrisables (Healey et al. 1997, Masboungi dir. 2001, Ascher 2001).

De fait, les planificateurs de la région parisienne étaient loin d'imaginer il y a une quinzaine d'années que le quartier de Bercy, conçu à l'origine autour d'un projet de centre d'affaires spécialisé sur l'agroalimentaire, deviendrait une sorte de Disneyland intra-muros ; que l'opération Paris Rive Gauche, projetée au départ comme centre d'affaires devant contrebalancer la Défense, évoluerait vers une sorte de Quartier Latin du XXI^e siècle (avec de nouvelles relations entre sciences, culture et industrie) ; que la rue Oberkampf deviendrait un lieu à la mode...

Mais les sociologues devraient aussi pour leur part attacher peut-être plus d'importance non seulement à la consommation, mais également au plaisir. Langlois (2002) note ainsi à juste titre que si la consommation est une combinaison de l'utilité, de normes sociales et de plaisir, ce dernier est bien moins documenté dans les recherches que l'utilité ou la distinction

« Il faut noter une tendance importante, c'est l'hédonisme de la consommation qui varie en fonction des capacités d'action, qui varie en fonction des genres de vie, mais nous, nous sommes tous infiniment heureux de consommer et par conséquent, nous aggravons en quelque sorte nos tensions, nous aggravons les tensions de vie quotidienne en cela que les activités, nous les multiplions, parce que nous souhaitons les multiplier, parce que nous aimons tous consommer, parce que nous voulons que notre enfant aille voir tel spectacle où nous l'accompagnons à telle exposition, donc nous multiplions nous même les activités, pour donner plus de chance de vie, » (S. Juan)

Avec des nuances, tous les auteurs s'accordent pour souligner que l'évolution des modes de vie est caractérisée par plusieurs processus sociaux : l'individualisation, la rationalisation, la différenciation, le renouvellement des supports et des formes des socialisations.

1. Le processus d'individualisation, ou d'individuation

Il correspond à une tendance multiséculaire ; il voit les individus s'efforcer d'accroître les possibilités de s'approprier individuellement les choses, de construire individuellement les relations, de maîtriser individuellement les espaces-temps de leur vie quotidienne.

Du point de vue urbain, les conséquences de ce processus sont multiples.

On assiste par exemple au développement d'équipements individuels et mobiles, qui viennent redoubler voire remplacer des équipements autrefois collectifs et fixes. Automobiles individuelles, téléphones portables, baladeurs etc. illustrent cette évolution.

On assiste également à des processus de désynchronisation et de resynchronisation de la vie sociale (Ascher 1995, Ascher 2002, Godard 2003). Les individus disposent de nouveaux moyens pour organiser eux-mêmes leur vie quotidienne, leur travail, leurs rencontres (Jauréguiberry 2001). L'une des questions majeures est alors : quels sont les processus sociaux qui leur permettent de se coordonner ? Dans quelle mesure des interventions ou des démarches collectives sont-elles nécessaires pour "réguler" les divers emplois du temps (Boulin 2002) ?

Quels autres modes de régulations émergent ou se développent dans la société : les fêtes (invention de nouvelles fêtes du type fête de la musique, "Nuit Blanche, importation "commerciale" de fêtes comme Halloween, diffusion de fêtes exotiques comme le Nouvel An chinois) les festivals, les "parades", les "raves"...

On constate également une tendance à la croissance du nombre de ménages composés d'une seule personne, dont les pratiques urbaines sont sensiblement différentes des familles "traditionnelles" qui ne représentent plus qu'un tiers des ménages métropolitains (ils utilisent plus de services, ils sont plus fragiles socialement, permettent moins d'économies d'échelle pour les activités et les équipements de l'habitat par exemple) (Bonvalet).

Cette individualisation se retrouve au sein même des ménages familiaux, dont chaque membre tend à avoir des pratiques spécifiques et dispose d'une autonomie de plus en plus large ; mais les pratiques évoluent en s'efforçant d'entrer dans le cadre de ce qui n'est plus un oxymore : "libres, ensemble" (de Singly). L'habitat tend à se transformer pour certains individus en un système résidentiel, les individus de déplaçant de plus en plus, notamment pendant les week-ends et les vacances entre les logements principaux et temporaires des membres de leur système familial complexe.

On dit l'individualisation des modes de vie passe par une désynchronisation des pratiques individuelles. C'est un débat méthodologique qui souvent revêt des dimensions très morales parce qu'on est dans le discours de « tout fout le camp », ça se désynchronise, c'est le chaos, plus de temps collectifs, individualisation, c'est chacun qui vit dans son coin, catastrophe, délitement du lien social, il y a une péroraison assez classique et un discours souvent nostalgique, de la vie bien synchronisée d'autant, une manière un peu de naviguer dans l'analyse de la vie quotidienne comme si on était dans une barque, les rameurs rament en regardant vers l'arrière, en regardant le courant, ils ne regardent pas derrière eux, et le problème, quand on est dans des rapides, il vaut mieux être dans un canoë et regarder devant soi car il y a beaucoup d'analyses où on étudie les tourbillons qui sont derrière et ne regardent pas ce qui arrive par devant. Je pense que ce regard est très souvent développé. C'était bien avant, comme la vie était synchronisée avant, comme la vie collective était vivante avant ! Je crois que tout cela est absolument faux, le vie synchronisée d'avant, il suffit de regarder n'importe quelle étude de démographie à la fin de début 18^{ème} siècle, début du 19^{ème} siècle, la durée moyenne des unions conjugales était de 15 ans parce que les gens mourraient beaucoup. On peut dire que c'était une vie

où on prévoyait ainsi beaucoup à l'avance, on ne synchronisait rien du tout, la mortalité était telle que la vie était très imprévisible, bien sur il y avait des rituels dans le temps, des rituels de passage (naissance, mariage), ils étaient d'autant plus marqué dans le temps qu'il fallait étayer symboliquement des vies qui étaient extrêmement insécure et imprévisibles, donc la synchronisation des vies collectives, la prévisibilité, etc., ce n'est pas vrai, 'est une erreur manifeste, on voit bien qu'à partir de 1945, le Welfare State amène un certain nombre de sécurités et permet une plus grande prévisibilité dans la vie mais avant 1945, on n'est pas dans ce cas de figure là, et avant 1945, c'était hier. (Godard)

2. Un processus de rationalisation

Les individus, plus autonomes et dans un contexte de moins en moins routinier, sont conduits à prendre de plus en plus de décisions dans tous les domaines de leur vie quotidienne, qu'il s'agisse du choix d'un logement, du choix quotidien d'un mode de transport, du lieu où ils vont s'approvisionner.

Les consommateurs apparaissent ainsi de plus en plus "rationnels" voire se comportent comme de véritables "entrepreneurs" de leur vie quotidienne (Rochefort). Leurs pratiques et leurs lieux d'achat se modifient très sensiblement (Moati, Bellanger) ; ils fréquentent un nombre croissant de commerces et les choisissent pour une batterie de raisons de plus en plus complexes. Le prix n'est plus le seul facteur, ce qui contribue à mettre en crise le système de la grande distribution, fondé principalement sur le discount (les faibles marges, mais les très grandes séries). Les hypermarchés ne représentent plus l'avenir du commerce en France, entre autres pour ce motif. Les très grandes surfaces périphériques devront pour subsister, ajouter d'autres atouts à leurs faibles prix, voire élaborer de nouveaux concepts stratégiques (Moati).

La possibilité, voire l'obligation de choisir a également des conséquences sur la manière dont les ménages construisent leur vie quotidienne. Les individus arbitrent et négocient en permanence toutes sortes de choses qui autrefois relevaient d'automatismes ou de normes sociales : le choix du mode de transport (qui prend la voiture aujourd'hui ?), le choix entre achat ou location (certains comme Rifkin pensent que l'enjeu est aujourd'hui plus "l'accès" que la propriété), le choix entre faire et faire faire, entre l'usage d'un objet ou d'un équipement et le recours à un service (Gershuny). La gestion du temps devient une variable clef dans les choix individuels, notamment pour les catégories sociales qui sont à même de faire des arbitrages (Godard, de Singly), phénomène qui est peut-être sous-estimé par les concepteurs des Plans de Déplacements Urbains (voir à ce propos, Orfeuil, Massot). Mais cette gestion du temps requiert aussi des compétences qui sont socialement inégalement réparties (Godard).

Le déplacement en ville de plus en plus appelle des compétences parce qu'on est toujours sollicité pour prendre des décisions en temps réel, un panneau d'affichage sur un périphérique, au métro est une sollicitation à prendre de nouvelles décisions en temps réel, et donc il faut savoir décrypter ces éléments là pour pouvoir ensuite réorganiser son comportement. Le téléphone portable et le fait que vous ayez de l'information qui vous arrive à longueur de journées en ligne, ce sont aussi des incitations en permanence à réorganiser le temps et des manières de faire. La compétence temporelle, c'est la compétence du temps réel, on est dans une culture du temps réel qui appelle un autre rapport au temps. Le travail sur les compétences est un axe de recherche important et nouveau certainement aujourd'hui. (Godard)

Les économistes considèrent, bien sûr, que les comportements sont de plus en plus de nature économique (Becker, récent prix Nobel, s'est efforcé par exemple de démontrer que même les choix matrimoniaux sont avant tout d'ordre économique ! Voir aussi à ce propos Daniel Cohen).

L'importance croissante de ces rationalités est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur des villes et des services publics largement construits sur des habitudes.

3. Un processus de différenciation

Les individus sont aussi de plus en plus différenciés socialement, par leurs activités professionnelles (approfondissement de la division du travail, multiplication des formations et des diplômes), par leurs trajectoires sociales, par les contextes de leur vie familiale, par l'impact de leur autonomie croissante sur la formation de leurs habitudes, par la diversification des produits qu'ils peuvent acquérir et des gens qu'ils peuvent rencontrer.

Certes, les différenciations socioprofessionnelles laissent encore des traces profondes (cf. la première séance du séminaire TMU-IAURIF), mais elles sont de plus en plus variées et de moins en moins exclusivement déterminantes.

Les auteurs évoquent la "multi-appartenance sociale" et l'émergence d'un "homme pluriel" (Lahire, Giddens, Dubet, Martucelli).

« Les styles de vie sont de plus en plus hétérogènes et entre l'hétérogénéité des styles de vie et l'homogénéité des modes de vie, qu'est ce que ça veut dire de plus en plus hétérogènes, c'est qu'il y a de plus en plus de combinatoire possible, l'éventail des combinaisons possibles des activités, des usages de l'espace, des pratiques de consommation est de plus en plus complexes et de plus en plus diversifiés et je l'ai testé, y compris empiriquement sur une grande base de données de l'INSEE, en prenant des sous-échantillons de plus en plus précis et de plus en plus homogènes, mais vraiment très homogène, du genre les deux membres de couple sont ouvriers avec des enfants habitant la ville, d'une tranche d'âge de 5 ans, pas plus, habitant tel quartier hyper homogène, et là dedans je trouvais encore des modes de consommation avec une énorme variabilité dans la combinaison des pratiques. »(Salvador Juan)

Cela se traduit notamment dans les pratiques de consommation qui sont elles-mêmes de plus en plus diversifiées et souvent, de plus en plus changeantes. Cela contribue à mettre en crise le système de distribution fordiste qui correspondait assez étroitement à une production fordiste conçue sur la production de masse répétitive, les économies d'échelle. Les segmentations simples, en quelques catégories, qui avaient fait le succès des spécialistes du marketing et des styles de vie, deviennent largement inopérantes. Les producteurs sont obligés de varier leurs lignes leurs gammes de produits, tandis que les distributeurs essaient d'inventer de nouveaux *business* modèles, non plus fondés sur les marges faibles mais sur la création de valeur ajoutée (Moati).

Philippe Moati resitue l'évolution de la distribution dans une perspective plus large, « postfordienne » : Je fais l'hypothèse que nous avons à faire à une mutation structurelle du secteur du commerce, qui a commencé il y a une dizaine d'années et qui n'est pas terminée, et que je qualifie de manière un peu pompeuse de passage d'un régime de croissance à un autre, on passerait d'un régime de croissance dite extensive à un régime de croissance dite intensive. Ce qui m'inspire cette réflexion, c'est simplement un regard rapide sur l'histoire du commerce, qui nous apprend qu'à chaque époque du capitalisme correspond des formes très typées de commerce et que ce n'est jamais par hasard, et que les formes de commerce qui dominent à une époque dominent précisément parce qu'elles offrent un e manière de diffuser la production d'une manière qui est parfaitement en phase avec les caractéristiques essentielles du système économique et sociale de l'époque. Mon hypothèse est que la grande distribution est très marquée par le contexte qui l'a fait naître, à savoir le contexte des années 50 et 60, à savoir le contexte d'émergence du Fordisme et c'est le fait que c'est le contexte

qui a beaucoup évolué et que nous sommes en train de basculer dans une société post-Fordienne qui appelle des mutations extrêmement profonde du secteur du commerce...

En quoi les comportements de consommation sont en rupture par rapport à ceux qui étaient portés par l'essor de la grande distribution, je vais être extrêmement schématique mais pour aller à l'essentiel. S'il fallait résumer en une formule, nous vivons un mouvement de démassification, c'est le dépassement du modèle de la consommation de masse » (Moati) (voir en annexe la retranscription de son intervention).

Cela passe par le développement de nouveaux services aux consommateurs (après-vente, livraison, apprentissage de l'usage du bien, conseil etc.) et la création de nouveaux types de lieux de vente (*concept stores*, "univers", magasins thématiques etc.), dans lesquels il est proposé aux consommateurs une ambiance (Bourdin), une expérience (Gilmore 1999), un loisir (*fun shopping*). De fait, on assiste à une évolution assez nette de l'appareil commercial, la grande distribution s'intéressant de plus en plus au commerce de centre – ville, au commerce de proximité (rendu plus performant par les grands groupes notamment grâce aux progrès de la logistique et à l'usage des NTIC), et à une nouvelle génération de centre commerciaux offrant une large gamme de loisirs dans un cadre de qualité et attractif (Moati, Bellanger).

4. Des formes nouvelles de socialisation

Le travail et l'entreprise ont joué jusqu'à présent un rôle dominant dans les processus de socialisation, qu'il s'agisse des gens avec lesquels chaque individu entrait en contact, ou des activités qui étaient le support de ces relations sociales (y compris les relations amicales avec des collègues).

Aujourd'hui, le travail semble jouer un rôle moindre, tout au moins directement. Certains insistent sur le fait qu'il ne représente plus qu'une petite partie de la vie tout entière (Viard, 2002), d'autres au contraire soulignent qu'il est toujours déterminant (Méda, Hochschild 1997). De fait, le temps de travail est probablement une variable insuffisante pour évaluer son poids.

D'abord, parce que les moyens de consommation sont pour une bonne part "marchands", c'est-à-dire que leur accès dépend des revenus et donc avant tout du travail ; ensuite, parce que même si le temps de travail a diminué pour certaines catégories socioprofessionnelles, les contraintes qui en résultent restent dominantes. Ainsi, les sociabilités alimentaires, qui tendent à croître et à devenir une activité de loisir majeure dans tous les groupes sociaux, restent très largement déterminées par les contraintes temporelles du travail, pour les cadres qui travaillent de fait plus qu'autrefois (et qui « reçoivent » moins pendant la semaine parce qu'ils n'en ont ni le temps ni l'énergie), comme pour les ouvriers, dont la durée du temps de travail a sensiblement diminué (Larmet, 2002).

Par ailleurs, la tendance à l'accroissement de la part des consommations marchandes n'est pas le seul phénomène à prendre en compte, dans la mesure où s'est également développée, plus dans certains pays que d'autres (Herpin), une "consommation socialisée", c'est-à-dire gratuite ou non payée au prix marchand par les consommateurs (en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de l'habitat). Esping Andersen a même noté une "démarchandisation" dans certains pays de l'Europe du Nord, alors que d'autres pays (Royaume-Uni) voyaient au contraire croître la "marchandisation". Mais les phénomènes de "démarchandisation" et de subventionnement ou de mise à disposition directe de services par les pouvoirs publics sont eux-mêmes encore très liés aux revenus et donc au travail qui commande pour l'essentiel le pouvoir d'achat.

« On ne peut pas tenir un discours général sur la société du loisir ou du travail, ; les moyennes qui émanent des enquêtes statistiques écrasent les différences. Ainsi, on a des populations qui ont des rapports très différents au temps : les retraités d'un côté, les actifs, les chômeurs, les jeunes etc. de même, il y a certaines catégories de population qui sont grosses consommatrices de la ville (les cadres, les jeunes) et d'autre pas (les ouvriers notamment). De même, la fréquentation des équipements ou les pratiques de la ville la nuit diffèrent également selon les groupes sociaux. » (Godard)

Pour certains les distinctions entre temps de travail et autres temps sont de moins en moins nettes : « Il y a tout ceux qui ramènent du travail à domicile, il y a ceux qui pratiquent le hot desking, le bureau, c'est la voiture, l'ordinateur, il y a ceux qui travaillent sous astreinte, c'est le travail au sifflet, mais il faut être disponible, et là on ne décompte le temps de travail effectivement réalisé, en attendant la part d'astreinte, c'est à dire la disponibilité, il faut être en ligne. Là, on a effectivement une autre définition de ce qu'est le rapport entre temps de travail et temps de loisirs. Lorsqu'on est en ligne et disponible potentiellement, qu'est ce qu'on fait, on est en travail, en loisir ? C'est un peu compliqué, et puis on voit bien aussi que via le développement du travail par Internet, vous pouvez en deux touches passer du travail aux loisirs, c'est d'ailleurs ce qu'on fait souvent, on va chercher sur un site de vacance à meilleur marché et puis on revient à son boulot, donc effectivement on zappe beaucoup, chez soi, sur son lieu de travail, ces nouvelles technologies de la communication font que les frontières sont aussi labiles parce que votre écran, c'est l'écran du travail et du loisir en même temps, et on passe de l'un à l'autre très facilement. » (Godard)

Pour la France, ce qui est intéressant, on peut dans le temps voir si la thèse d'Esping Andersen est vérifiée. D'une certaine façon, elle l'est, car quand on regarde l'évolution de la part de la consommation socialisée, sur les 40 ans, que trouve-t-on ? On trouve que cette part de la consommation était particulièrement élevée avant 1980, autrement dit, la période socialiste se caractérise plutôt par une baisse relative de cette part de la consommation socialisée alors que la période antérieure était en croissance c'est à dire que l'arrivée des socialistes au pouvoir ne s'est pas traduite par une augmentation relative de la part de la consommation socialisée (Herpin)

Que peut-on en dire ? Très brièvement, les grands postes qui s'effondrent sur 40 ans : produits alimentaires, tabacs, boissons, oins 14% sur 40 ans, la dégringolade, l'habillement, les chaussures, presque 10% et ce qui est stable : hôtels, café, restaurant et autres biens et services. Les loisirs sont en légère augmentation : +2% dans les coefficients budgétaires des ménages, les transports : 2,9%, le logement, chauffage, éclairage, équipement du logement : +5,1%. Le poste qui grimpe le plus, c'est la santé : +7% et dans la santé, j'ai repris les deux composantes, celle socialisée et celle commerciale, marchande. L'éducation augmente peu : 1,1%. Les autres consommations socialisées que je n'ai pas pu reventiler parce que les données ne le permettent pas pour le moment, c'est à dire culture ou logement social, elles progressent aussi de 2,3%.

de l'économie solidaire, aux associations, aux coopératives ?

Nicolas Herpin : Je n'en ai pas parlé parce que ça représente moins d'un 1% de la consommation des ménages et elle n'a pas beaucoup bougé sur les 40 dernières années.

Toutefois, cette question de l'impact du travail sur les sociétés modernes fait aujourd'hui toujours fortement débat. Aux Etats-Unis ont eu lieu des polémiques scientifiques sur le fait ou non de la réduction de sa durée ou de sa perte d'influence, certains insistant sur l'accroissement de son poids (Schor 1998 : non seulement, pour elle, les temps de travail individuel ont augmenté, mais le développement du travail féminin salarié a considérablement accru le temps de travail du ménage), d'autres considérant au contraire que le travail subit une perte relative d'influence (Robinson, 1997).

Ce débat est très important du point de vue d'une prospective des villes, la question étant de savoir dans quelle mesure celles-ci seront à l'avenir plus ou moins structurées directement et indirectement par les activités professionnelles ou par des pratiques sans rapport direct avec le travail, voire avec la catégorie socio-professionnelle.

De fait, le développement des moyens de transport collectifs et individuels qui accroît les possibilités d'autonomie des choix résidentiels (par rapport aux lieux de travail), la part devenue minoritaire des déplacements domicile-travail dans les mobilités quotidiennes, le poids croissant des mobilités de loisirs et de fin de semaine dans les déplacements urbains et le fait qu'ils sont majoritairement et durablement automobiles (Orfeuil), sont autant d'indices que les villes seront à l'avenir moins structurées directement par le travail.

Elles le seront en revanche de plus en plus par des activités hors travail, et notamment par les diverses formes de sociabilités non professionnelles et par le développement de pratiques culturelles et de loisirs très diversifiées. Elles seront également plus structurées et animées (mises en mouvement) par toutes sortes d'attractions affinitaires, notamment générationnelles.

On assiste de fait au développement de nouvelles formes de sociabilités, ou à la transformation de pratiques anciennes. Ainsi, les repas entre amis, au domicile comme à l'extérieur du domicile (*eating out*) se développe dans toutes les catégories sociales (Warde et Martens 2000, Larmet, 2002). Contrairement à ce que pouvaient laisser croire certains commentaires faits à partir d'enquêtes non comparables, il semble par ailleurs que les sociabilités se développent, mais qu'elles s'opèrent moins avec des collègues et avec des voisins (cf. les commentaires de Herpin lors du séminaire, les analyses de Godard et Chenu) (voir aussi les travaux de Putnam, pour qui il y aurait une érosion du "capital social" par diminution de la vie sociale et civique – voir aussi les critiques des thèses de Putnam, par exemple par Richard Florida qui note que Putnam analyse des formes anciennes de sociabilité et mésestime les nouvelles pratiques sociales). Il faut noter que ces pratiques alimentaires sont également une forme de synchronisation de la vie sociale, qui en elle-même n'est pas nouvelle, mais qui prend des formes renouvelées (Aymard et aa. 1994). Larmet a mis en évidence l'importance encore plus grande que prenaient dans la vie sociale de toutes les catégories sociales les repas entre amis ou/et avec la famille, les samedis soir et les dimanches midi, et l'ampleur des déplacements que cela engendre.

Ces nouvelles synchronisations attirent l'attention sur la nécessité de tenir compte des temporalités diversifiées non seulement des citoyens, mais aussi des lieux de la ville. Ne devrait-on pas décliner également dans le temps les notions de centralité et de zonage (centralités spatiales et temporelles, chrono-urbanisme, Ascher 1995), prendre en compte les « hauts-temps » et pas seulement les « hauts-lieux » dans les approches spatiales, dans les considérations patrimoniales, voire mettre en œuvre de nouvelles formes de planification et de gestion des services urbains (Boulin, Godard).

La deuxième remarque sur la thèse concernant la désynchronisation, c'est qu'il faut y aller doucement sur cette thèse là parce qu'on est désynchronisé, mais il y a quand même des modes de synchronisation très forts qui subsistent, bien sûr, ce n'est plus la cloche de l'église, la sirène de l'usine, c'est la sirène de l'école. Elle est un très grand facteur de synchronisation sociale, toutes les familles qui ont des enfants savent très bien que pour les enfants eux-mêmes et pour les familles ont est très encadré temporellement, ça structure fortement, quand on dit qu'on est dans une société désynchronisée, il faut y aller doucement. Les gens qui consomment beaucoup de télévision, il y en a de plus en plus de temps devant la télévision sont des gens hyper-synchronisés, les gens qui organisent des prime-time savent très bien que c'est un puissant organisateur de scansion sociale

Ce qui est caractéristique, c'est que toute une partie de la population optimise son temps, productivise son temps dans tous les domaines, et de ce point de vue là, il n'y a pas d'opposition entre individualisation des temps et activités collectives. Deuxième remarque sur ce registre entre temps individuel et temps collectif, c'est aussi une réflexion entre temps des réseaux et temps du face à face.

Il faut organiser les services publics de manière à les adapter à ces nouveaux modes de vie, et donc organiser les services publics, qu'est-ce que c'est, et c'est effectivement la problématique bureau du temps, c'est réfléchir aux amplitudes des services, ouverture plus tôt le matin, finir plus tard le soir, c'est, comme en Allemagne, prendre un jour par semaine, c'est la mardi en Allemagne à Brême où on

va ouvrir tous les services entre 18 heures et 21 heures, commerces, marché, impôts, services administratifs, donc faisons en sorte qu'on est un soir comme ça où on ait un soir, en dehors des horaires classiques, la capacité de faire tout ce qu'on a à faire en terme de marché et de formulaire administratifs et donc adaptons le service public à ces nouvelles données. En matière de services publics, avec la DATAR, on a fait un travail la dessus qui a débouché sur l'opération bureau du temps. (Godard)

De fait, les urbanistes devraient peut-être porter plus d'attention à ce que peut impliquer, nécessiter ou rendre possible la multiplication et la ritualisation de grands événements urbains (Fête de la Musique, Nuit Blanche, Gay Pride, Paris-Plage, Marathon de Paris, le foisonnement de multiples petits événements urbains (traversées urbaines des rollers, vide-greniers etc.) où le renforcement de certains rythmes (par exemple les soldes commerciales).

« La culture se passe de plus en plus en dehors des équipements et qu'il y a de plus en plus de pratiques culturelles et de rapport à la culture qui se font dans la rue ou en tout cas ailleurs que dans les équipements, et on peut penser au succès de la fête de la musique et le succès récent ces dernières années du spectacle de rue, qui est un autre type de rapport avec un discours différent sur les relations qui se nouent entre les artistes et le public etc. C'est aussi dans le domaine du patrimoine toutes les visites patrimoniales, les villes d'Art et de Culture, d'Histoire, qui font que les gens peuvent avoir des visites patrimoniales avec un contenu culturel évident sans pour cela rentrer dans des équipements ou sans pour cela acheter des billets qui est en général la seule manière de compter les visites patrimoniales au Ministère de la Culture. » (Donnat)

Les sociabilités liées à des pratiques culturelles se développent également (Donnat) elles prennent des formes multiples qui vont de l'assistance à des spectacles au développement des pratiques amateurs. Les modes d'accès à la culture sont en effet de plus en plus diversifiés, marchands et non marchands, et l'on assiste à toutes sortes de "métissages artistiques". Cette notion de métissage peut être également étendue aux références culturelles mobilisées par diverses pratiques de consommation, en particulier dans le domaine de l'alimentation, qui assez symptomatique. On parle ainsi de phénomènes de "glocalisation" (déclinaison locale du global, par exemple avec McDonalds de plus en plus obligé de tenir compte des spécificités locales ; ou déclinaison globalisée du local, dont la pizza est un exemple emblématique avec des variétés européennes et américaines bien différentes des modèles italiens originels) (Garabuau-Massaoui et aa. 2002 ; Sousa Santos, 2001).

Philippe Moati : On est en plein dedans, vous savez que, obsédé par le modèle Wolmark, le numéro un de la distribution qui nous vient des Etats-Unis, performance extraordinaire, on a décortiqué cela depuis 10 ans, on se dit qu'on a trouvé, ce sont les systèmes d'informations. Nos distributeurs ont donc, depuis 10 ans, investi des sommes faramineuses pour reconstituer des constituer des systèmes d'information gigantesques, on appelle ça la constitution de méga-bases de données, ils ont effectivement une capacité à connaître, en temps réel ou presque, l'état de ce qui se passe en magasin, donc l'évolution des ventes. L'objectif est, en se fondant sur un système d'information qui est centralisé, l'information remonte, d'être capable de faire vivre chaque magasin au rythme spécifique de son marché, donc je ne dis pas qu'il n'y a pas un mouvement vers un ajustement beaucoup plus fin des conditions de l'offre à la demande locale mais tout ça à partir de procédure et à partir d'assortiments qui sont définis centralement, parce que c'est toujours cette dichotomie, consommation de masse mais personnalisée, arrivé à tirer profit du fait qu'on est très gros, et on va acheter au niveau mondial, mais en même temps grâce à des modes de gestion beaucoup plus sophistiquée que par le passé à avoir cette capacité à coller au terrain. Zara, c'est une base d'approvisionnement mondiale, ils puisent dans un assortiment défini au niveau mondial. (Moati)

Les notions de créolisation (Gruzinski, 1999 ; Laplantine et Nouss, 1997) sont également utilisées (voir également l'acculturation et la "cuisine fusion"), la modernité prenant des formes

diversifiées (Appadurai met ainsi en évidence des significations et des « contenus » sociaux très différents sous des pratiques apparemment identiques ; on peut transposer ses réflexions par exemple à l'analyse de ce qui se passe dans un McDo – Voir de Singly, Garabuau-Massaoui et aa.).

De façon plus générale, la culture joue un rôle accru dans les dynamiques urbaines, directement (Zukin, 1995)

Aujourd'hui, il est globalement admis que la culture joue un rôle important dans les processus de développement urbain, tant sur la plan de l'attrait des entreprises de pointe, pour qui une offre culturelle importante permet de faire venir les cadres, deuxièmement dans le cadre du tourisme urbain, le tourisme culturel est un des moteurs du tourisme urbain et l'événementiel culturel est un des moteurs du tourisme culturel, les grandes expositions, les rétrospectives, les festives etc., et troisièmement, sous l'angle du développement économique, la culture aujourd'hui, c'est un secteur économique en pleine expansion et qui, dans les grandes agglomérations profite à plein des économies d'agglomération, et donc cette activité économique culturelle se retrouve en particulier dans les grandes métropoles (j'y reviendrais après), néanmoins, dans toutes ces études ont néglige le plus souvent tout le pan de la culture qui ne dépend pas du Ministère pour faire simple, et cela concerne à la fois les pratiques innovantes à audience confidentielle mais aussi des phénomènes de masse émergent (les raves techno, ce n'est pas dans le cadre du Ministère et pourtant, c'est un phénomène plus ou moins de masse émergent), que ce soient de pratiques légales ou illégales, que ce soient des pratiques isolées ou collectives, ou selon des modes de support, par exemple la vidéo, le multimédia ou des modes pratiques dans la rue, l'art dans des squats etc. Dans tous ces registres, il y a les raves, le graph', le hip-hop, le multi-média, et toutes ces pratiques ont en commun d'être peu prises en compte ou seulement récemment par le Ministère et d'un autre côté d'avoir une place pas très bien définie sur le marché des biens culturels. Elles sont aussi marquée par une très grande précarité, à la fois économique, elles n'ont pas de ressources propres, elles ont très peu accès au financement public, une précarité matérielle, elles occupent des locaux vétustes, pour pouvoir obtenir du matériel, c'est un peu compliqué, et puis une précarité juridique, l'organisation de fêtes illégales, l'occupation illégale de locaux etc. (Vivant)

Vivant rappelle par ailleurs la thèse de Zukin : « Pour Zukin, cette normalisation culturelle des espaces publics conduit à une forme de sécurisation de l'espace par l'entretien d'une esthétique de la peur et ce qu'elle explique, c'est que l'organisation paysagère des espaces publics, on peut plus facilement optimiser la surveillance. »

par le biais de pratiques culturelles plus nombreuses (tant dans le secteur où domine l'offre publique que là où il y a des offres marchandes ou alternatives)

On constate une diversification des modes d'accès à la culture...c'est à dire que l'on accède de plus en plus souvent à l'art et à la culture par d'autres manières que la fréquentation directe des équipements et la fréquentation directe aux œuvres. Cette diversification, on l'observe déjà dans les équipements culturels, le passage des bibliothèques aux médiathèques fait que les services offerts dans une médiathèque aujourd'hui sont sans rapport avec ce qu'une bibliothèque moyenne offrait dans les années 60 et 70, en termes de support, de diversité des contenus, etc. Dans le domaine du spectacle vivant, c'est un peu pareil, n'importe quelle scène nationale aujourd'hui, n'importe quel théâtre propose de la danse contemporaine, des concerts de jazz, éventuellement du nouveau cirque 'ils sont vraiment à la pointe, donc un ensemble de spectacles beaucoup plus diversifiés que ce qui existait il y a encore 20 ou 25 ans. On observe bien un double mouvement, qui renvoie à une dynamique proprement artistique, de métissages artistiques, c'est à dire que à la fois certains artistes de plus en plus refusent le découpage en domaine bien strict et font appelle à plusieurs modes d'expression en même temps, le nouveau cirque est très significatif de cette nouvelle tendance, et du côté des spectateurs et du public, on observe une montée d'un certain éclectisme, même si je ne suis pas satisfait du terme, qui fait que les gens ont des goûts et des pratiques plus diversifiés que naguère et fonctionnent dans des univers de références plus complexes qu'auparavant et qui ne se résument pas

à des systèmes d'opposition entre par exemple, classique et moderne qui fonctionne de manière assez efficace dans les générations de plus de 45 ans, on voit bien que chez les jeunes, il y a des choses beaucoup plus complexes, on peut très bien aller au concert classique et en même temps aller à des concerts de rocks, ce n'est pas du tout vécu dans un système d'opposition. Il y a ce double mouvement qui est déjà visible dans les équipements culturels, d'un côté d'un métissage artistique, de l'autre un éclectisme culturel. (Donnat)

nécessitant plus de déplacements. Indirectement, par exemple parce qu'elle participe à des processus de valorisation de certains quartiers (processus de gentrification, Vivant 2003), et parce que les pouvoirs locaux s'efforcent de multiplier les équipements culturels pour attirer les catégories sociales hautement qualifiées recherchées par les activités économiques susceptibles de s'implanter dans les métropoles des pays très développés. Les opéras, comme d'ailleurs les universités de pointe, les lycées internationaux ou les centres hospitaliers haut de gamme, deviennent aussi importants – sinon plus – que les business centers et les parcs technopolitains. Il ne faut pas négliger, dans cette même perspective de l'attractivité culturelle et donc économique des grandes métropoles, le rôle de secteurs et de pratiques artistiques marginales, voire illégales. Les "bobos" notamment et les étudiants font de fait le lien entre des marginalités créatrices et les modes reconnues (Brook 2000, Florida, 2002).

Richard Florida évoque une « classe créatrice » qui dans son travail serait de plus en plus en situation d'avoir à créer, qu'il s'agisse des ingénieurs, des médecins, des avocats, des artistes etc. On peut noter que dans le domaine extra professionnel aussi se développent des pratiques créatrices et probablement pas seulement au sein de cette classe créatrice ; Ainsi, Olivier Donnat souligne : « diversification c'est aussi le développement des pratiques amateurs, qui avaient été mis en évidence par une enquête que j'avais réalisée en 1996, et qui montre que globalement, toutes les pratiques amateurs, qu'il s'agisse d'écriture d'art plastique, de théâtre, de musique (mais ça on le savait avec le succès des écoles de musique qui est à peu près le seul domaine où il y a une vraie demande sociale dans le domaine culturel, c'est à dire des gens qui ne peuvent y rentrer parce qu'il y a trop de monde, ce qui est beaucoup moins courant dans d'autres secteurs, il y a une demande forte qui correspond à cette poussée des pratiques amateurs et qui traduit probablement une importance croissante des entrées par la culture, non pas par le savoir, où par la confrontation directe avec les grandes œuvres de l'art et de l'esprit comme disait Malraux, mais plus par une expérimentation, une entrée par le faire, par la pratique elle-même qui peut déboucher après, sans que ce soit automatique, sur la confrontation aux œuvres. » (Donnat)

"Il n'y a pas de culture *in* sans culture *off*" (Vivant, 2003).

Je postule que ces cultures off font systèmes avec, ce que par symétrie on peut appeler la culture in, que toutes deux s'alimentent mutuellement, s'enrichissent, fonctionnent en système et l'objectif de mon travail est de montrer que ces cultures off participent d'une manière similaire aux cultures in, au développement urbain, au processus de métropolisation, de développement urbain dans un cadre de concurrence inter-urbaine et pour cela je m'intéresse en particulier aux squats d'artistes qui constituent un syncrétisme des lieux, des pratiques et des innovations des cultures off. » (Vivant)
Elsa Vivant, s'appuyant notamment sur un ouvrage de Grésillon, montre aussi comment « Le off devient un élément de distinction de la ville, de la construction de son identité et de différenciation, de qualification de Berlin dans la concurrence inter-urbaine, en Allemagne et au niveau européen.

Ces évolutions auront des conséquences diverses sur la manière dont les urbanistes et les aménageurs se représentent et conçoivent les villes (Graham et Marvin, 2001). Outre ce qu'elles impliquent en matière de planification urbaine et d'urbanisme (Ascher 2001), elles supposent

aussi que soient revisit es des notions comme celles de "lieux", d'"espaces publics", "d'urbanit ", de "centralit ".

A travers les diverses enqu tes... on per oit tr s clairement les effets de la politique  . d'am nagement culturel du territoire qui a  t  men e depuis que le Minist re existe, c'est   dire depuis plus de 40 ans maintenant, ... les gens sont plut t satisfaits, ils disent qu'ils sont dans une ville plut t bien situ e de ce point de vue l . Globalement, il y a certaine satisfaction par rapport   l'offre culturelle, par rapport   son existence et   sa diversit , et en m me temps, on voit que la tendance globale est plut t   une hausse de la fr quentation ... Cela not , il faut souligner que les  carts entre ouvriers et cadres sup rieurs ont tr s peu  volu  entre 35 ans, aussi bien dans le domaine du spectacle vivant que des mus es, et donc une certaine permanence des  carts, des disparit s, des in galit s d'acc s aux  quipements culturels entendus au sens strict, th  tre, concert, mus e, lieu d'exposition... Globalement, les couches populaires ou les milieux faiblement dot es en terme de capital culturel restent assez largement   l' cart de la fr quentation des  quipements culturels, et on ne note pas un rattrapage significatif des  carts de ce point de vue l , par rapport aux cat gories de population les mieux dot es...

Bien s r, la notion de "non-lieu" telle qu'elle a  t  remise   l'ordre du jour r cemment (Aug ) n'a pas grand sens (Joseph) et r v le avant tout une certaine c cit  devant des pratiques sociales et des espaces qui ne correspondent pas aux images d' pinal de la ville europ enne. Mais elle souligne que des changements significatifs ont d j   t  op r s et qu'il importe que les concepteurs, les producteurs et les gestionnaires des espaces de la ville prennent mieux en compte les nouvelles formes et les nouveaux lieux des pratiques sociales urbaines. Les centres commerciaux (Kolhaas 2001, Chuihua Judy Chung et aa. 2000), les centres directionnels, les fast-food (Alfino, M. et aa. 1998), les stations service, les a roports, m ritent l'attention des professionnels de la ville.

De m me, il faut s'interroger sur ce que peuvent  tre aujourd'hui des espaces publics, c'est- -dire des espaces de d bats et de rencontres librement disponibles parce que sous le regard du public. Aujourd'hui, qu'est-ce que mettre sous le regard du public ? de quelle nature peuvent  tre les rencontres et les  changes, r els et virtuels (Mitchell, 1999) ?

Ou encore, que devient la densit , contrainte autrefois pour offrir un grand potentiel d'interaction   des citoyens qui se d pla aient   quelques kilom tres   l'heure, dans des villes o  aujourd'hui on se d place   plusieurs dizaines de kilom tres   l'heure et o  l'on dispose pour communiquer non seulement du face- -face (qui prend d'autant plus de valeur, Graham et Marvin, 1996), mais encore de toutes sortes de moyens de t l communication ?

Cette capacit    se d placer   grande vitesse modifie les rapports au territoire, notamment pour les pratiques culturelles. Ainsi, O. Donnat note : « La premi re, je crois qu'il y a une distinction dans les  quipements culturels qui est forte du point de vue des publics, c'est la notion d' quipement de proximit , il y a certains  quipements culturels qu'on souhaite vraiment avoir pr s de chez soi, et le meilleur exemple, c'est la biblioth que, qui est vraiment un  quipement culturel de proximit , parce qu'on y va souvent (c'est li    la fr quence) et on y va souvent avec les enfants, on a donc besoin que ce soit pr s. Par contre, pour les sorties, on sait que pus elle est exceptionnelle, plus on peut faire des kilom tres pour y aller, et m me   la limite, pour certaines sorties prestigieuses, le fait d'aller   Paris n'est pas un handicap et peut participer du fait m me que c'est une sortie. Je verrais plut t  a en terme de triptyque, les choses chez soi, qui sont de plus en plus connect es   des pratiques de sortie, des sorties qui n'en sont pas vraiment, qui sont la fr quentation des lieux de proximit , et puis la sortie culturelle, l  qui peut aller tr s loin. Dans certains milieux, on va couramment voir une exposition   Amsterdam,   (Donnat)

En guise de conclusions, quelques perspectives pour les études urbaines et les modes de planification...

S'agissant du commerce (biens et services destinés aux particuliers), il serait probablement utile d'affiner les dispositifs d'observation des dynamiques d'évolution, en essayant autant que possible d'identifier les processus de spécialisation thématique et sociale (nature des activités et types de clientèles). Cela permettrait à la fois de tirer parti de certaines évolutions « spontanées » (et donc a priori adaptées aux marchés ou à leurs marges), et à la fois de réguler d'autres évolutions susceptibles d'avoir des effets indésirables (nuisances, évictions de certains groupes sociaux etc.).

S'agissant des temporalités urbaines et en particulier des phénomènes de désynchronisation et de resynchronisation, on dispose actuellement de très peu de données suffisamment précises (et en particulier suffisamment localisées) pour appréhender l'évolution temporelle des pratiques urbaines et pour agir en cette matière. Des enquêtes pourraient être entreprises systématiquement auprès des générateurs de mobilité (entreprises, commerces, services) pour apprécier l'évolution des heures, rythmes et régularités de leurs activités.

La notion de centralité spatio-temporelle est importante de même que celle de zoning spatio-temporel. Aujourd'hui, bien des lieux publics ont des fréquentations et des usages variés selon les diverses heures et les divers jours de la semaine. Les publicitaires l'ont compris qui s'efforcent de varier les messages qu'ils font passer sur les panneaux électroniques en fonction des « cibles » qui sont dans les rues aux diverses heures. Les italiens ont inventé la notion de « citadelle des temps continus » qui peut donner naissance à des sortes de centre de services publics et privés « de garde », ouverts et accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. On peut aussi essayer de penser de nouvelles modalités de planification et de réglementation urbaines, et concevoir des équipements et des services, en tenant compte des heures d'opérationnalité des activités, pour mieux répondre aux besoins de plus en plus simultanés de la ville qui travaille, de la ville qui dort, de la ville qui s'amuse, et pour rendre ces activités le plus compatible possible.

La notion de centralité temporelle existe également sans association directe à une centralité spatiale : ainsi les heures de pointe sont une forme de centralité temporelle, qui s'exprime spatialement plutôt par des concentrations de flux. L'exemple que nous avons évoqué du développement des sociabilités du samedi soir, ou le développement de nouveaux événements ritualisés, montre que de nouvelles centralités temporelles émergent. Il serait intéressant que les études urbaines et les documents d'orientation de la planification et de l'urbanisme prennent en compte ces évolutions. Cela serait aussi très utile aux « bureaux du temps » qui se mettent en place dans un certain nombre de communes et d'arrondissements, mais qui ne sont qu'un des formes de régulation de ces nouvelles spatio-temporalités.

De même, il faudrait disposer de cartographies des flux des déplacements urbains en fonction des heures et des jours.

L'individualisation et la différenciation des pratiques sociales doit aussi conduire à se réinterroger sur la pertinence des problématiques encore dominantes en matière d'équipements publics. Il est probable que les exigences de différenciation des prestations orienteront les pouvoirs publics à penser plus leurs réponses en termes de services, de « livrables », à s'efforcer d'apprécier les « demandes » et probablement moins à se contenter de logiques d'offres constituées par des équipements.

La notion de flexibilité est évidemment au cœur de ces nouvelles approches. Elle ne signifie pas que l'on abandonne tout projet, mais que l'on se donne les moyens de concevoir l'occupation des territoires en se réservant des possibilités d'adaptation, voir de transformation à moyen et long terme.

La prise en compte de la diversité des usages et des pratiques dans un même lieu (par les mêmes personnes et par des personnes différentes) conduit non à la notion de « non lieu » mais plutôt à

celle d'hyperlieu, c'est-à-dire de lieu à n dimensions. Cela devrait avoir des conséquences tant sur la représentation cartographique des territoires, mais aussi sur la conception des réglementations et des aménagements.

L'importance prise par le développement de la consommation marchande (et individuelle) a aussi des effets secondaires qui mériteraient d'être pris en compte. Ainsi, les ménages sont confrontés à une inflation du nombre des objets qu'il ont à engranger dans leur logement. Ceux qui disposent de résidences secondaires y trouvent des capacités de rangement complémentaires, mais ils ne sont qu'une minorité. Ceux qui habitent une maison individuelle ont souvent une certaine capacité de rangement dans des mètres carrés non habitables (combles, garages) ; Mais l'accroissement des prix des surfaces immobilières rend la possession de ces objets de consommation de plus en plus coûteuse (qu'il s'agisse des objets à usage saisonnier, ou des produits périssables qui sont de plus en plus stockés ni dans les usines agro-alimentaires, ni chez les distributeurs, mais dans les réfrigérateurs et les congélateurs des habitants). Cela explique le succès d'une série de sociétés nouvelles qui offrent des volumes de stockage aux particuliers. Ces sociétés connaissent un succès certain. L'une d'entre elles envisage même de développer des caves à vin collectives qui permettraient aux amateurs de conserver leurs vins (qu'ils achètent de plus en plus tôt dans les foires à vin des grands distributeurs) dans les meilleures conditions, sans risques, et pas trop loin de leur domicile. On assiste là à une forme supplémentaire de la démultiplication du domicile (sa fragmentation, et l'usage à temps partiel de ses composantes) et au développement de « systèmes résidentiels ». L'identification de ces phénomènes émergents, leur analyse et leur cartographie aideraient certainement les réflexions prospectives qui sont indispensables pour l'établissement de schémas d'orientation urbaine à long terme.

La question de l'attractivité de la région et de ses diverses composantes, est une question clef pour le développement de la RIF.

Il est probablement nécessaire que la Région, avec les autres collectivités territoriales, fasse du marketing stratégique, en distinguant aussi précisément que possible les diverses couches sociales qui doivent trouver leur place dans l'ensemble régional, en identifiant les caractères urbains qui sont susceptibles de correspondre aux demandes et aux pratiques des divers groupes sociaux.

Il faut probablement aller plus loin que ce que l'on a fait jusqu'à présent pour élaborer un « urbanisme social et thématique » : quelle est l'agglomération (habitat, transports, services etc) dont ont besoin par exemple les personnes âgées, les étudiants, ou encore les amateurs de sports collectifs, de musique etc ?

Bibliographie

ALFINO, M., CAPUTO, J.S., WYNARD, R. (eds.) 1998, *McDonaldization Revisited. Critical Essay on Consumer Culture*, Westport, Connecticut, Praeger.

APPADURAI, Arjun (1998), *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*. Cambridge University Press.

ASCHER, François (1995), *Métapolis, ou l'avenir des villes*, Éditions Odile Jacob.

ASCHER, François (2001), *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*. La Tour d'Aygues, éditions de l'Aube

ASCHER, F. (2001), *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. La Tour d'Ayguès, éditions de l'Aube.

ASCHER, F., GODARD, F. (dir.) (2003, à paraître 1^{er} trimestre) : *Modernité : la nouvelle carte du temps*, La Tour d'Ayguès, éditions de l'Aube.

AUGÉ, Marc (1992), *Non – lieux*. Éditions du Seuil.

AYMARD, Maurice, GRIGNON, Claude, SABBAN, Françoise (1994), *Le temps de manger. Alimentation, emploi du temps et rythmes sociaux*. Éditions de la MSH – INRA.

BAUMAN, Zygmunt (2000), *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press, 228 p.

BECK, Ulrich, GIDDENS, Anthony, LASH, Scott, (1994), *Reflexive Modernization. Politics, Tradition and Aesthetics in The Modern Social Order*, Cambridge, Polity Press.

BECKER G., "A theory of marriage", *Journal of Political Economy*, part n°1, 81, 1973 ; part n°2, 1974.

BELLANGER, François, (2001), *Escapes*, Éditions Transit.

BOULIN Jean-Yves, MUCKENBERGER, Ulrich (2002), *La ville à Mille temps. Les politiques des temps de la ville en France et en Europe*. La Tour d'Ayguès, édition de l'Aube, 224 p.

BOULIN, Jean-Yves, DOMMERGUES, Pierre, GODARD, Francis (2003), *La nouvelle aire du temps*. Éditions de l'Aube / Datar.

BROOK, David (2000), *Bobos in Paradise. The New Upper Class and How They Got There*. Simon and Schuster.

CHAIN, Ch., GIAN N.S. (2000), *Commerce, une dynamique pour demain*. Editions Liaison.

CHENU, Alain, HERPIN, Nicolas (2002), « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? » in : *Temps sociaux et temps professionnels aux travers des enquêtes "Emploi du Temps"*. Economie et Statistique, n°352-353.

CHUNG Chuihua Judy, INABA Jeffrey, KOOLHAS Rem, LEONG Sze Tsung (eds), (2002), *The Harvard Design School Guide to Shopping / Harvard Design School Project on the City*, Harvard University Press ?

DONNAT, O. (1994), *Les Français face à la culture*. La Découverte.

DONNAT, O. (1997), *Les pratiques culturelles des Français*. Enquête, La Documentation française.

DUBET, François, MARTUCELLI, Danilo (1998) : « Dans quelle société vivons-nous ? » Le Seuil.

FLORIDA, Richard (2002), *The Rise of the Creative Class. And how it's transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books

- ESPING-ANDERSEN, G. (1999), *Les trois mondes de l'État-Providence, Essai sur le capitalisme moderne*. PUF, première édition 1990.
- GADREY, J. (1996) *L'économie des services*. La Découverte, " Repères ", première édition 1992.
- GARABUAU-MOUSSAOUI, Isabelle, PALOMARES, Élise, DESJEUX, Dominique (dir.) (2002), *Alimentations contemporaines*. l'Harmattan, 397 p.
- GERSHUNY, J. (1978) *After Industrial Society ? The emerging self service economy*. London. Humanities Press.
- GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*. Éditions l'Harmattan.
- GILMORE, J.H. , PINE II B.J. (1999), *The Experience Economy*. Harvard Business School Press.
- GODARD, Francis (2000), « Les temps urbains réinventés » in " Ville.com " numéro spécial de la revue *La recherche*. supplément au n°337, décembre.
- GRAHAM, Stephen, MARVIN, Simon (1996), *Telecommunications and the City ; Electronic Spaces, Urban Places*, Routledge
- GRAHAM, Stephen, MARVIN, Simon (2001), *Splintering Urbanism*. Routledge.
- GRUZINSKI, Serge (1999), *La pensée métisse*, Éditions Fayard.
- HEALEY, Patsy , KHAKKEE, Abdul (Editor), MOTTE, Alain, NEEDHAM, Barrie (Eds), (1997), *Making Strategic Spatial Plans*, UCL Press.
- HERPIN, N., VERGER, D. (2000), *La consommation des Français*. deux tomes, La Découverte, collection Repères, n° 279-280
- HERPIN, N. (2001), *Sociologie de la consommation*. repères n°319, La Découverte.
- HIRSCHMAN, A.O. (1983), *Bonheur Privé, action publique*. Fayard, première édition 1982.
- HOCHSCHILD, Arlie Russell (1997), *The time bind : When Work Becomes Home and Home Becomes Work*. New York, Metropolitan Books.
- INGLEHART, R. (1997), *Modernisation and postmodernisation : cultural, economic and political change*. Princeton.
- JACOBS, Jerry A, GERSON Kathleen (2002), *The time divide : Work, Family, and Social Policy in the 21st Century*. A paraître à Harvard University Press.
- JOSEPH, Isaac (1998), *La ville sans qualités*. La Tour d'Aygues, éditions de l'Aube.
- JUAN, S. (1995), *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*. Paris : PUF.
- JUAN, S., LE GALL, D. (dirs.), (2002), *Conditions et genres de vie. Chroniques d'une autre France*. Paris : l'Harmattan (coll. Sociologies et environnement)

- KOOLHAAS, Rem, *et alii.* (2001), *Mutations*. Actar.
- LAHIRE, Bernard (2001), *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*. Paris : Nathan, Collection « Essais et recherches », 271 p.
- LANGLOIS, Simon, Nouvelles orientations en sociologie de la consommation, *L'Année sociologique*, 2002, n° 1, pp. 83 – 104
- LANCASTER, K. (1996), « A new approach to consumer theory », *Journal of political Economy*, n° 74.
- LARMET, Gwenaël (2002), « La sociabilité alimentaire s'accroît », pp. 191 – 211, *Économie et Statistique*, n° 352 – 353, INSEE.
- LAPLANTINE, François, NOUSS, Alexis (1997), *Le métissage*, Éditions Flammarion.
- MARCUSE, Herbert (1968), *L'homme Unidimensionnel, essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Minuit, première édition 1964.
- MARTUCELLI, Danilo (1999), *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XXème siècle*. Gallimard, 709 p.
- MASBOUNGI, Ariella (coord.) (2001), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent*. La Documentation Française.
- MITCHELL, William, (1999) *e-topia. "Urban life, Jim – but not as we know it"*, MIT Press.
- MOATI, Philippe (2001), *L'avenir de la grande distribution*. Odile Jacob.
- PUTNAM, Robert D. (2000), *Bowling Alone. The Collapse and revival of American Community*. Simon and Schuster, 541 p.
- RIFKIN, Jeremy (2000) , *The Age of Access. The New Culture of Hypercapitalism where all of life is a paid-for experience*. Penguin Putnam.
- RIGNOLS, E. (2002), « La consommation des ménages depuis quarante ans », *Insee Première*, n°832, Insee.
- ROBINSON, John P, GODBEY, Geoffrey (1997), *Time for life. The Surprising Ways Americans Use their Time*. University Park, PA : Pennsylvania State University Press.
- ROCHEFORT, R. (1995), *La société des consommateurs*. Paris : Odile Jacob.
- ROCHEFORT, Robert (1997), *Le consommateur entrepreneur*. Éditions Odile Jacob.
- SCHOR, Juliet (1998), *The Overspent American. Upscaling, Downshifting, and the New Consumer*. New York, Basic Books, 253 p.
- SINGLY, François de (2000), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*. Éditions Nathan.

de SOUSA, SANTOS, Boaventura (2001), La globalisation contre-hégémonique et la réinvention de l'émancipation sociale, pp. 45 – 64 in MERCURE, Daniel (dir.), *Une société – monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Les Presses de l'Université de Laval, De Boeck Université`

URBAIN, Ch. (1999), *Quel commerce demain ?* Avis et Rapports du Conseil Economique et Social, Les Editions des Journaux Officiels.

URRY, John (2000), *Sociology Beyond Societies. Mobilities for the twenty-first century*. Routledge.

VIARD, Jean (2002), *Le sacre du temps libre. La société des 35 heures*. Editions de l'Aube.

WARDE, Alan, MARTENS, Lydia (2000), *Eating Out. Social Differentiation, Consumption and Pleasure*, Cambridge University Press

WARNIER, Jean-Pierre (1999), *La mondialisation de la culture*. La Découverte.

ZUKIN, Sharon (1995) *The Culture of Cities*, Blackwell Publishers.

« Individu et société, la nouvelle donne »

séminaire du 27 Janvier 2003 après-midi

Alain Bourdin

« Individu et société, la nouvelle donne »

INTRODUCTION:

Référence « transversales » : Beck U. (2001) Beck U. et Beck-Gernsheim E. (2001) Bell D. (1976), Boudon R. (1999) *Cahiers internationaux de sociologie* (2003), Dear M. (2000), Gauchet M. (2002) Giddens, A. (1994) Hirschman, A.O. (1983), Lahire B. (2001), Mercure D. Ed. (2001), Rifkin J. (2000).

Cette demi-journée présente pour une part un caractère transversal par rapport aux séances précédentes.

On a choisi d'y développer des thèmes proches des préoccupations opérationnelles (sécurité, demande vis à vis de l'espace de proximité notamment) mais on a voulu le faire en situant fortement les interrogations par rapport à des théories, car un des problèmes de la recherche qui alimente actuellement la prospective (et de la prospective elle-même) est de redonner une place aux débats d'interprétation qui sont une condition essentielle de l'exploration des possibles comme de la scientificité des démarches.

PREMIERE PARTIE : ELEMENTS POUR UN CADRE D'ANALYSE

A - Sept affirmations majeures sur le modèle dominant de société.

Toutes les sociétés, toutes les catégories sociales, tous les individus ne sont pas également atteints par les tendances caractéristiques de ce modèle. Dans le contexte social de l'Île-de-France, elles pèsent très lourd, soit par leur influence directe, soit par les réactions qu'elles produisent.

1-L'individualisme triomphe

réf. : Elias N. (1973), Hirschman A. (1983), Boutinet J-P. (1990), Singly et al. (...), Lahire B. (2001), Gauchet M. (2002), Beck U. et Beck-Gernsheim E. (2001), Ehrenberg A. (1998)

- L'individu devient la mesure de toutes choses et l'expérience individuelle devient le cadre de l'expérience collective. De multiples travaux montrent que des engagements très collectifs sont vécus comme des aventures individuelles.
- Le lien social est un contexte plus qu'une contrainte (« libres ensemble ») et l'électivité y prend une importance croissante. C'est par exemple ce qu'illustre l'évolution des relations familiales.
- L'individu construit son action et y exerce sa rationalité. Chacun construit son « parcours », et doit faire ses propres choix, même si c'est sous forte contrainte. Les injonctions à le faire sont omniprésentes. La capacité à réaliser cette construction est variable et génératrice de différences sociales.
- Cette auto-référence individuelle entraîne l'inquiétude sur soi et la méfiance vis-à-vis de l'autre.

2- Si Dieu est mort...

réf : Boudon R. (1999), AISLF... , Gauchet M. (2002), Boutinet J-P. (1990), Freund J.(1990)

- Le relativisme (« tout se vaut ») domine. Le sens donné n'existe plus. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait plus de croyances, mais elles sont désormais choisies et garanties par la seule adhésion. Conséquences : incertitudes sur les valeurs et leur hiérarchie, zapping. Contre-tendance : crispation.
- La demande de sens est forte, mais le sens est fragile (par exemple l'emblématique l'emporte sur la symbolique) et périssable. Un marché du sens se développe. Les « grands récits »

politiques ou religieux sont remplacés par une multitude de petits récits portés par le discours politique, les médias, la publicité, les différentes formes d'expression artistique. La perception, avec la mobilisation de tous les sens, structure fortement notre relation au monde. Cette esthétisation est productrice de significations.

3-La rationalité est centrale, mais elle n'est pas ce que l'on croyait

réf : Boudon R. (1999), Friedberg E. (1994), Giddens A. (1994), Freund J. 1990 ,Boudon R., Demeulenaere P., Viale R. (2001).

On a cru que « rationalisation ¹ » signifiait mise en ordre et progrès et que l'individu rationnel était prévisible et toujours mu par les mêmes ressorts. On imaginait que le monde et l'individu avançaient sous l'empire de l'optimisation et de l'utilité. C'est ce que n'ont radicalement pas fait les théories sociologiques « anti-utilitaristes ». Ces théories sont dépassées et aujourd'hui l'on dira plutôt :

- La rationalisation des sociétés est un processus de mise en ordre et en cohérence rationnel croissant des sociétés, mais il produit nécessairement de nouvelles formes de désordre (« les solutions d'aujourd'hui sont les problèmes de demain »)
- Un processus parallèle est l'intellectualisation ou abstraction des phénomènes sociaux. Place toujours plus grande des abstractions.
- La rationalité des individus croît, ce qui signifie qu'ils s'efforcent d'obtenir une satisfaction optimale, en fonction des informations dont ils disposent et de la théorie qu'ils construisent pour analyser la situation, au regard des attentes qu'ils appliquent à cette situation (en termes de valeurs, affects ou intérêts).

En simplifiant : les sociétés créent (ou découvrent, comme on voudra) de nouveaux problèmes à chaque fois qu'elles en résolvent un. Typiquement : la multiplication des expertises qui permettent d'organiser par exemple la protection sanitaire, crée des problèmes d'interaction – ou de simple communication – entre les expertises (bien analysé à propos de la vache folle).

Les abstractions (l'argent, le temps abstrait, l'espace abstrait, la sécurité abstraite, les sentiments abstraits à travers des mesures « objectives » ², le droit...) occupent le quotidien. « Les gens » raisonnent sur ce qu'ils font et se livrent à des calculs, mais ces calculs sont faits sur des bases tellement diverses que cela ne les rend pas plus prévisibles pour autant.

¹ Au sens du processus historique de rationalisation des sociétés, dont la théorie a été faite au début du 20^{ème} siècle, notamment par Max Weber.

² Le développement de l'abstraction est aussi dans les multiples tests (notamment des revues « féminines »), même si on en plaisante, voire dans les horoscopes – surtout quand ils se parent de scientificité, avec force supports informatiques et thèse « en Sorbonne » à la clé...

4- La réflexivité se généralise

réf : Beck U., Giddens A., Lash S. (1994), Cahiers Internationaux de Sociologie (2003), Mercure D. ed. (2001).

- Multiplication et accélération des informations sur l'action et des processus de rétroaction. Les maîtriser devient un problème. Les marchés financiers fonctionnent en temps réel à l'échelle planétaire. Les systèmes de veille peuvent donner une foule d'informations en temps réel également. Mais il faut les gérer et la mise en route de dispositifs automatiques de réaction ne concerne que des systèmes techniques clos. La question du « qui est derrière la caméra ? » est très actuelle. Celle du rôle de la veille, le sens nouveau de la notion de *reporting*, la place de l'évaluation etc. s'inscrivent dans cette évolution¹.
- La prise en compte de ces informations dans la construction de l'action améliore l'efficacité et la réactivité, donc la logique du *just in time*. Mais cet accroissement de la flexibilité entraîne celui de l'incertitude. Paradoxe : en développant nos capacités de maîtrise du monde nous augmentons notre sentiment de ne rien maîtriser.
- La demande d'expertise (scientifique ou autre) est une réponse à l'incertitude. Elle est donc croissante et toujours plus exigeante, en particulier sur l'immédiateté des réponses (cf. les débats sur la vache folle, les OGM etc.)
- En retour, cette expertise montre la complexité des problèmes et relativise les certitudes, donc développe ce contre quoi elle lutte. Les interactions entre expertises deviennent de plus en plus problématiques et doivent faire l'objet d'une gestion spécifique lourde (transversalité, gouvernance des expertises etc.)
- Cela produit la déception, la mise en cause de la science et des experts, qui n'est en rien un retour en arrière mais dans ses formes actuelles, un phénomène radicalement nouveau.

5-There is not such a thing as society

réf : Ascher F., Godard F. (1999), Dubet F. Martucelli D. (1998), Bourdin A. (2000 b-), Diken B. (1998).

- ***Les mises en cause de l'idée de société sont diverses, mais convergent sur les points suivants:***
 - Raréfaction des sociétés closes au périmètre bien délimité, au profit de sociétés ouvertes aux frontières relatives. Cela vaut pour l'économie, la culture (y compris les modes de vie ou les croyances), la parenté etc. Les phénomènes réactifs d'enfermement ou d'intolérance sont une manifestation de ce phénomène. Cependant l'affirmation locale (ou de la spécificité d'un groupe) n'est pas nécessairement de l'enfermement, elle peut s'associer à une inscription dans un espace global.
 - Affaiblissement des structures macro-sociales (institutions, stratification, systèmes de valeurs, d'expression et de connaissance) au profit de structures micro-sociales (expressions localisées, réseaux) éventuellement précaires et/ou des interrelations entre individus. Celles-ci se structurent facilement comme des marchés : trouver un compagnon ou une compagne par internet est typique de cela.
 - Importance des phénomènes sociaux autonomes et auto-référents, c'est-à-dire faiblement (ou pas du tout) reliés à un contexte social général. Le phénomène des sectes

¹ qui a toutes sortes de développements, par exemple les équipements qui peuvent permettre de suivre en quasi permanence l'évolution des indicateurs de santé des habitants d'un logement.

n'est pas nouveau, mais la structure de secte –typique de cette auto-référence souvent coupée du contexte social - revêt aujourd'hui une importance sociale nouvelle.

6- Nous vivons la société du risque

réf : Beck U. (2001), Cahiers Internationaux de Sociologie (2003).

- La catégorie de risque est au centre de la « vision du monde de la civilisation » contemporaine. Le risque n'est pas seulement ce que l'on calcule (modèle de la rationalité économique), c'est également un cadre de lecture du monde. Tout peut devenir risque. Cette lecture qui appelle l'importance donnée aux protections contre les risques comme les comportements de défi (comportements à risque) a toutes les chances de se développer.
- Le risque est d'abord associé à des aléas ou des dangers extérieurs au monde social (les tempêtes dans le cas des assurances maritimes, qui sont à l'origine du terme). Mais il y a également les pirates et le risque d'origine *interne* est celui auquel on accorde une importance croissante. La tendance est de renvoyer des dangers externes (par exemple les pluies diluviennes et les inondations) à des risques d'origine interne (ceux qui découlent de l'émission de gaz à effet de serre ou de l'urbanisation anarchique)¹.
- La peur comme catégorie culturelle (re)prend une place centrale. Mais les peurs du moyen âge nous sont étrangères et réciproquement. Comprendre que la peur n'est pas conjoncturelle, qu'elle est au cœur de la civilisation, l'analyser et apprendre à la « gérer » est essentiel pour la compréhension des sociétés urbaines du 21^{ème} siècle.
- La notion de risque majeur mettant éventuellement en jeu la survie de l'humanité marque l'imaginaire contemporain, en particulier l'imaginaire européen, fortement marqué par le nazisme, les risques nucléaires liés à la guerre froide, Tchernobyl et les grandes catastrophes technologiques, le SIDA et la vache folle...

7-Le modèle de la consommation façonne notre vie

Rocheffort R. (1997), Viard J. (2002), Rifkin J. (2000), Bell D. (1976), Donnat O. 1994, Juan S, Le Gall D. dir (2002), Dear M. (2000), Brooks D. 2000.

- ***Outre qu'elle se développe, la consommation devient un modèle du rapport au monde.***
 - Le monde comme flux : chacun d'entre nous est presque en permanence à un carrefour de flux d'informations (LCI ou France-Info l'illustrent d'une façon, les messageries internet d'une autre), de produits (ne serait-ce qu'à travers la publicité), de personnes, d'objets divers (l'expérience de la métropole c'est de croiser, côtoyer ou s'inscrire dans des flux), d'images virtuelles. Mais c'est l'expérience du monde en général qui se présente comme celle d'un ensemble de flux entre lesquels on joue sans arrêt (image du zapping).
 - Le régime de la différence généralisée. Tout nous incite à nous différencier des autres, dans les produits que nous consommons, dans nos comportements ou nos représentations. Cela va de pair avec l'individualisme. Le régime de la différence généralisée atteint les objets les lieux etc. Mais ce qui est paradoxal, c'est qu'il s'agit de différences mesurables, et que pour nous différencier nous entrons dans un système de comparaisons qui homogénéise le monde. Donc ceux qui disent que le monde s'homogénéise et ceux qui disent que tout se différencie ont également raison.

¹ On a certainement raison de le faire, mais ces explications bénéficient d'un grand succès d'opinion et là est le point important.

- Le choix permanent et l'omni-présence des structures de choix : la civilisation du catalogue s'accompagne de multiples injonctions à choisir¹. Cela contribue à la production de l'interrogation sur soi ou des peurs sociales.
- L'avoir remplace l'être et le faire remplace l'avoir. Il y a longtemps que le patrimoine est devenu plus important que la gloire, l'honneur ou la vertu. Mais l'usage tend à l'emporter sur la possession.

B-les catégories de l'expérience sociale métropolitaine

L'interaction complexe entre ces tendances produit un cadre de l'expérience individuelle et collective dans le contexte des métropoles dont quelques éléments méritent d'être soulignés et dont l'importance particulière est largement reconnue par les chercheurs.

1 - La labilité des contextes de l'action

réf : Friedberg E. (1994), Javeau C. (2001)

- Les contextes de l'action sont sans cesse en mouvement et en reconstruction. Dans l'univers urbain, ils sont extrêmement divers et connaître ou comprendre le contexte est très souvent un problème - et pas seulement pour les plus démunis. On croit savoir ce que sont les contextes pour les différents acteurs et usagers de la ville parce qu'on peut les définir à partir d'éléments qui étaient significatifs dans des situations sociales antérieures et qui ne tenaient pas compte de cette labilité. En fait il est nécessaire de reconstruire des typologies de contextes urbains et ce travail n'est pas achevé.
- La question de la compétence (perceptive, technique, sociale etc.) pour appréhender ces contextes, donc de la manière dont on l'acquiert ou la transmet, est toujours posée et souvent sous-estimée. On devrait faire l'analyse systématique des problèmes de compétence qui se posent à diverses catégories d'habitants des villes².
- La maîtrise des situations (quelles qu'elles soient)³ est donc une difficulté et un objectif majeur pour les habitants des villes. Elle fait l'objet de stratégies multiples (y compris les stratégies de « dérive » consistant à renoncer à toute maîtrise et à se laisser porter)⁴.
- La volonté d'être acteur plutôt que spectateur et de construire individuellement son comportement est souvent présente. Elle rend plus aiguës les questions de maîtrise et de compétence. L'impossibilité d'être pleinement un acteur peut conduire à la défection ou à la passivité.

2- La perception du contexte

réf : Joseph I. (1998), Masbounji A. (2001)

¹ A une échelle qui n'est pas celle des individus ou de la vie quotidienne, la multiplication des « mises en concurrence » et celle des critères d'évaluation contribue à ce mouvement et aux difficultés qu'il entraîne.

² Mais ceux qui commandent les études sont souvent des diplômés de l'enseignement supérieur qui parce qu'ils n'appartiennent pas aux catégories les plus riches utilisent beaucoup les divers services ou opportunités offertes par la ville et qui par ailleurs sont souvent particulièrement soucieux d'avoir un usage « intelligent » de la ville. De ce fait, ils ont particulièrement développé leurs compétences pour comprendre la ville. Cela les rend moins attentifs à ce type de problèmes.

³ Qui concernent la sphère privée ou publique, familiale, professionnelle etc.

⁴ Ce qui conduit par exemple au grand endettement.

Dans des situations marquées par l'incertitude et la diversité, alors que les significations sont problématiques et que la perception esthétique du monde se développe:

- L'ambiance devient structurante des situations urbaines. Elle est une composition poly sensorielle thématifiée¹ qui est une offre de sens, un cadre de lecture et indique des comportements possibles.
- L'événement est l'occasion d'être acteur, producteur de lien social et de significations. Il opère une mise en ordre et organise la perception et la maîtrise du contexte. Mais les échelles de l'événement sont diverses : si le mondial est roi, si Paris-plage ravit, le marché de Noël a également son importance.

3-La fragilité des références communes

réf : Habermas J. (1993), Mesure S. , Renaut A. (1999)

- Il existe beaucoup moins de perceptions et de références communes qu'on ne le croit (surtout dans les domaines qui nous concernent). Le ça va de soi ne se porte pas bien. La connaissance des objets qui constituent une grande ville est très peu partagée et la plupart des grands équipements par exemple constituent des boîtes noires pour ceux qui n'y travaillent pas. Il n'existe pas non plus a priori de cadre de représentation (pas plus la carte ou même la maquette² que le reste) qui soit facilement partagé.
- Ces références ont sans cesse besoin d'être produites et c'est une fonction sociale centrale. Les opérations d'information et de communication ne suffisent pas. La concertation est trop souvent utilisée à propos d'objets très délimités et dans une perspective instrumentale. Des expériences comme le stadt-forum de Berlin ou certains projets urbains français sont utiles pour alimenter une réflexion sur la construction de références communes.
- L'argumentation, la justification et la procéduralisation (c'est à dire la construction de dispositifs pour organiser les relations entre acteurs considérée comme un élément de l'échange et pas seulement comme un outil) interviennent dans la production de références communes.
- La symbolique et l'appel à l'imaginaire se combinent avec l'argumentation et la procéduralisation. Les processus de fondation et l'invention de récits de fondation y tiennent une place significative. Les grands élus cherchent à développer des discours de fondation et les promoteurs ont appris à s'en servir.

4- Inscription sociale et rapport à l'autre

réf : Pharo P. (1991), Grafmeyer Y. (1999), Lepoutre D. (1997)

- Les appartenances sociales classiques (classes sociales, localité, milieu professionnel, famille comme groupe structuré³...) s'affaiblissent⁴ au profit des « désaffiliations » négatives¹ ou positives, des réseaux ou des adhésions fortes mais instables (« tribus »).

¹ Par exemple, dans la gare de Lyon d'il y a 3/4 de siècles, les sons, les odeurs, les objets, l'architecture, tout « déclinait » le thème du voyage et le dîneur du train bleu pouvait rêver de destinations lointaines, comme en ont témoigné plusieurs écrivains. Ce qui était là le résultat d'un concours de circonstances, auquel il n'est pas certain que tous les usagers aient été sensibles, devient un objectif, et ce genre de compositions bénéficie d'un grand succès.

² Il existe des recherches à ce sujet.

³ Et non comme réseau de relations dominé dans lequel les choix électifs tiennent une place primordiale.

⁴ Soit en ayant moins d'intensité soit en devenant optionnelles (et éventuellement très intenses pour ceux qui les choisissent).

- Les phénomènes « olsoniens » dominent : les comportements de « parasites sociaux » sont favorisés par l'affaiblissement des appartenances et l'existence de grands groupes d'intérêt (par exemple les consommateurs des hyper-marchés ou les usagers de la RATP) qui restent latents et deviennent rarement manifestes.
- Les liens à faible contrainte, c'est-à-dire impliquant peu d'engagements réciproques², sont fréquents et souvent perçus comme satisfaisants. La « convivialité » de quartier s'inscrit dans cette catégorie plus que dans l'appartenance.
- La catégorie de confiance prend de l'importance face à un *autre* souvent suspect, mais également face aux abstractions et aux systèmes techniques que l'on ne peut maîtriser³

5- L'importance de la vie quotidienne

réf : Javeau C. (2001), Gadrey J. (1996), Lefebvre H. (1975), Goffman E. (1973).

Ce n'est pas à partir de la vie quotidienne que se fera la dynamique des métropoles, mais c'est elle qui posera les plus grands problèmes de gestion et qui commandera la réussite. La notion de qualité urbaine lui est indissolublement liée.

La principale question est celle de la maîtrise, par rapport aux contraintes de la vie urbaine et pour accéder à ses ressources. La maîtrise se définit comme une totalité et par une capacité d'organiser, non comme l'accès à des ressources standardisées : maîtriser sa vie quotidienne ce n'est pas avoir le métro ou l'épicier à sa porte (ce qui ne fait pas de mal), c'est d'abord pouvoir articuler des domaines d'activités différents, des choix divers et parfois contradictoires, des ressources multiples, à l'échelle d'une « unité de vie » qui comprend en général plusieurs personnes (ménage).

La demande de maîtrise influence de manière décisive la question des services⁴.

Les demandes et les enjeux liés à la vie quotidienne s'expriment principalement à travers les revendications concernant la sécurité et la proximité.

¹ La désaffiliation négative ne se réduit pas à ses principales causes : perte de l'emploi, ruptures familiales, maladie... Elle existe également « à bas bruit » chez des personnes (que l'on découvre au détour d'une enquête) totalement isolées socialement (seules ou avec des enfants) mais qui (disposant d'un emploi ou d'une source de revenus) restent pour autant en équilibre et n'entrent pas dans les dispositifs d'assistance.

² Ce qui n'exclut pas nécessairement une grande intensité (par exemple affective) ponctuelle.

³ Les gages symboliques et les systèmes experts d'Anthony Giddens.

⁴ Ceux qui font appel à des technologies ou à des prestations nouvelles ou ceux qui sont pure délégation à une autre personne de tâches qui en elles mêmes n'ont rien de nouveau.

DEUXIEME PARTIE : QUATRE QUESTIONS STRATEGIQUES

La proximité et la sécurité sont donc les lieux où se jouent pour une grande part la relation entre l'individu et les contextes métropolitains. Mais le schéma qui vient d'être présenté entraîne également des conséquences pour l'action collective, que l'on présentera rapidement. Enfin, ces évolutions sont particulièrement marquées dans une catégorie sociale, qui en est parfois porteuse : celle que l'on peut appeler nouvelles couches moyennes urbaines et symbolisée par des catégories de consommateurs telles que les « bobos ». L'avenir et le rôle de cette catégorie détermine largement l'avenir des métropoles.

A-La proximité

Réf : Van Zanten A. (2001), Bonnet M. et Bernard Y. (1998), Webster C.J. (2002), Péron R. (2001),

La proximité est d'abord une catégorie de l'expérience urbaine. Elle prend corps par son absence et par son opposé la distance. La distance est spatiale, psychologique, sociale, culturelle. La métropole actuelle est le lieu où l'on expérimente la distance et où l'on cherche la proximité¹.

La définition de ce que l'on cherche dans la proximité est objet de débats. Certains insistent sur la similitude, ce qui conduit à associer la proximité à l'entre-soi et à raisonner avec des schémas sociologiques classiques qui ne tiennent pas nécessairement compte des formes contemporaines de l'individuation. C'est pourquoi il paraît plus pertinent de raisonner dans une perspective inspirée de Giddens. Dans la proximité, on chercherait d'abord la « sécurité ontologique » : le sentiment d'être dans une relation sûre avec soi et avec le monde².

Cette recherche se développe dans trois dimensions fortement liées :

- La *maîtrise* de la situation, donc la connaissance des éléments ou des acteurs qui la constituent, la connaissance des codes, la prévisibilité (ou son sentiment) des comportements des autres et des événements.
- La *familiarité*, en ce qu'elle est non seulement la reconnaissance du déjà connu, mais la mobilisation de l'univers de sens que l'on utilise habituellement, par exemple lorsque l'on est dans l'univers du « ça va de soi », et du partage de nombreux présupposés et sous-entendus.
- La *facilité* pour accéder aux ressources et construire son comportement ou développer les relations avec les autres participants.³

Cette recherche s'opère dans divers contextes. La forme qu'elle prend dépend des caractéristiques des contextes :

- la proximité est souvent d'abord dans la gestion des relations sociales : les affinités électives construisent de la proximité, comme les appartenances fortes peuvent le faire, d'où certaines tentatives de réactivation des appartenances (familiales, religieuses, sociales, locales) traditionnelles. La recherche de la proximité peut alors se doubler d'une incertitude sur la distance : les réactions aux petits troubles de voisinage peuvent être notamment amplifiées par la méconnaissance des auteurs de trouble, ce qui aboutit à ce qu'on ignore leur réel degré de distance.
- On recherche également la proximité dans les organisations – notamment professionnelles. Lorsque le consultant Bernard Cathelat¹ affirme qu'un grand groupe industriel ne peut réussir

¹ Encore que cette recherche ne soit pas universelle : certains habitants métropolitains cultivent la distance.

² Cela conduit à une certaine méfiance à l'égard de divers discours concernant les *gated communities*, la « sécession urbaine » etc. À cet égard les analyses du type de celles de Webster qui expliquent les *gated communities* à partir de l'économie des biens publics locaux paraissent les plus convaincantes.

³ On pourrait appliquer cela à la définition d'un élu de proximité : compréhensible, prévisible, accessible et facile de relation. Qu'il soit dans la proximité géographique n'est qu'un moyen pour obtenir ce résultat.

qu'en s'organisant comme une fédération de PME, il pointe notamment la forte demande de proximité dans l'activité professionnelle (ce qui n'exclut nullement d'échanger avec le monde entier).

- Mais la dimension spatiale de la proximité n'est pas seulement métaphorique. On construit de la proximité autour de son lieu de travail, de ses lieux de loisirs et de son lieu de résidence. La proximité définit alors une ambiance spécifique qui s'inscrit dans l'espace matériellement proche et présente les caractéristiques qui viennent d'être énoncées.

Dans le cas particulier du lieu de résidence, elle se définit et s'évalue à partir des critères suivants :

- Contrôle du contexte, c'est-à-dire des entrées et des sorties, des comportements et des événements, des ressources disponibles dans l'espace de proximité. Il faut rappeler que ce contrôle allait presque de soi dans les quartiers traditionnels et que les concierges et leur cordon étaient aussi efficaces que les systèmes vidéo. Ce contrôle peut être d'origine purement privée et porter sur un espace très limité ou faire l'objet d'une coopération entre l'acteur public, les gestionnaires privés et les habitants sur un espace plus vaste. Les zones 30 ou les dispositifs de gestion urbaine de proximité s'inscrivent dans cette logique. La manière dont on exerce ce contrôle dépend largement des ressources dont on dispose pour le faire (cf. Eric Charmes).
- Commodité. La proximité définit un « centre de ressources » pour la vie quotidienne (cf. Lehman Frisch). La recherche de la commodité dans la proximité géographique par rapport à des exigences, des stratégies ou des possibilités de consommation peut produire des phénomènes d'agrégation qui ne sont pas nécessairement la recherche de l'entre-soi. Cela vaut par exemple pour les stratégies vis-à-vis de l'école².
- Convivialité : c'est-à-dire existence de liens qui augmentent la prévisibilité mais n'entraînent pas de contraintes fortes. Le petit commerce ou les fêtes de quartier produisent ce genre de liens.

En caricaturant, la proximité c'est un espace sécurisé, de bons services et commerces, et des relations agréables mais non contraignantes avec les voisins. Malgré les apparences, cette définition ne va pas de soi, car toute référence à une collectivité, à une appartenance sociale, en est exclue. L'agrégation des comportements et souhaits individuels y tient une place beaucoup plus importante que les phénomènes collectifs.

La proximité de la résidence peut se développer à plusieurs échelles et elle ne constitue pas nécessairement un territoire continu. On peut, par exemple, à partir de discours recueillis dans une enquête, différencier une proximité de l'immeuble, de la cour, de la copropriété, dans laquelle l'emporte le contrôle, une proximité du coin de la rue (celle du café, du marchand de journaux, de l'épicerie maghrébine), marquée par la convivialité et la commodité, une proximité de l'espace de chalandise et de services, où la commodité l'emporte. Mais on peut imaginer d'autres cas de figures.

Conclusions :

- La question de la proximité est beaucoup moins territoriale qu'il n'y paraît : c'est globalement celle des services, de leur fiabilité, de leur accessibilité et de leur coût.
- La réflexion sur la constitution et le contenu de micro-centralités (liés à l'habitat et/ou aux déplacements) est beaucoup plus pertinente que l'obsession de la lutte contre les gated-communities.

¹ Dont les analyses sont souvent aussi éclairantes que leur mise en scène (notamment à travers le vocabulaire) est insupportable pour un chercheur.

² Entre les effets de l'existence d'une carte scolaire, les critères d'entrées dans les lycées de qualité (et plus seulement d'excellence) et le fait que la distance géographique à l'école ou au collège est un problème pour des enfants encore jeunes, on voit bien que l'école est sans doute le service qui a le plus d'effets territoriaux.

- La question des structures juridiques de gestion de proximité est également pertinente, aussi bien dans le cadre public que privé (ASL). L'articulation entre les micro-structures de gestion de proximité et des macro-structures (échelle régionale) de gestion des services est importante, ce qui justifie l'existence de structures de coordination des gestions de proximité à l'échelle des intercommunalités ou des grands opérateurs de services régionaux.
- Enfin on voit l'importance du rôle des communes comme niveau d'animation de la vie sociale et de la création de la convivialité.

B- La sécurité.

Réf: Cahiers de sécurité intérieure n°39 et 43 (2000-2001), AGIR n°10, (2002), Mucchielli L., Robert Ph. dir. (2002), Van Campenhoudt L. et al. (2000), Roché S. (2002), Mucchielli L. (),

La question de l'insécurité, du point de vue de la recherche, se pose dans quatre dimensions : les faits et leur construction, l'interprétation des faits, en particulier pour juger de leur caractère structurel ou conjoncturel, les problèmes de l'action, la dimension territoriale (spatiale) de la sécurité. Les idéologies sécuritaires et leur diffusion constituent en elles mêmes un problème, lié à d'autres, tel que la « montée » de l'intolérance. Cet aspect des choses n'est pas traité ici.

1 - Les faits et leur construction

Il faut distinguer trois formes de l'insécurité : l'exposition aux risques sociaux, l'incertitude sur le contexte dans lequel on se trouve et le comportement des autres, les manifestations de la violence. Ces phénomènes ne sont pas de même nature et ne se mesurent pas de la même façon. Différents travaux concernant les statistiques de criminalité (et l'usage que l'on en fait) et les mesures des « incivilités » ont montré les pièges des diverses formes de mesure.

Par ailleurs d'autres travaux montrent que le sentiment d'insécurité est fortement lié aux contextes urbains (notamment à l'existence de nuisances) et que son expression change selon les contextes ou les interlocuteurs.

Les données concernant l'exposition aux risques sociaux et l'importance de l'exposition à l'incertitude sont insuffisantes et mal reliées à la mesure du sentiment d'insécurité ou aux nombreuses mesures de la délinquance, de la « victimité » (enquêtes de victimation) ou des incivilités, deux notions qui posent d'ailleurs quelques problèmes.

Sous le terme d'insécurité on réunit des faits très différents les uns des autres. Il y a certainement intérêt à passer de la généralité au particulier (par exemple à ne pas noyer le problème spécifique de certaines populations tsiganes bien délimitées dans des analyses très générales), et à reconnaître qu'il y a une diversité de problèmes qui ne se rencontrent que dans les effets d'opinion qu'ils provoquent. Par ailleurs le contexte est très important et comme le montrent par exemple les travaux interactionnistes américains, les mêmes faits n'ont pas du tout la même signification selon les contextes.

Il y a donc grand intérêt à « déconstruire » la question générale de l'insécurité pour en faire une famille de questions ayant des liens, mais fortement différenciées.

2 – L'interprétation et les théories

On peut mettre en avant quelques unes des hypothèses mobilisées et leurs conséquences :

- Avec l'individuation et les incertitudes du sens, notre rapport à la norme change. La tendance au comportement égocentrique augmente (la circulation routière en donne des exemples). L'intériorisation des normes s'affaiblit¹. Cela entraîne qu'il est plus facile de violer les interdits et que la prévisibilité des comportements s'affaiblit. Cela produit des faits d'insécurité et du sentiment d'insécurité. Cela pose également le problème du rôle et des formes actuelles de la répression.
- Cette hypothèse est à relier à celle (Lagrange) selon laquelle le processus de développement de sociétés de plus en plus policées (Elias) s'est arrêté. Il y aurait donc structurellement un retour vers la violence sociale. Dans cette hypothèse, les questions sont de limiter la violence ou de la gérer.
- A l'inverse, on peut dire que c'est notre tolérance à la violence, mais également aux risques ou à l'incertitude qui diminue. Dans ce cas se pose la question des risques qu'entraîne cette diminution (crispation sécuritaire et absence de dynamisme social) et des moyens de les éviter.
- Une autre interprétation insiste sur la dualité sociale (donc notamment sur ceux du chômage) ou sur les effets de la diversité des cultures et la faiblesse de l'intégration. Les débats autour de l'exclusion ou de *l'under class* se situent dans cette veine, comme la réflexion sur la réalité des mesures prises pour socialiser les entrants à la culture française ou aux règles du jeu français.
- Les spécialistes de la société du risque insistent sur l'importance de la peur comme catégorie de l'expérience contemporaine (cf. supra).
- Enfin on peut associer la flexibilité et l'ouverture des contextes sociaux contemporains à la multiplication des incertitudes et des aléas, eux-mêmes générateurs du sentiment d'insécurité et d'insécurité objective à partir du moment où le monde est moins prévisible.

C'est à partir de ces éléments que l'on peut problématiser l'insécurité et l'on constate qu'ils ont un point commun : celui de faire de « l'insécurité » la résultante de phénomènes structurels, ce qui implique que l'enjeu soit de la gérer plus que de la supprimer.

3- Les problèmes de l'action

- En matière de sécurité vis-à-vis du vol ou de la violence physique, comme en matière de sécurité routière ou de sécurité civile, se pose un ensemble de problèmes d'acteurs et de jeux d'acteurs. Le débat entre la répression et la prévention, parfaitement légitime par ailleurs, cache la question des compétences (savoir – faire), des organisations, de la mission des divers organismes ou corps professionnels, et de la co-production de la sécurité par un ensemble diversifié d'acteurs.
- On peut en outre faire l'hypothèse que la demande de sécurité associe une diversité de niveaux et de phénomènes très différents. Donc si on a intérêt à découper les problèmes pour comprendre, il faut sans doute les « transversaliser » pour agir. Cela donne toute leur importance d'une part à la redéfinition des professions publiques et privées de la sécurité (y compris certaines qui sont de l'ordre de l'animation ou de l'assistance), d'autre part à la composition des réseaux d'acteurs qui prendront en charge la sécurité. Ceux-ci seront

¹ C'est un aspect de la notion d'incivilité. Celle-ci présente l'avantage de pointer des faits que tout le monde observe, subit, et – on oublie de le dire – produit (au moins exceptionnellement). Mais elle part d'une définition négative qui elle-même renvoie à une notion difficile (celle de civilité) et ses utilisateurs n'en ont guère élaboré une théorie convaincante. En définitive elle est aussi scientifiquement calamiteuse que médiatiquement efficace.

probablement partiellement les mêmes que ceux qui s'occuperont de l'aide à la vie quotidienne (des services) et devront acquérir une légitimité démocratique.

- Cela renvoie à la question de la gestion de proximité, à des arbitrages sur le rôle du privé et du public. Des dispositifs comme les CLS sont sans doute promis à un bel avenir s'ils deviennent la charte de coopération d'un réseau d'acteurs assurant la sécurité au sens large – et pour tout le monde- sur un territoire.

Reste un dernier point : une métropole comme Paris sera toujours un espace de grande diversité sociale et culturelle. La socialisation des entrants – et même des entrés – à la vie commune sera un problème fort. Les débats sur le modèle républicain et le communautarisme sont certes importants, mais en définitive on peut faire l'hypothèse que la socialisation à société d'accueil¹ est nécessaire. Les manières d'y parvenir sont diverses², leurs objectifs un peu différents et l'on peut en discuter. Mais quelle que soit la méthode choisie, elle ne réussit que si l'on crée les conditions de sa réussite, ce qui nécessite beaucoup de moyens. Améliorer la socialisation des entrants (donc également leur situation économique...) ne règlera pas le problème de l'insécurité qui est bien trop structurel, mais contribuera à lui enlever une dimension dramatique et certainement à faire baisser le sentiment de l'insécurité urbaine.

4 - la dimension urbaine

La sécurité (ou la sécurisation) devient une exigence forte des programmes urbains. Les technologies de la vidéo-surveillance et du contrôle d'accès, pour pesantes qu'elles puissent être, ne changent pas forcément beaucoup la ville. Les théories de la prévention situationnelle ou du *defensible space*, dans leurs versions basiques ont plus d'exigences et même s'il semble que l'adoption de normes européennes en matière d'urbanisme de la sécurité laisse quand même quelques marges de manoeuvre, le risque est réel des recettes spatiales automatiques et imposées. Or les évaluations effectuées, par exemple sur les réalisations d'Alice Coleman en Angleterre, n'apportent pas la preuve d'un succès durable et significatif avec ce genre de méthodes. Agir sur la forme spatiale pour qu'elle ne soit pas génératrice d'insécurité ne réussit que si cette action s'accompagne de la mise en place d'un système de gestion, c'est-à-dire d'anticipation des usages et de l'établissement d'une forte cohérence des usages et de la forme spatiale. La problématique de la sécurité rejoint alors celle de l'hospitalité et l'on voit l'importance de l'existence d'un maître des lieux qui accueille et régule. Des expériences dans la gestion des transports en commun ou des parkings (Montréal), la mise en place du Plan Directeur Sécurité du Val d'Europe etc. vont dans ce sens et semblent réussir.

On débouche alors ni plus ni moins sur des dispositifs de gestion de site. Ceux-ci se développeront à toutes échelles et dans la diversité des partenariats dans les années qui viennent. Beaucoup réussiront et donneront toutes satisfaction, notamment en matière de sécurité, à leurs usagers – si toutefois ceux-ci ne sont pas par ailleurs trop exposés aux risques et aux incertitudes de la vie contemporaine. On risque donc d'avoir une ville soft qui fonctionne bien, avec les limites de la ville soft et, autour, des territoires urbains plus « sauvages » et à faible gestion. L'articulation entre les deux posera des problèmes, qu'il serait souhaitable d'anticiper.

¹ Compte tenu des évolutions présentées ci-dessus, il vaudrait mieux parler de socialisation aux contextes sociaux d'accueil.

² On peut par exemple accorder plus ou moins d'importance aux « communautés ».

C- La classe moyenne urbaine

Réf: Butler T., Savage M. dir. (1995) Erikson R., Goldthrope J. (1992), Bidou-Zachariasen C. (2003), Bordreuil S. (2000), Bianchini F., Parkinson M.(1993), Brooks D. (2000), Florida R. (2002).

Beaucoup d'analyses sur les métropoles contemporaines évoquent implicitement ou explicitement le rôle de la classe moyenne urbaine. Les travaux sur la gentrification montrent son importance, qu'exprime la mythologie des « bobos » (qui ne représentent qu'une « figure » de cette classe).

1- On repère effectivement **un ensemble social composite mais présentant quelques caractéristiques communes** :

- Ses membres bénéficient d'une formation poussée (dans des domaines différents) et sont habituellement passés par des établissements de niveau universitaire.
- Ils exercent des activités salariées ou libérales dans lesquelles le maniement des informations et des symboles tient une place importante. L'exercice de cette activité implique une autonomie et souvent un engagement personnel.
- Ils vivent particulièrement dans les régions métropolitaines.

2-Ils sont **porteurs** :

- Des formes actuelles du modèle de la consommation et du consumerisme.
- D'une forte capacité à créer du sens .
- Des idéologies du développement durable, de la mixité sociale, mais également de la ville soft, ce qui ne va pas sans contradictions.

3- Pour autant, **il ne s'agit pas nécessairement d'une classe sociale cohérente**, capable de construire une expression forte et un projet social et politique à travers des institutions de la société civile. Cet ensemble d'individus et de réseaux peut adopter des attitudes de « passager clandestin » ou se mobiliser de manière diverse. C'est pourquoi l'évolution d'une partie du monde associatif et des mobilisations liées à des événements ou des projets constitue un enjeu important. Le rôle social et politique de cet ensemble à l'échelle de la métropole parisienne est essentiel pour l'avenir. Les cycles de mobilisation, de déception et de retrait déjà décrits par Hirschman sont complexes en France et devraient être analysés.

4- **La composition et les équilibres internes de cet ensemble sont variables et dépendent de facteurs extérieurs.** Outre les facteurs économiques (en particulier l'importance des services de haut niveau et des nouvelles technologies) on insistera sur :

- La place et le statut des professions culturelles : y-a-t-il, comme – plus ou moins - actuellement en France, un continuum qui va des créateurs connus aux universitaires et enseignants, en passant par les intermittents du spectacle, les professions publiques de l'éducation artistique, de l'animation culturelle ou de la communication etc. ? Existe-t-il au contraire des ruptures fortes ?
- Le statut des professions de service et de médiation : bénéficient-elles d'un minimum de reconnaissance, avec des statuts professionnels et des possibilités de carrière. Le cas des emplois jeunes de médiation (ceux dont les titulaires sont diplômés et compétents) est particulièrement intéressant pour poser la question de l'entrée dans les strates pauvres de cet ensemble.
- L'importance du secteur public ou para-public (dont l'administration n'est qu'une composante). En France, cet ensemble est fortement marqué par l'importance du secteur public. L'avenir de ce dernier marquera celui des couches moyennes.

L'évolution des systèmes de protection sociale, de retraite et de crédit influenceront également ce groupe.

Cet ensemble peut être considéré comme le noyau du « bloc central », évoqué par des théories maintenant assez anciennes. Dans une perspective de dualisation, donc de rupture du bloc central, il ne cesse pas d'exister mais se trouve dans une position différente. Il restera particulièrement un élément fort des sociétés les plus métropolitaines.

5- En fonction de ces évolutions **la classe moyenne métropolitaine peut emprunter des chemins idéologiques assez différents**, qui entraîneront des choix de modes de vie divers. Actuellement, les trois idéologies (d.d., mixité et ville soft) s'articulent bien. Cela pourrait changer.

D- La transformation de l'action

Hirschman A. (1995) , Bourdin A. (2000 a), Masbounji A. dir. (2001)

1- Acteurs et contextes d'action

- Les contextes d'action se superposent et changent sans cesse. Le cadre institutionnel n'est qu'un élément structurant parmi d'autres. Comment faire pour observer cette diversité ?
- Multiplication des acteurs et incertitudes sur leur existence. Il y a beaucoup plus d'acteurs à « durée de vie » beaucoup plus courte, et à la position dans le jeu plus incertaine.
- Acteur stratège contre acteur « positionnel » : dans les systèmes d'action classiques le comportement d'un acteur (et même le fait qu'il soit un acteur) est défini par sa position. Aujourd'hui, on choisit ou non (souvent) d'entrer dans le jeu et l'acteur se définit moins par sa position que par son projet et les stratégies qu'il élabore.

2- Gouvernance, sociétés locales et nouvelles formes de structuration sociale

- La société locale comme réalité partielle : contrairement à ce qui se passait il y a quelques décennies, il n'existe plus de sociétés locales cohérentes et structurées encadrant ou enrôlant tous les habitants d'une agglomération. Ce qui existe est moins cohérent, se constitue dans des configurations variables selon les cas et ne pénètre que partiellement la population (plus ou moins selon les villes).
- Mobilisations erratiques et réseaux « souterrains » : un mode de structuration banal. Les mobilisations se font au gré des circonstances et selon des périmètres souvent peu prévisibles. Il existe des réseaux ou des groupes qui refusent systématiquement d'entrer dans le jeu de la société locale.
- Produire de la mobilisation, des références communes et des procédures devient essentiel pour le responsable politique et le gestionnaire urbain.
- Prendre en compte une diversité d'acteurs toujours en mouvement implique le développement de partenariats également toujours en mouvement.

3- des conséquences pour l'action publique

- Le modèle des politiques publiques n'est plus adapté au contexte métropolitain actuel. Il soit au moins subir de fortes adaptations.
- Les dispositifs de régulation peuvent organiser le jeu des acteurs et stabiliser le système d'acteurs tout en tenant compte de son mouvement. Au delà de l'imposition de ce type de modèle par les autorités européennes ou mondiales (OMC), on peut réfléchir sur ses différentes versions ou son mode de fonctionnement : organiser la régulation (et les choix que l'on fera en la matière) sera un élément central de la gouvernance urbaine.
- Le modèle du projet paraît adapté au contexte, mais pose le problème de l'établissement des cohérences générales (par exemple à l'échelle d'une région urbaine).

4-Les échelles de l'action publique

- Aucune échelle d'action ne s'impose totalement. La construction d'une unité métropolitaine est indispensable dans certains domaines - pas nécessairement dans tous. Elle est un problème et non une donnée.
- La subsidiarité présente l'avantage d'introduire du pragmatisme dans le choix des échelles de gestion et de ménager l'autonomie de chacune. Son inconvénient est qu'elle postule une organisation sociale stable et dont les niveaux sont clairement identifiés.

QUELQUES CONCLUSIONS A VISEE OPERATIONNELLE

1- La fonction d'accueil (d'hospitalité) devient un élément central dans la gestion des territoires. Elle associe :

- L'accueil des entrants en provenance de pays lointains. Ceux-ci se différencient en fonction de leur origine géographique, mais au moins autant en fonction de leur niveau de qualification et de leur compétence initiale pour vivre dans un univers métropolitain et « cosmopolite ».
- L'accueil des européens en situation de migration dans une logique de mobilité sociale (donc pour travailler dans des emplois qui ne sont pas nécessairement très qualifiés, rester durablement et repartir au pays ou s'installer en France). On peut rapprocher de cette catégorie ceux qui viennent pour créer une entreprise.
- L'accueil des cadres, techniciens qualifiés, intellectuels, artistes etc. européens (y compris français) qui viennent pour quelques années dans le cadre du déroulement de leur carrière, ou d'un projet, ou pour tout autre raison équivalente.
- L'accueil des gens de passage, qu'ils soient riches ou démunis, de haute compétence professionnelle ou non, et quel que soit le motif de leur passage.
- Les différents types d'accueil des entreprises ou des activités.

Cette fonction existe depuis longtemps, mais les questions auxquelles elle doit répondre se sont diversifiées et ont pris de l'ampleur. Il faut désormais lui ajouter une dimension qui est celle de l'apprentissage permanent de la ville.

Traditionnellement, des institutions de la société (par exemple les églises) et des territoires, notamment certains quartiers centraux étaient dévolus à l'accueil. L'apprentissage permanent était moins utile et assuré (bien ou mal) par les groupes sociaux.

Aujourd'hui, il existe des associations (ONG) des prestataires de services et des équipements liés à l'accueil. Les territoires qui servent à l'accueil ne sont guère organisés pour cela (il s'agit parfois de lieux de « relégation »). Les interrogations que suscitent certains équipements « humanitaires » (Sangate) ne doivent pas cacher que c'est globalement le problème de l'accueil et de ses lieux qui se trouve posé.

Cela pose trois questions :

-Quelle inscription de la fonction d'accueil dans les politiques publiques et dans l'organisation des services publics, notamment ceux des collectivités territoriales ? Comment dissocier cette fonction de la pure dimension « sociale », totalement insuffisante ?

-Quelle stratégie de services et d'équipements en matière d'accueil ? Il s'agit à la fois de développer de nouveaux « concepts » d'équipements ou de services d'accueil et de réfléchir à leur mode de fonctionnement et de financement.

-Comment territorialiser la fonction d'accueil ? Cela suppose notamment que l'on développe une bonne connaissance (en identifiant bien toutes les activités et lieux d'accueil et en les cartographiant) de l'inscription territoriale de ce qui existe en la matière.

Mais la réponse à ces questions ne pourra se faire que si, dans le discours, on parvient à faire passer l'idée que l'accueil n'est pas seulement une façon euphémique de parler de problèmes

désagréables, que c'est une fonction urbaine importante, vitale pour l'avenir des territoires et qui a ses bons et ses mauvais cotés...

2- L'apprentissage permanent de la ville, est certes celui de l'urbanité, des normes, des codes de comportement des autres etc. mais c'est aussi, à la base, la connaissance des objets urbains et des ressources offertes par la ville. La méconnaissance des lieux et territoires de l'agglomération, celle des divers objets urbains (de l'aéroport à la co-propriété sécurisée voisine, en passant par les laboratoires de recherche) qui constituent autant de « boîtes noires » est considérable en Ile de France, même chez des professionnels ou des élus. Les informations sur les ressources offertes par la ville sont parfois disponibles dans de bonnes conditions, mais pas toujours. Une réflexion pourrait s'engager sur la mise en oeuvre de moyens permettant d'améliorer la connaissance commune du territoire et de l'élargir le plus possible. A cet égard, des expériences comme le Stadt Forum de Berlin ne sont pas directement transférables, mais peuvent donner de nombreuses idées. Par ailleurs un bilan de l'information que la ville donne sur la ville (à qui et par quels moyens), réalisé entre les collectivités, les grands prestataires de service, mais également du côté des usagers, serait indispensable et pourrait fonder de nouvelles initiatives en la matière.

3- La polysensorialité, l'importance des récits, des ambiances et des événements sont des composantes du rapport à la ville. Les grands projets urbains se fondent sur des récits et produisent des ambiances. Les événements balisent les dynamiques urbaines. Ces éléments relèvent plus a priori d'une logique de projet que de la planification (même repensée). Cependant on doit se poser trois questions qui rapprochent d'un travail de planification :

a/ Si l'évènement est structurant, la multiplication des événements n'est pas neutre et l'on peut développer une réflexion stratégique commune sur les événements , voire développer une certaine régulation des événements. Il s'agit d'une démarche malaisée, mais qui mérite sans doute réflexion.

b/ Les récits renvoient souvent soit à l'histoire (ce qui s'est passé à cet endroit, dans une perspective qui sur-valorise la dimension patrimoniale) soit à une symbolique générale (par exemple celle de l'eau), soit à un imaginaire délocalisé véhiculé par les médias. Il manque cruellement l'élaboration de récits contemporains localisés dans lesquels une population diverse pourrait se reconnaître. Comment contribuer au développement de tels récits (de ce point de vue quelques expériences du monde scolaire et de l'action culturelle méritent l'attention) et les inscrire dans la construction permanente de la symbolique des territoires ?

c/ On peut avoir quelques orientations stratégiques à l'échelle de grands territoires en matière d'ambiances. Il faut d'abord ajouter à une lecture environnementale et paysagère du territoire, une lecture en termes d'ambiances (y compris du jeu micro-ambiances/macro-ambiances). À partir de là, on peut réfléchir sur des orientations en la matière. L'intérêt des cartes d'ambiances c'est qu'elles ne prendraient pas en compte que la végétation et les espaces verts, mais permettraient d'intégrer un ensemble d'éléments concernant l'espace public et bien au delà.

4- Il faudrait imaginer un urbanisme de la protection –ou du risque minimal- qui intégrerait l'urbanisme de la sécurité - en développement rapide - ou le remplacerait. Cet urbanisme associerait et ferait interagir trois « couches » :

- Celle de la protection des personnes et des biens qui correspond à l'urbanisme de la sécurité.
- Celle de la protection contre les risques environnementaux (bruits, inondations etc.) technologiques etc. Cette protection fait l'objet de documents de planification qui ont l'inconvénient d'être défensifs (et de déboucher plutôt sur des mesures d'interdiction) et de ne pas très bien s'inscrire dans une réflexion d'ensemble sur les territoires. L'idée de faire un urbanisme « positif » (comment construire, faire du projet urbain en gérant convenablement

le risque) devrait être envisagé, pour les zones proches des aéroports, certaines zones Sévésou ou inondables.

- Celle des ambiances en cherchant à produire celles qui satisfont et qui rassurent.

L'inconvénient est que cet urbanisme fera merveille pour produire de la ville soft à usage des catégories moyennes au sens large. On peut même imaginer de le pratiquer dans des zones pauvres d'habitat social. Mais il butera sur les problèmes structurels, économiques et sociaux, que rencontre leur population. Dans une autre perspective, cet urbanisme est peut-être partiellement antinomique avec l'effervescence et l'innovation.

5- Un chantier considérable est celui de l'organisation des micro – centralités. Ceci suppose certainement une analyse très précise de la demande de services et de ses tendances d'évolution (par catégories d'usagers) et des conditions dans lesquelles on accède aux services (on rejoint là des préoccupations parfois portées par les bureaux du temps). Ensuite la réflexion doit associer les micro-centralités de proximité et celles liées aux déplacements. Elle doit porter sur leurs contenus, leur localisation, leurs modes d'organisation et de gestion (notamment lorsque des grands prestataires publics comme la RATP peuvent être directement concernés).

L'organisation de la gestion proximité est très fortement liée à cela et à la question des services. Sachant que la proximité est une affaire de « centre de ressources » et qu'elle n'est pas nécessairement liée à l'habitat, comment définir les territoires de la gestion de proximité ? Mais cela suppose également une réflexion sur les outils, en particuliers juridiques (par exemple, copropriétés, ASL etc.) et les partenaires de cette gestion.

6- On a vu que les acteurs de la ville sont aujourd'hui très divers. Leur connaissance est souvent insuffisante, alors qu'elle fait de plus en plus partie du processus de réflexivité aussi bien dans la planification que dans l'action opérationnelle. Le développement d'observatoires des acteurs de la ville serait certainement utile.

Dans le même ordre d'idées, la connaissance fine des modes de vie et de la diversité de la demande des « couches moyennes », qui constitue un moteur important de la dynamique d'une agglomération qui ne veut pas jouer la « dualisation », est indispensable. Des dispositifs d'études qui combindraient les démarches classiques de l'INSEE et d'autres plus directement inspirées

* *
*

Références bibliographiques (ouvrages cités) :

AGIR Propositions pour la sécurité , , N°10, 2002 (deuxième partie)

ASCHER F., =GODARD F. (1999), « Vers une troisième solidarité », =*Esprit*. vol 11, n°258, novembre 1999, p. 168-191.

BECK, =Ulrich, GIDDENS, Anthony, LASH, Scott (1994), =*20Reflexive Modernization. Politics, Tradition and Aesthetics in The =Modern Social Order*. Cambridge, Polity =Press.

BECK U. (2001) La société du risque, Paris, Aubier (édition allemande 1986)

BECK U. ET BECK-GERNSHEIM E. *Individualization*, 2001, London, Sage.

BELL, D. (1976), *Vers une société =postindustrielles*. Paris : première édition 1973.

BIANCHINI F., PARKINSON M. (eds.), =(1993),, =*Cultural Policy and Urban Regeneration. The West European Experience*. =Manchester University Press.

- BIDOU-ZACHARIASEN, C. (ed) (2003), *Retours en ville, des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*. Paris : Editions Descartes et Compagnie (collection Les Urbanités).
- BORDREUIL, J-S. (2000), « La Ville desserrée », in T.PAQUOT, M. LUSSAULT, S. BODY-GENDROT (dir.), *La Ville et l'urbain – L'Etat des savoirs*. Paris : La découverte, p. 169-182.
- BONNET M. et BERNARD Y. dir. (1998) *Services de proximité et vie quotidienne*, Paris, PUF.
- BOUDON R (1999) *Le sens des valeurs*, Paris, PUF
- BOUDON , DEMEULENAERE (Pierre), VIALE (Riccardo), *L'explication des normes sociales , sociologies*,2001.
- FREUND (J.) 1990, *Etudes sur Max Weber*, Genève, Droz.
- BOURDIN, Alain (2000 a), *La question locale*. Presses Universitaires de France.
- BOURDIN, Alain (2000 b), « Appartenance et territoire : vers le triomphe de l'entre-soi ? », in S. WACHETER et alii, *Repenser le territoire : un dictionnaire critique*. L'Aube, La Tour d'Aigues.
- BOUTINET 1990, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.
- BROOKS D. *Les bobos* , Paris, Florent Massot, 2000.
- BUTLER, T. and SAVAGE, M. dir. 1995 *Social change and the middles classes*. London : University College of London Press.
- Cahiers de la sécurité intérieure* Urbanisme et sécurité , n°43, 2001
- Cahiers de la sécurité intérieure* Les dilemmes de la proximité, n°39, 2000
- Cahiers Internationaux de Sociologie* “Faut-il une sociologie du risque” numéro préparé par A. Bourdin, pour paraître, printemps 2003.
- DEAR M. *The postmodern Urban Condition*, Oxford (G-B.) , Blackwelle, 2000
- DIKEN (B.) *Strangers, Ambivalence and Social Theory*, 1998, Aldershot (G-B), Ashgate.
- DONNAT, O. (1994), *Les Français face à la culture*. La Découverte.
- DUBET, François, MARTUCELLI, Danilo (1998), *Dans quelle société vivons-nous ?* Le Seuil.
- EHRENBERG A. *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- ELIAS N.(1973), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- ERIKSON, R., GOLDTHORPE J. (1992), *The constant flux, a study of class mobility in industrial societies*. Oxford Calendon Press.
- FLORIDA, Richard (2002), *The Rise of the Creative Class. And how it's transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, New York, 404 p.)
- FREUND J. *Etudes sur Max Weber* , 1990, Genève, Droz
- FRIEDBERG E. (1994) *Le pouvoir et la règle* , Paris, Seuil.
- GADREY, J . (1996), *L'économie des services*. La Découverte, “ Repères ”, première édition 1992.
- GAUCHET M. (2002) *La démocratie contre elle-même* , Paris, Gallimard
- GIDDENS, A. (1994), *Les Conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, première édition =1990.
- GOFFMAN E.,(1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1973 (2 volumes).
- GRAFMEYER, Y. (1999), « La Coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transactions », *Recherches sociologiques*. n°1, p. 157-176.
- HABERMAS J. *La pensée postmétaphysique*, Paris, Armand colin, 1993 (1988)
- HIRSCHMAN, A.O. (1983), *Bonheur Privé, action publique*. Fayard, première édition 1982.
- HIRSCHMAN, A.O. (1995), *Défection et prise de parole : théorie et applications*. Fayard, première édition, 1972.=20
- JAVEAU Claude *le bricolage du social, un traité de sociologie*, Paris PUF , 2001
- JOSEPH I. *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, 1998.
- JUAN, S., LE GALL, D. (dirs.), (2002), *Conditions et genres de vie. Chroniques d'une autre France*. Paris : L'Harmattan (col. Sociologies et environnement).
- LAHIRE, Bernard (2001), *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*. Paris : Nathan, 271 p.

- LEFEBVRE, Henri (1975), *La vie quotidienne dans le monde moderne*. Paris : Gallimard, première édition 1968.
- LEPOUTRE D.(1997), *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- MASBOUNGI, Ariella (coord.) (2001), *Fabriquer la ville. Outils et méthodes : les aménageurs proposent*. La Documentation Française.
- MERCURE (Daniel) éd. *Une société-monde. Les dynamiques sociales de la mondialisation*. Québec, Presses de l'université Laval – De Boeck, 2001.
- MESURE S. , RENAUT A. *Alter Ego, les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier (« Alto »), 1999.
- Laurent MUCCHIELLI et Ph. ROBERT *Crime et sécurité l'état des savoirs sld., La découverte*, 2002.
- MUCCHIELLI (L.)
- PERON, R. (2001), « Le Près et le proche – Les formes recomposées de la proximité commerciale », *Les annales de la recherche urbaine*. n°90, p. 47-57.
- PHARO P.(1991), *Politique et savoir-vivre. Enquête sur les fondements du lien civil*, Paris, l'Harmattan.
- ROCHE, S. (2002), *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*. Paris : Odile Jacob.
- ROCHEFORT, Robert (1997), *Le consommateur entrepreneur*. Éditions Odile Jacob.
- SINGLY F de et al. *Libres ensemble*
- RIFKIN (J.) - *The Age of Acces. The new Culture of Hypercapitalism where all of Life is a Paid-for experience* – P. Tacher, G.P. Putman'Sons, New-York, 2000.
- VAN ZANTEN, A. (2001), *L'Ecole de la périphérie – Scolarité et ségrégation en banlieue*. Paris : PUF.
- VAN CAMPENHOUDT L., CARTUYVELS Y., DIGNEFFE F., KAMINSKI D., MARY Ph., REA A. (Dir.), (2000) *Réponses à l'insécurité. Des discours aux pratiques*, Bruxelles, Labor, SSTC.=20
- VIARD, Jean (2002), *Le sacre du temps libre. La société des 35 heures*. Editions de l'Aube.
- WEBSTER, C.J. (2002), « Property rights and the public realm: gates, green belts and gemeinschaft », *Environment and Planning B*. 29(3), p397-412.

**La société urbaine
du XXIème siècle**

ANNEXES

Sommaire

Séminaire « Ségrégation, mixité, diaspora »	3
<i>La ségrégation : sens et usages d'une notion clé de l'argumentaire des politiques urbaines (Philippe Genestier)</i>	4
<i>Plaidoyer pour une mixité revisitée. Entre incantation, dénonciation et renoncement (Daniel Behar)</i>	7
<i>La mixité sociale et les politiques urbaines (Christine Lelévrier)</i>	14
<i>Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale (Chantal Bordes-Benayoun)</i>	21
Séminaire « Modes de vie, consommation et dynamiques urbaines » 19 décembre 2002	33
<i>Les dynamiques d'évolution de la distribution commerciale (Philippe Moati)</i>	34
<i>Ville, culture in et culture off (Elsa Vivant)</i>	47
Séminaire « Individu et société, la nouvelle donne » 27 Janvier 2003	57
<i>Les rapports à l'environnement du lieu d'habitation (Eric Charmes)</i>	59

Séminaire « Ségrégation, mixité, diaspora »

16 décembre 2002

LA SEGREGATION : SENS ET USAGES D'UNE NOTION CLE DE L'ARGUMENTAIRE DES POLITIQUES URBAINES

PHILIPPE GENESTIER
LABORATOIRE RIVES

Que peut-on dire de la notion de « ségrégation » ; de la notion en elle-même et non des faits qu'elle désigne (mais la science cognitive nous apprend que les faits sociaux ne sont pas qu'objectifs et matériels car ils existent aussi en tant que représentations, et pour cela ils doivent correspondre à des mots qui sont des catégories de pensée préconstruites qui structurent nos perceptions, nos appréhensions, nos évaluations) ?

Ségrégation/mixité. Voilà un couple de notions qui exprime une seule et même représentation, qui ressortit à un seul et même système de valeurs. Comment définir ce couple notionnel, quels en sont les fondements éthiques et politiques, quels en sont les usages pratiques et les effets sociaux ?

Lors d'une précédente recherche¹ nous avons tenté de retracer les conditions d'émergence et de diffusion de la notion de ségrégation dans la recherche urbaine (dans la géographie sociale et dans la sociologie urbaine en particulier) et le sens attribué à cette catégorie de pensée dans les raisonnements du Commissariat général au plan et du Conseil économique et social en particulier. L'objet de la communication à l'IAURIF consiste à prolonger et à radicaliser l'analyse critique en s'interrogeant sur les sources cognitives et conceptuelles du système de valeurs et de représentations qui permet aux pouvoirs publics d'avancer un argumentaire arguant de la lutte contre la ségrégation et entendant promouvoir la mixité des quartiers.

La raison de cette interrogation tient au fait que, si ces objectifs liés semblent aujourd'hui unanimement partagés par la classe politique (ces notions particulièrement mises en avant par la gauche² ne sont pas désavouées par l'actuel gouvernement³), pour autant ils ne vont de soi.

En effet, il faut procéder d'un certain imaginaire anthropologique et philosophique (de type holiste⁴) et d'une certaine conception politique (de type hétéronomique⁵ souverainiste⁶ et

¹ Jean-Pierre Gaudin et Philippe Genestier, *La ségrégation : aux sources d'une catégorie de raisonnement*. Paris, éd. Recherches, 1996.

² C'est lors de la campagne des élections municipales de 1977 que le nouveau PS (refondé au congrès d'Épinay en 1972) utilisa massivement ces notions, puis il les utilisa de nouveau en 1990 avec la Loi d'Orientation pour la Ville et en 2000 avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

³ Cf. l'argumentaire de Gilles de Robien, ministre de l'équipement, à l'Assemblée nationale en novembre 2002 pour défendre l'objectif de mixité dans les politiques du logement.

⁴ Désignons par « holiste », selon la définition proposée par l'anthropologue Louis Dumont (*Homo hierarchicus*. Paris, Gallimard 1972 et *Les deux individualismes*. Paris, Seuil, 1993), une pensée qui conçoit la société sur le mode d'un tout ; d'un tout qui précède et prévaut sur les parties.

⁵ Entendons par hétéronomie, selon la définition donnée par le philosophe Marcel Gauchet (*La religion dans la démocratie*. Paris, Gallimard 1999), une vision qui indexe l'ordre social et le devenir historique collectif à un système de normes extérieures, antérieures et supérieure à la société présente.

⁶ Le souverainisme se caractérisant, selon l'historien des idées politiques Gérard Mairet (*Le principe de souveraineté*. Paris, Folio Gallimard, 1996) par la théorie d'inspiration platonicienne, réitérée par la vision hégélienne de l'histoire, qui dote l'instance politique d'un monopole de la souveraineté. Que cette instance politique soit de nature autocratique (monarchie absolutiste, telle que l'a théorisée Thomas Hobbes) ou bien de nature démocratique (souveraineté populaire proposée par Jean-Jacques Rousseau) elle dispose d'un statut d'extériorité et de supériorité (et à ce titre relève de l'hétéronomie) par rapport aux autres instances constitutives du social, et notamment par rapport à la société civile (c'est-à-dire le commerce, la famille, la religion).

institutrice¹) pour lire les processus de distribution différentielle des catégories sociale dans l'espace en terme de ségrégation (c'est-à-dire en terme de manquement à un impératif de cohésion et d'homogénéité sociales). Plus, il faut procéder d'un cadre de pensée de type structurel pour voir dans la ségrégation à la fois un simple produit de déterminismes économiques et un facteur de concrétisation et de pérennisation dans la quotidienneté de ces déterminismes structurels.

A l'inverse, une lecture plus individualiste appréhendera cette distribution différentielle comme le fruit d'initiatives personnelles de ménages qui, s'agrégant, produisent des tendances globales. Autrement dit, la lecture structurelle participe d'un système de pensée matérialiste et dialectique, inscrit dans une épistémologie du soupçon, et à ce titre considérera la ségrégation comme l'expression et un élément de reproduction d'un système socio-économique inégalitaire. L'usage dénonciatif du vocable « ségrégation » témoigne alors d'un cadre tout à la fois épistémologique, axiologique et idéologique posant l'égalité sociale en position d'idéal, pendant que le vocable optatif de « mixité » sert de référent normatif.

Inversement, la lecture individualiste des faits urbains voit la ségrégation comme le résultat de décisions individuelles libres ou bien même comme la concrétisation de projets d'agrégation de la part de membres d'une communauté ethnique (suivant une perspective développée par la morphologie sociale et par l'école sociologique de Chicago). La notion de ségrégation ne sera alors guère utilisée car ce seront les vocables plus neutres de répartition ou de distribution dans l'espace qui serviront à exprimer ce point de vue.

Partant de là, on peut affirmer que c'est la façon dont est abordée la question de l'inégalité qui structure les représentations des faits socio-urbains. Mais la question de l'inégalité est elle-même complexe :

soit on a une conception absolue de l'égalité (« l'égalité arithmétique » d'Aristote) et on procède d'une idéologie égalitariste,

-soit au contraire on se réfère à une conception relative (« l'égalité proportionnelle ») et on relève d'une idéologie plus libérale, indexée elle-même à une vision plus rétributive que distributive de la justice.

Ainsi, dans la conception « arithmétique » la ségrégation est perçue comme une atteinte à l'égalité des conditions. Ce qui constitue un dysfonctionnement moralement scandaleux. De telle sorte que l'action publique va avoir pour mission de corriger la situation pour établir l'harmonie sociale.

En revanche, dans la conception « proportionnelle », l'expression du libre arbitre et du choix des acteurs de leur localisation ne pose problème que si elle contrevient à l'égalité des chances ou à l'égalité des droits. Dans cette optique, ce qui sera visé concernera précisément le rétablissement de l'égalité des chances et des droits, grâce aux diverses formes de *discriminative action* dont la logique relève de l'équité et pas de l'égalitarisme et dont le but ne saurait être de porter atteinte à la liberté reconnue aux individus de choisir leur localisation. Là c'est donc moins la mixité qui est recherchée que la réduction des contraintes matérielles et des désavantages concrets occasionnés par les différenciations sociales dans l'espace.

Selon cette perspective d'analyse on perçoit bien comment se clivent un imaginaire politique français, dont nombre d'auteurs affirment qu'il est marqué par le paradigme théologico-

¹ Entendons par une conception « institutrice » de l'Etat, selon l'analyse que développe Pierre Rosanvallon (*L'Etat en France*. Paris, Seuil, 1990), une conception qui attribue à l'Etat la tâche sacrée d'édifier une nation, d'instaurer la cohésion sociale et d'instruire les membres de ce « corps social » (selon la métaphore organique et corporelle développée par Hobbes et Rousseau). On retrouve sur ce point les analyses de Michel Foucault concernant la conception « pastorale » de l'Etat : celui-ci se présente comme le berger qui garantit l'intégrité du troupeau tout en le guidant vers les meilleurs pâturages.

politique de l'Un¹ et par une conception « littéraire » de la politique², et un imaginaire, d'inspiration anglo-saxonne, influencé par le libéralisme philosophique de John Locke, et par l'utilitarisme des Lumières écossaises³. Dans le contexte européen actuel ces deux conceptions sont en concurrence, et plus encore en situation de malentendu, les prémisses et axiomes de l'un étant inintelligibles à l'autre. Or, il convient de remarquer qu'aujourd'hui le système de représentations influencé par le libéralisme et par les valeurs individualistes semble gagner du terrain, y compris en France⁴. Cela produit un contexte de brouillage conceptuel. En effet, les notions de ségrégation/mixité, quand elles sont utilisées à titre de justification et d'attendu proclamé par les politiques publiques urbaines, peuvent jouer des rôles contradictoires : à la fois elles servent à réaffirmer un idéal politique égalitariste (même si celui-ci est en perte de crédibilité) et elles permettent aux acteurs des politiques urbaines de ruser avec les faits. Ainsi, l'évocation de la mixité et de la lutte contre la ségrégation peut-elle servir à tenter le rétablissement d'un certain contrôle régalien sur les territoires des collectivités locales pour leur imposer un contingent de logements sociaux, ou bien peut-elle servir à des collectivités locales déjà dotées de logements sociaux à exclure des populations jugées par elles indésirables, voire à justifier la démolition d'une part de leur parc HLM. En pratique, on assiste souvent à un usage incantatoire de ces notions correspondant parfois à des jeux à fronts renversés. L'ambivalence sémantique et les indécisions idéologiques autorisent aussi bien une politique progressiste volontariste qu'une gestion malthusienne et xénophobe du logement social.

Cependant, au-delà contradictions idéelles et des clivages idéologiques, un facteur essentiel est à retenir et qui risque de mettre tout le monde d'accord devant la puissance du processus. Il s'agit de « la troisième révolution industrielle » et du « mode de production flexible »⁵, qui semble imposer une logique « d'appariements sélectifs »⁶. Il se déploierait alors une logique de fond produisant de facto de la fragmentation sociale dans l'espace⁷ puisque l'entre-soi deviendrait une façon pragmatique et nécessaire de gérer les incertitudes afférentes à la flexibilité.

¹ Marcel Gauchet, « Croyances religieuses, croyances politiques », *Université de tous les savoirs*, vol. 6, éd. Odile Jacob, 2000 et Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*. Paris, Seuil, 1986.

² Alexis de Tocqueville définit une telle conception par la prégnance dans l'imaginaire **du** politique du thème du salut collectif, alors qu'une conception pratique **de la** politique se détourne de la question des finalités, laissée au for intérieur de chacun, pour se concentrer sur la question des modalités concrètes de correction des dysfonctionnements constatés. Cf. sur ce débat Karl Popper, *La société ouverte et ses ennemis*. Paris, Seuil, 1972.

³ Remarquons toutefois qu'il y a une distinction à effectuer entre le libéralisme utilitariste philosophique et politique et le libéralisme économique. Le premier peut fort bien s'accommoder d'un haut niveau de socialisation des richesses et d'une politique très redistributive, sans pour autant prétendre contrôler les formations sociales ou régenter les modes de vie.

⁴ Bruno Jobert, *Le tournant néo-libéral en Europe*. Paris, L'Harmattan, 1994.

⁵ Cf. Jean-Noël Giraud. *L'inégalité du monde*. Folio Gallimard, 1996, Pierre Veltz, *Le nouveau monde industriel*. Paris, Gallimard, 2000.

⁶ Cf. Daniel Cohen. *Richesse du monde, pauvreté des nations*. Champs Flammarion, 1998 et *Nos temps modernes*, Champs Flammarion, 2001.

⁷ Cf. F. Navez-Bouchanine *La fragmentation en question*. Paris, L'Harmattan, 2001.

PLAIDOYER POUR UNE MIXITÉ REVISITÉE ENTRE INCANTATION, DENONCIATION ET RENONCEMENT

DANIEL BEHAR

(article extrait de *Mixité, mobilité, pour quelle cité ?* Fondations n°13, octobre 2001)

Dix ans après son inscription sur l'agenda politique avec le vote de la loi d'orientation pour la ville (LOV) en 1991, un débat s'amorce entre chercheurs à propos de la question de la mixité sociale.

Plus l'écart se creuse entre le consensus de la classe politique autour de cette injonction et l'incapacité collective à la mettre en œuvre, plus la contestation de son caractère idéologique se développe chez les experts. On assiste dans ce milieu à la résurgence d'une posture, très discrète depuis vingt ans, celle de la dénonciation dont le retour sur la place publique va de pair avec celui d'une certaine « gauche radicale ». Sur ce registre, les uns¹ s'en tiennent à la dénonciation de l'usage pernicieux de ce principe de mixité, en ce qu'il permet aux acteurs des politiques du logement (élus locaux, organismes HLM) de justifier habilement des pratiques discriminatoires à caractère ethnique.

Mais la frontière est mince entre cette dénonciation de l'usage du principe de mixité et la contestation de la valeur elle-même, obstacle à l'affirmation sociale des couches populaires². Ces deux positions — distinctes idéologiquement — se rejoignent de facto en ce qu'elles critiquent le principe de mixité sur le même registre en dénonçant sa fonction alibi, légitimant, pour les uns des pratiques discriminatoires et, pour les autres, une volonté de domination culturelle et politique des classes moyennes et de négation de l'identité sociale des couches dominées.

Nouvelle dans ses propos et ses modes d'expression, cette posture critique n'a en réalité rien d'inédit et marque le retour d'une fonction connue de la recherche en sciences sociales : dévoiler le sens caché des logiques sociales et institutionnelles.

Il est une autre posture savante mettant en cause — plus implicitement — le principe de mixité, émanant d'un tout autre bord, et davantage surprenante. On fait là référence au courant de pensée proclamant l'état de « sécession » de la société urbaine contemporaine³. Pourquoi déceler là une position critique en regard du principe de mixité ?

En mettant en avant un processus généralisé de sécession sociale et urbaine, de dualisation de nos villes entre d'un côté une « société incivile » (les quartiers d'habitat social) et de l'autre un « urbanisme affinitaire » (les « gated communities »)⁴ on ne peut qu'incitera prendre acte d'une définitive impuissance publique, tant passée que future. Comment les pouvoirs

¹ KIRSBAUM, T., SIMON, P., *Les discriminations raciales et ethniques dans l'accès au logement social*, Rapport au GELD, 2001.

² Cf. la récente polémique dans la revue « Mouvements » et notamment SINTOMER, Y., « Mixité sociale et lutte pour l'égalité », *Mouvements*, n° 15/16, Ed. La Découverte, ainsi que TISSOT, S., « La mixité sociale est-elle une idée de gauche ? », *Débattre*, n° 12

³ JAILLET, M.C., « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », in *La nouvelle question urbaine*, PUCA, Coll. Recherches, n° 126, 2001.

⁴ DONZELOT, J., « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, n° 11, novembre 1999.

publics pourraient-ils aujourd'hui prétendre lutter contre un fait social aussi total : « la ville ne fait plus la société » ?

La conséquence politique de cette analyse scientifique est immédiate : à quoi bon proclamer un idéal de mixité en regard de cette réalité ? La logique de renoncement n'est pas exprimée : elle va de soi. Sans dénoncer le principe de mixité, cette lecture en sape les fondements, en conteste la pertinence même et tend de fait à « démobiliser » les acteurs sociaux¹.

On veut ici, en répondant à ces deux postures critiques, établir un plaidoyer en deux temps pour le principe de mixité, tout d'abord en justifiant la pertinence de la question posée et de la volonté politique ainsi manifestée, ensuite en évoquant les conditions indispensables au dépassement de la dimension incantatoire de cette injonction politique, pour ainsi réduire le double procès en illusion et diversion fait au principe de mixité.

Pertinence politique, incantation stratégique

L'entrée en politique de la question de la mixité sociale, son éloignement de la sphère technique des aménageurs sont directement corrélés à une perte des repères face à la ville contemporaine.

L'inscription de cette question sur l'agenda politique ne se justifie pas par un simple mouvement d'accroissement de la ségrégation, difficile à mesurer : de ce point de vue, la dynamique de « moyennisation »² de la société française constitue une constante. C'est davantage le changement de nature des processus ségrégatifs qui fait problème. La conjonction d'un phénomène social — la montée de l'individualisme « hédoniste » et la sophistication des stratégies de distinction sociale — et d'un phénomène territorial — l'explosion des mobilités — ont radicalement changé la donne de l'organisation socio-spatiale des villes françaises.

A la ségrégation « associée » qui superposait spécialisations sociale et fonctionnelle (les territoires industriels et ouvriers) s'est substituée une ségrégation dissociée qui distingue bassins d'habitat et bassins d'emploi. Ceci peut conduire comme en Seine Saint Denis à la superposition sur un même espace, d'une fonction productive « high tech » et d'une fonction sociale défavorisée, mutuellement indifférentes.

L'équation liant position sociale, statut résidentiel et localisation géographique qui permettait à chacun, d'un seul mouvement de se situer, de construire son identité, à la fois dans la société et dans la ville, a imposé. Les parcours sociaux individuels combinent selon des stratégies singulières les catégories résidentielles et les quartiers en brouillant radicalement les cartes de la géographie urbaine. Enfin la logique promotionnelle qui unifiait en dynamique l'ensemble des identités sociales et territoriales ne fait plus sens commun.

Cette situation nouvelle est insupportable socialement et politiquement, en ce qu'elle déstabilise chaque individu dans son rapport physique, territorial au tout social.

« La ville ne fait plus société », non pas parce que la fragmentation de l'une correspondrait à l'atomisation de l'autre, mais parce que la ville ne permet plus de lire, de matérialiser la société dans l'espace, d'en constituer une projection au sol appréhendable. C'est à la fin d'un certain ordre urbain et social que l'on assiste aujourd'hui. L'émergence politique de la rhétorique de la mixité sociale exprime cet épuisement.

¹ Cf. BEHAR, D., EPSTEIN, R., « Le mythe démobilisateur de la sécession urbaine ! », *Le Monde*, 3 juillet 1999.

² Cf. à ce propos par exemple LAJOIE, G., « La ségrégation des populations urbaines de 1982 à 1990 », in *Données Urbaines 2*, Ed. Anthropos, 1998. PRETECEILLE, E., « Division de l'espace et globalisation : le cas de la métropole parisienne », in *Sociétés contemporaines*, n° 22-23, 1 995.

C'est sous cet angle qu'on peut comprendre l'attitude dénonciatrice des nostalgiques, mythifiant paradoxalement l'ordre social des Trente Glorieuses qu'ils combattaient dans le passé, mais qui avait l'avantage de fournir une clé de lecture simple et globale tant des rapports sociaux (la domination de classe) que de l'organisation urbaine. Ce basculement radical justifie aussi d'une certaine façon le renoncement de ceux qui proclament l'irréductibilité de ce désordre contemporain.

Mais surtout la pertinence politique du principe de mixité est ainsi démontrée. Face au renoncement et à la nostalgie le recours à ce principe constitue la réaction volontaire de la puissance publique à ce bouleversement sociétal et spatial.

En cela, la référence à ce principe de mixité est doublement bénéfique politiquement pour la puissance publique. Elle lui permet en premier lieu de justifier sa propre existence. Face à des dynamiques sociales et urbaines apparemment totalement régies par les aspirations individuelles et les mécanismes du marché, elle rappelle la nécessité d'une régulation collective, d'une action publique.

Donnant du sens à l'action publique, la référence au principe de mixité sociale donne par contre coup du sens à la société elle-même. Sa puissance évocatrice tient en effet à son caractère polysémique, à sa capacité à agréger trois valeurs majeures, fortement menacées : l'urbanité, c'est à dire la ville comme idéal libérateur, la cohésion sociale, c'est à dire la capacité à vivre ensemble, la démocratie autrement dit le respect de l'Autre au travers de l'égalité citoyenne. En se référant à cette valeur de la mixité sociale et à ce qu'elle exprime ainsi, l'action publique fournit en quelque sorte un horizon à la société dans son ensemble, exprime à la fois sa responsabilité propre et une perspective collective.

Mais cette pertinence politique du principe de mixité —cohérent à la fois avec les enjeux contemporains et avec la fonction que l'on peut attendre de l'action publique— n'a de sens que si cette posture volontaire se traduit en actes.

Or chacun le perçoit bien ; sa faiblesse réside à ce niveau. En dix ans, entre la LOV et la loi SRU la fuite en avant sur le registre de la sanction (financière ou réglementaire sanctionne en réalité l'incapacité à mettre en oeuvre ce principe de mixité sociale. L'effectivité d'une telle injonction politique ne peut reposer exclusivement sur «la peur du gendarme». Lorsque les résultats récents du dernier recensement montrent que la mixité résidentielle est loin de progresser, tend à régresser, on est en droit de s'interroger : faut-il seulement mettre en cause les moyens mobilisés, qui ont varié depuis dix ans, ou surtout la stratégie retenue, qui elle est demeurée constante, et qui pour garantir la mixité sociale de nos villes opère une double réduction, assimilant celle-ci à la mixité résidentielle et celle-là à la proportion de HLM présente dans chaque commune ?

C'est cette brèche ouverte entre la pertinence politique de la valeur exprimée par le principe de mixité sociale et le caractère incantatoire de la stratégie employée qui confère de fait une crédibilité aux qualificatifs — illusion ou alibi — qui lui sont attribués.

De la mixité résidentielle à la cohésion urbaine

Discuter la stratégie proposée — glissant de la mixité sociale à la mixité résidentielle et de celle-là aux quotas de HLM — exige de faire retour sur le diagnostic posé.

Peut-on considérer que le recouvrement de la fracture urbaine et de la fracture sociale est avéré, que tels deux continents à la dérive, deux villes s'éloigneraient l'une de l'autre, en raison de la volonté de l'une d'entre elles, la ville des riches, de « faire sécession », et de la réaction désespérée de l'autre, la ville des pauvres, acculée à l'incivilité généralisée ?

Certes, on peut constater une volonté affirmée de nombreux groupes sociaux, jusqu'aux plus modestes, de marquer une distance sociale et physique, afin à la fois de « se mettre au vert » et de « rester chez soi », tout en profitant de la ville et de ses aménités. Pourtant cette volonté est paradoxale et toutes les enquêtes d'opinion le soulignent : ces mêmes groupes sociaux sont conscients des risques qu'un tel processus fait courir à l'essence même de la ville et sont donc attachés au principe de diversité sociale qui en fait le fondement.

Leur prise de distance résidentielle se double d'une pratique assidue des lieux qui organisent la mixité contemporaine, des multiplexes aux centres commerciaux, en passant par les espaces de loisirs les plus variés. Autrement dit, n'assiste-t-on pas à une évolution des aspirations sociales les plus partagées ? Celles-ci se réfèrent toujours à l'idéal de diversité qui fait la ville, mais manifestent un désir de repli identitaire, et le souci de disposer d'un droit au choix résidentiel tout au long de la vie tout en trouvant dans la ville, dans ses espaces publics, des occasions intermittentes de co-présence sociale.

Au travers de ces notations que chacun peut observer, un constat s'impose : est en jeu non pas seulement l'habitat mais la ville dans son ensemble, la dynamique complexe qui combine spécialisation résidentielle, globalisation urbaine au travers du jeu des mobilités, quotidiennes ou au long de la vie, et déplacement des lieux et moments de la coprésence sociale. Loin de se « dualiser » en deux blocs homogènes, on peut, en forçant le trait, considérer que la ville à l'inverse tend à s'inscrire dans un mouvement continu de renforcement de son intégration.

D'un point de vue économique, plus les territoires au sein des villes se spécialisent autour de fonctions particulières (logistique, recherche/développement...), plus leur interdépendance fonctionnelle contribue à l'unité de la ville, en dépit de sa dilatation. D'un point de vue social et culturel, loin d'opposer deux mondes, la ville persiste dans sa capacité à réduire les frontières. Chacun mesure aujourd'hui combien la culture des banlieues (musique, danse, mode vestimentaire, langage...) tend à devenir la culture de la jeunesse dans son ensemble. Symétriquement, les travaux sociologiques sur les banlieues confirment que la population de celles-ci épouse majoritairement les valeurs dominantes de la société, de la réussite sociale au respect de l'individualité, à des rêves de classe moyenne¹⁷.

Au travers de cette dialectique entre globalisation, intégration et spécialisation, la réalité socio-spatiale des villes contemporaines ne se laisse pas aisément enfermer dans une représentation simplificatrice.

Plus encore, ces dynamiques complexes mettent à mal toute représentation univoque des processus à l'œuvre. Ainsi, nul ne peut prétendre — en dépit des discours convenus — que la ségrégation scolaire viendrait partout et de façon systémique, amplifier la ségrégation résidentielle. Certes, on assiste au développement simultané des logiques de spécialisations scolaire et résidentielle. Mais la combinaison de deux marchés — le marché éducatif et le marché immobilier — répondant à des mécanismes à la fois communs et spécifiques, produit des configurations socio-territoriales hétérogènes. Bien souvent, en effet, leur interaction génère des effets amplificateurs. Mais dans certains cas, des observations récentes montrent que leurs effets peuvent se contrarier : la spécialisation scolaire peut réduire la spécialisation résidentielle. Ainsi un quartier à caractère populaire, bénéficiant d'une offre immobilière attractive en raison d'un bon rapport qualité/prix et d'une offre éducative diversifiée à une distance accessible va être en mesure de préserver sa diversité sociale voire même faire l'objet d'une certaine « gentryfication ».

¹ VILLECHAISE-DUPONT, A., *Amère banlieue - Les gens des grands ensembles*, Ed. Grasset, 2000.

On ne veut pas ici, avec ces propos, « peindre en rose » la réalité des villes françaises, nier les difficultés qui justifient d'une intervention publique volontaire au nom du principe de mixité. Mais on souhaite dans un premier temps souligner une double évolution qui invite à reformuler la stratégie à mettre en oeuvre : d'une part les enjeux se déplacent du champ de l'habitat à celui de l'urbain dans son ensemble, en intégrant notamment la question des services et des espaces publics ; d'autre part, les enjeux se complexifient en ce que les situations territoriales se singularisent au travers de processus évolutifs qui peuvent simultanément ici aggraver les fractures et ailleurs les réduire.

Des lieux aux liens

Si on peut opposer à la représentation de la dualisation sociale et urbaine un diagnostic d'intégration globale de la ville, cette intégration fait néanmoins problème.

En effet, on l'a dit, ce processus d'intégration systémique de la ville conjugue amplification, démultiplication simultanées des interdépendances et des spécialisations. Tout en intégrant toujours davantage ses territoires, ses habitants et ses usagers, la ville contemporaine multiplie les dissociations, sociales et territoriales.

Dissociations entre les échelles territoriales d'abord : plus un territoire s'intègre à une échelle, plus pourrait-on dire, il se « désintègre » à un autre niveau. L'exemple francilien est révélateur. Après une période de mise à l'écart, de décrochage (la désindustrialisation) le Nord de l'Île de France — du Stade de France à Roissy — tend à s'intégrer toujours davantage à un système métropolitain de plus en plus intégré, au travers de deux processus : une spécialisation économique autour d'une fonction logistique high tech (Roissy) et d'une fonction tertiaire supérieure (Plaine Saint Denis) d'une part, et une spécialisation sociale autour fonction de premier accueil des populations d'origine étrangère attirées par l'effet capitale de l'Île de France et de desserrement des couches populaires mal logées à Paris.

D'un point de vue francilien cette double spécialisation est gage de cohérence et d'intégration. Du point de vue local, cette spécialisation est facteur de désintégration, de rupture de la cohérence d'un espace industriel et ouvrier.

Ce processus vertical en cascade géographique d'intégration/dissociation, se produit de la même manière, « horizontalement », entre les registres de la vie sociale. Un territoire peut simultanément s'inscrire dans un processus d'intégration économique et de mise à distance sociale (cf. l'Est lyonnais par exemple). On l'a vu précédemment, un quartier peut à la fois maintenir sa diversité résidentielle et accroître la spécialisation de ses équipements scolaires, les habitants utilisant une offre extérieure au quartier. Ce qui vaut pour les territoires, vaut pour les populations : les habitants des grands ensembles sont à la fois de plus en plus intégrés d'un point de vue socioculturel et de plus en plus relégués d'un point de vue économique ou politique.

Autrement dit, on veut montrer par-là qu'est en cause moins la spécialisation ou l'homogénéisation sociale d'un lieu que l'hétérogénéité ou la rupture des liens entre ces lieux, ou entre les populations qui y résident.

Au travers de ces dynamiques complexes de fragilisation des liens sociaux et territoriaux, plus encore que la mixité résidentielle, est mise à mal la cohésion urbaine dans son ensemble. C'est là le paradoxe de la situation présente : plus la ville constitue un système intégré, fait d'interdépendances et de spécialisations, plus les cohésions sociales et territoriales, en cascade, sont bousculées, mises en cause.

Ce constat invite alors l'action publique à s'attacher moins aux lieux et à leur spécialisation, dans une logique de diversification globalement illusoire, qu'aux liens entre ces lieux et entre

leurs populations. Comment prendre acte de ces dynamiques combinant intégrations et dissociations pour se centrer sur cet enjeu majeur de maîtrise des interdépendances sociales et territoriales ? Comment notamment, dans le contexte contemporain, repenser des processus de promotion sociale, à même de «positiver» ces interdépendances ?

Du point de vue des individus, c'est bien la question des parcours résidentiels qui est ainsi posée, et par contre coup, des fondements même de la politique du logement. Lorsque son levier majeur — le logement social — ne correspond plus ni à une catégorie sociale (les ménages défavorisés) ni à sa fonction promotionnelle originelle (première étape de l'ascension sociale des couches populaires), c'est l'ensemble de ses modes d'intervention qui doit être repensé, pour notamment mettre fin à la confusion dépassée entre le statut du bien (le logement) et la fonction, le service rendu (l'habitat)¹.

Du point de vue des territoires, cette logique de promotion sociale peut tirer parti des formes actuelles du développement local pour en faire bénéficier les territoires défavorisés. Aujourd'hui, les lieux — toujours plus restreints — de production de la valeur économique (les «technopoles» en tous genres) tendent à se dissocier des espaces où se diffuse la consommation (la France du littoral, du rural...), au travers d'une dynamique qui répartit les bénéfices sociaux les plus importants (revenus/emplois...) du côté de cette dernière. Comment alors faire bénéficier les quartiers populaires, les territoires urbains socialement défavorisés de ce processus global de recomposition de l'économie territoriale ?² Comment par exemple, plutôt qu'espérer le retour des classes moyennes, chercher à maintenir les retraités sur place, puissant facteur, au travers des transferts sociaux, de redistribution des revenus et de création de services et d'emplois ?

Comment —autre exemple— en Seine Saint Denis, à côté du développement d'une économie productive qui creuse l'écart avec les populations locales, développer une économie des «loisirs populaires» (la Villette, le Stade de France, le Parc de la Courneuve, l'Exposition Internationale), gigantesque source potentielle de revenus et d'emplois à même d'être redistribués localement ?

Quelques exemples pour suggérer le radical changement d'orientation pour l'action publique qu'exige la nouvelle donne urbaine et l'enjeu de la cohésion sociale et territoriale autour de cette question majeure : comment optimiser, infléchir ou rétablir ces interdépendances de toutes natures qui aujourd'hui font et défont la ville ?

Des vertus modernisatrices ?

Le présent plaidoyer pour la mixité ne porte donc pas exclusivement sur la pertinence politique de la valeur qu'elle exprime, mais aussi sur son potentiel d'interpellation des fondements de l'action publique territoriale et de ses modes d'intervention.

En premier lieu, en s'attachant à rendre opérationnel le principe de mixité sociale on ne peut que mettre à jour l'épuisement des catégories de l'action publique. Ainsi le principal mérite du débat parlementaire relatif à la loi SRU a été de révéler l'impossible définition du logement social, l'absence de correspondance entre une catégorie de l'offre et une fonction sociale déterminée.

C'est donc bien à une refondation des catégories de l'action publique qu'invite la mise en oeuvre du principe de mixité. Plus encore, concrétiser cette exigence de mixité sociale impose de réviser les logiques d'intervention publique sur les territoires. Celle-ci reste installée sur les principes qui l'ont structurée durant les Trente Glorieuses : accompagner le processus mécanique de croissance économique et de promotion sociale, en incitant au

¹ Cf. BEHAR, D., « L'habitat : un enjeu de service public », Etudes foncières, n° 71 juin 1996.

² DAVEZIES, L., « Revenu et territoires », in Aménagement du territoire, Rapport au Conseil d'Analyse Economique, Paris : La Documentation Française, 2001

développement économique d'un côté, et en veillant à l'exhaustivité des retombées sociales de l'autre.

Garantir la cohésion urbaine exige de penser de nouveaux liens entre et solidarité. Il s'agit pour l'action publique ni de se cantonner à son domaine réservé (le secteur public HLM notamment), ni de se limiter à accompagner les dynamiques économiques (incitations fiscales en matière de logement, ou aides aux entreprises en matière de développement économique). Il lui faut à la fois entrer dans les mécanismes du développement, peser sur ses modalités même, sans tout attendre de ses retombées, pas toujours vertueuses, et donc assurer une fonction régulatrice globale.

En ce sens, la mixité, considérée ici, on l'aura compris, comme la formulation politiquement audible de la question de la cohésion sociale et urbaine, constitue un véritable mythe mobilisateur pour la refondation de l'action publique territoriale.

LA MIXITE SOCIALE ET LES POLITIQUES URBAINES

Christine Lelévrier

Maître de Conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris12

Article paru dans « Dossier : pourquoi les villes sont-elles en crise ? », *Revue Passages*, n°109-110, Mai-Juin 2001, pp. 29-32.

Depuis les années 1980, la mixité sociale s'est affirmée comme un objectif de plus en plus central des "nouvelles politiques urbaines"¹. Il est certes difficile de s'opposer à l'idéal d'égalité et de justice sociale auquel se réfère le principe de mixité. On peut en revanche s'interroger sur les effets de son application, dès lors que ce principe s'incarne dans des outils techniques urbains. La mixité érigée en réponse politique et technique à la ségrégation ne soulève-t-elle pas en effet plus de questions qu'elle n'en résout ? D'une part les présupposés de cette notion de mixité restent discutables même s'ils ne sont plus beaucoup discutés, d'autre part les effets de son application locale ont été limités voire inverses de ceux escomptés.

Les "figures" de la ségrégation urbaine

Les politiques de mixité sont légitimées par des constats plus ou moins implicites sur la ségrégation urbaine, son ampleur et ses effets. La ségrégation urbaine n'est pas un concept parfaitement établi mais une de ces notions floues et polysémiques, à la fois "catégorie d'analyse" et "catégorie pratique"². Les usages de cette notion de ségrégation urbaine, dans le champ de la recherche comme dans celui des politiques, semblent toutefois se cristalliser autour de deux "idéaux-types". C'est en référence constante aux évolutions et modèles urbains américains que la situation française est analysée et débattue : la figure du "ghetto" noir-américain et celle plus récente des *gated communities*, villages résidentiels clôturés à la périphérie des villes³. En France, le quartier de la politique de la ville est devenu le symbole de la ségrégation urbaine illustrant la figure du "ghetto" de pauvres, les communautés fermées de classes moyennes étant encore peu repérables, même si certains sociologues relèvent une tendance au développement de ce type d'ensembles résidentiels⁴.

Dans les quartiers de la politique de la ville comme dans les ghettos noirs américains se concentreraient des populations dites défavorisées, exclues, qui ne participent plus à la production de richesse et ne sont plus non plus représentées dans la sphère publique et politique⁵. Dans les *gated communities* tendraient à se regrouper, par affinités et dans une logique d'évitement des premiers, souvent au motif d'insécurité, des classes sociales aisées et surtout des classes

¹ GAUDIN J.-C., *Les nouvelles politiques urbaines*, Que sais-je, PUF, 1999.

² GRAFMEYER Y., "Regards sociologiques sur la ségrégation", in BRUN J. et RHEIN C., eds, *La Ségrégation dans la ville*, L'harmattan, 1994, p.86.

³ Sur les 20 000 recensés (soit 8 millions d'américains), 1/3 sont des lotissements de luxe, 1/3 des villages pour retraités et 1/3 des refuges pour classes moyennes et classes ouvrières qui veulent se protéger de l'insécurité. Extrait de *Futuribles*, n°243, juin 1999.

⁴ JAILLET M.-C., revue *Esprit*, "Quand la ville se défait", novembre 1999.

⁵ DONZELOT J., revue *Esprit*, "Quand la ville se défait", novembre 1999.

moyennes. Deux évolutions par rapport aux situations antérieures renforceraient la légitimité l'intervention publique de lutte contre la ségrégation depuis les années 1980.

Tout d'abord, la ségrégation ne correspond plus seulement à une division sociale de l'espace qui a toujours existé et qui s'accentuerait. Une partie des analyses de la ségrégation tendent en effet à affirmer que les concentrations de populations défavorisées sont en elles-mêmes productrices d'inégalités et d'exclusion.

Ensuite, le mouvement de repli et d'évitement des classes moyennes par rapport à ces "quartiers-ghettos" traduirait aussi une volonté de désolidarisation financière et sociale des plus favorisés, menace pour la cohésion nationale.

Cette vision duale de la société et de la ville n'est pas sans susciter des débats, entre ceux qui analysent les évolutions en terme d'exclusion et de sécession et ceux qui les considèrent plutôt comme un mouvement de *moyennisation* de la société et de recompositions¹.

Or, tout dans l'intervention de l'Etat depuis les années 1980 laisse à penser qu'elle se fonde sur cette vision duale de la ville, même si les orientations et outils préconisés pour parvenir à la "mixité" ont changé.

Les modes d'intervention publique : agir sur les effets de la ségrégation ou sur les processus

Les injonctions de l'Etat reposent sur l'idée qu'il faut, sinon éliminer, du moins atténuer et prévenir la formation des concentrations de populations défavorisées et qu'il faut en gérer les conséquences.

Dans les années 1980, les opérations Habitat et Vie Sociale, puis Développement Social des Quartiers² préconisent avant tout une action locale sur les ensembles de logements locatifs sociaux les plus dégradés. C'est la requalification des bâtiments et des espaces, couplée à des politiques d'attribution des logements plus sélectives, qui doivent permettre de ramener, sinon des "classes moyennes", du moins des ménages plus solvables. Cet objectif de mixité se double d'un objectif d'insertion économique et sociale des populations. Les années 1990 vont être marquées par de nombreuses inflexions dans ce qu'on appelle alors la Politique de la ville. Sans les développer plus avant, plusieurs conceptions de la lutte contre la ségrégation se dessinent alors.

Avec la mise en place de la Loi d'Orientation sur la Ville (LOV) en 1991, loi dite "anti-ghetto", l'Etat intervient dans une logique de rééquilibrage territorial et prévoit des outils pour imposer la mixité. Il ne s'agit plus seulement de gérer les effets locaux de la concentration mais de prévenir de nouvelles concentrations de pauvres. Considérant le logement social comme un moyen d'assurer une meilleure répartition des pauvres, la loi consiste à obliger les communes qui ont peu de logements sociaux et peu de ménages bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement (les seuils étant fixés respectivement à 20 et 18 %) à construire des logements sociaux et donc implicitement à accueillir des ménages plus modestes. Limitée par quelques amendements successifs et par des reports dans les délais d'application, cette loi a été réactualisée par la nouvelle

¹ ASCHER F., revue *Esprit*, "Quand la ville se défait", novembre 1999.

² Politiques globales préconisant une action urbaine, sociale et économique sur les territoires cumulant des handicaps dans ces domaines impliquant les différents acteurs, dont les habitants, dans des projets collectifs. L'initiative relève de la commune et les objectifs sont à la fois de diminuer la concentration, de favoriser du lien social entre les habitants et de décroquer les interventions sectorielles des travailleurs sociaux, organismes HLM, police, services de la ville...

Loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2000 et rendue notamment plus contraignante pour les communes.

Avec la mise en place de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) en 1991, l'Etat réaffirme son rôle dans l'exercice de la solidarité dont il se porte garant, cette fois en procédant à une redistribution des ressources fiscales entre communes "riches" et communes "pauvres", les critères étant à peu près les mêmes que pour la Loi d'Orientation sur la Ville. Comme dans la LOV, il s'agit de redistribution et de solidarité entre les territoires. Mais la logique d'intervention de la DSU est assez différente de la précédente. D'une certaine façon, la DSU prend acte des différences de populations selon les communes et permet de mieux gérer l'existant, alors que la LOV veut agir sur la localisation des populations pauvres. Dans le premier cas, on compense les effets de la ségrégation, dans le second, on cherche à agir sur les processus.

Avec le Pacte de relance initié en 1996-1997 et remis en cause dès 1998¹ par le gouvernement suivant, L'Etat rompt avec la logique contractuelle des politiques antérieures tout en restant dans une action très locale à l'échelle de zones. Dans ces zones, des mesures dérogatoires sont appliquées de façon à favoriser la mixité urbaine et sociale : exonérations de taxes et de charges pour les entreprises à certaines conditions, exonérations de surloyers² pour les locataires du parc social... L'objectif, outre de développer de l'emploi sur place, reste bien de transformer le peuplement et le côté résidentiel de ces ensembles par une action sur les quartiers dits en difficulté.

Enfin, les contrats de ville expérimentés depuis le début des années 1990 comme les contrats d'agglomération des années 2000 relèvent d'une toute autre logique. L'Etat est davantage incitateur, comme dans les premiers temps de ces politiques "sociales urbaines", et s'en remet au local pour traiter la ségrégation. Le local n'est toutefois plus le quartier ni même la commune, mais des territoires regroupés volontairement autour de projets d'agglomération qui vont tenter d'articuler des actions de développement et de solidarité.

Ces orientations reposent toutes sur les mêmes postulats et ont en commun de laisser une marge de manoeuvre importante mais délicate aux acteurs locaux dans la mise en oeuvre des principes de mixité et de solidarité.

Les postulats de la mixité sociale dans les politiques urbaines

Toutes ces politiques reposent sur l'idée que la concentration de populations dites défavorisées, exclues, est négative et donc qu'il faut les éviter voire les éliminer (politiques récentes de démolition).

La mixité est définie à travers ces politiques comme une sorte de mélange idéal de couches sociales différentes dans les mêmes lieux de résidence. Plus précisément, les politiques mises en place, présupposent que c'est avant tout en réduisant la part des pauvres et en les amenant à être minoritaires en nombre au sein de classes sociales plus aisées que leur intégration sera possible. En étant minoritaires, les plus pauvres adopteraient plus facilement les normes des classes sociales dominantes. Le postulat est bien que la proximité spatiale entre groupes sociaux

¹ SUEUR J-P., *Demain la ville*, rapport à Martine AUBRY, février 1998.

² Les gestionnaires de logements sociaux peuvent demander aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds réglementant l'accès aux HLM (à la suite d'enquêtes) de payer un loyer un peu plus élevé (surloyer).

différents, autrement dit le fait d'être regroupés ensemble dans un même lieu géographique, atténue les distances sociales.

Cet idéal de brassage social n'est pas nouveau. Les ensembles de logements collectifs des années 1950-1960 étaient censés favoriser des rapports sociaux plus "harmonieux" entre les classes sociales. Et les tenants de la mixité sociale se réfèrent souvent aux premiers temps idylliques où ces ensembles résidentiels ont "fonctionné" parce qu'il y avait une diversité de groupes sociaux. Pourtant, les analyses sociologiques menées dans les années 1970-1980 sur les effets de ces regroupements hétérogènes, ont montré que la proximité spatiale de groupes sociaux tendait au contraire à renforcer les processus de mise à distance, de classements, d'évitement voire de conflits¹. Et l'on voit bien aujourd'hui se reproduire ces processus d'évitement, lorsque par exemple, la mixité résidentielle dans certains quartiers parisiens ne va pas de pair avec une mixité scolaire.

Mais les catégories sociales de l'hétérogénéité et de la mixité des années 1990 ne sont plus tout à fait les mêmes que celles des années 1970. Les termes de "populations défavorisées", "en difficulté" se réfèrent davantage aujourd'hui dans les représentations à des désignations ethniques que sociales². A travers les questions de la ségrégation et de la mixité sont posées celles de l'intégration des populations immigrées. La conception de l'intégration dans les politiques urbaines françaises est plutôt celle d'une intégration individuelle, les regroupements d'immigrés représentant plutôt un risque qu'une ressource. Ainsi, la dispersion et la présence minoritaire de populations immigrées ne serait plus seulement un enjeu d'intégration sociale mais deviendrait un enjeu d'intégration culturelle. Même si l'on oublie souvent qu'une partie des populations dont on parle sont nées et ont été éduquées dans la culture française.

Là encore, les travaux des sociologues américains ont montré dans les années 1920-1950 que le regroupement de populations immigrées pouvait être un facteur d'intégration et constituer un temps et un espace de la ville et du parcours socio-résidentiel de ces populations. Mais les "regroupements" dont on parle en France n'ont pas grand-chose à voir avec ceux des Etats-Unis, que ce soit ceux des années 1920 ou ceux des années 1990. Il ne s'agit ni des mêmes intensités de concentration, ni des mêmes processus de regroupements.

Sans rentrer dans un débat stérile opposant les tenants de ce qu'on appelle le "modèle républicain" et de ce qu'on appelle "le communautarisme", ces analyses sociologiques montrent en tout cas que la mixité ne peut ni se définir objectivement, ni se décréter et que lorsqu'il y a choix de lieu de résidence, ce sont plutôt des logiques de "l'entre-soi"³ qui prédominent. L'ensemble des travaux tendrait plutôt à montrer "*qu'il n'existe pas de relation univoque entre le degré d'homogénéité sociale et le type de rapports sociaux. La proximité comme la distance sociale peuvent l'une comme l'autre favoriser la cohabitation comme exacerber les tensions.*"⁴ Ni l'homogénéité, ni l'hétérogénéité ne préjugent des formes de relations qui existent et s'établissent et ne sont garants de projets de vie communs.

¹ PINCON M., "Habitat et modes de vie, la cohabitation des groupes sociaux dans un ensemble HLM, *Revue Française de Sociologie*, octobre-décembre 1981, XXII-4, pp. 523-549.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., "Proximité spatiale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de sociologie*, vol XI, 1970, pp.3-33.

² RINAUDO C., *L'Ethnicité dans la ville, jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

³ WILLMOTT P., "Ségrégation et entre-soi en Grande-Bretagne", in HAUMONT N., ed., *La Ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, pp. 67-72.

⁴ TANTER A., TOUBON J.-C., "Mixité sociale et politiques de peuplement", in *Sociétés contemporaines*, n°33-34, avril 1999, p.61.

La mixité au quotidien ou les effets des catégorisations locales

On peut très bien considérer que malgré tous les débats sociologiques que peut susciter la mixité, cette notion reste une sorte de référentiel utile donnant du sens à l'action publique. "*...L'idée d'équilibrage, de brassage social, et de lutte pour l'établissement d'une justice spatiale dans l'habitat, travail jamais achevé, est à la fois utopique et indispensable*"¹. Mais faire du mélange de catégories sociales hétérogènes une politique, et qui plus est, laisser les définitions de ce mélange et des catégories mobilisées aux acteurs locaux n'est pas sans produire des effets pervers.

Dans les injonctions et discours nationaux, la mixité reste une notion floue. On voit mal en effet comment l'Etat pourrait élaborer des critères précis concernant des catégories de populations et des seuils d'équilibre, qui, indispensables pour agir, n'en sont pas moins sources de discrimination. Seule la Loi d'Orientation sur la Ville en précise les contours en faisant du logement social l'outil de la mixité et en introduisant un seuil de 20 % de logements sociaux par commune. En revanche, dans les pratiques quotidiennes de gestion des attributions de logement, les acteurs ont forcément recours, pour trier les demandes, à des catégories et des critères. Or, aux critères individuels se sont surajoutées ces dernières années des considérations sur la situation du quartier dans laquelle la perception de la mixité intervient. "*Plus que jamais les processus de peuplement et de mobilité au sein des ensembles locatifs sociaux engagent donc des catégories de jugement sur les personnes, sur les formes de cohabitation, sur les voisinages indésirables, etc... Ces catégories de jugement portent en particulier sur les formes d'homogénéité ou au contraire de mixité qu'il convient de promouvoir dans tel ou tel contexte résidentiel particulier en fonction des contraintes de toute nature qui s'imposent aux acteurs de l'institution.*"² Les catégorisations des différents "logeurs" vont varier à la fois dans le temps et dans l'espace selon les groupes en présence, la demande et les contraintes de l'offre. Mais une analyse des pratiques de peuplement dans plusieurs quartiers (ensembles locatifs sociaux et copropriétés) fait ressortir deux traits communs³.

Tout d'abord, la taille de la famille est le critère commun d'un rééquilibrage qui s'affiche démographique et non social. L'enjeu, à travers des politiques de démolition-reconstruction, de restructuration de logements, ou plus fréquemment à travers la gestion des logements existants⁴, est de diminuer la part de familles de plus de trois enfants et d'augmenter celle des familles de moins de quatre enfants, et surtout celle des jeunes ménages.

Ensuite, les logeurs pratiquent une sorte de gestion différenciée des espaces et secteurs à l'intérieur des quartiers et des patrimoines. Pour les bailleurs HLM comme pour les maires, la mixité consiste avant tout à "*préserver les secteurs équilibrés*", que ce soit à l'intérieur même d'un quartier, d'un patrimoine ou d'une commune. La notion d'équilibre reste bien sûr subjective et varie localement. On retrouve toutefois des caractéristiques assez communes à ces secteurs considérés comme équilibrés ou/et à préserver. Ce sont plutôt des secteurs moins marqués par la forme urbaine de tours et de barres de l'ensemble du quartier : des immeubles de plus faible hauteur, souvent situés plus près des services, de la gare ou de quartiers environnants et plus loin

¹ BRUN J., Préface, in HAUMONT N., LEVY J-P., dir., *La ville éclatée, quartiers et peuplement*, L'Harmattan, 1998, p.13.

² GRAFMEYER Y., "Regards sociologiques sur la ségrégation", in BRUN J. et RHEIN C., eds, *La Ségrégation dans la ville*, L'harmattan, 1994, p. 108.

³ LELEVRIER C., *Regroupements d'immigrés, des catégorisations aux processus de mobilité et d'accès au logement*, Thèse de Doctorat en Urbanisme, sous la direction d'Y. Grafmeyer, Université Paris-XII, janvier 2000.

⁴ Ce rééquilibrage passe alors par l'attribution des grands logements qui se libèrent à des familles déjà présentes dans le quartier, ce qui permet à la fois de traiter la suroccupation de certains logements et de limiter l'arrivée de nouvelles familles. Il passe également par le tri sur ce critère des demandeurs de logement et par des dérogations aux règles d'occupation permettant la sous-occupation de grands logements au regard des normes.

de la partie la plus dense du quartier. Les logements sont plus diversifiés dans leur taille avec une plus grande part de petits logements. Ce sont en conséquence, des secteurs dans lesquels les familles de trois enfants et plus et les étrangers sont moins nombreux, les couples sans enfant plus nombreux. Taille des logements et taille des ménages se conjuguent pour marquer les différences. Mais la gestion quotidienne tend plutôt à les renforcer qu'à les atténuer. C'est dans ce type de secteurs qu'on va sélectionner davantage les nouveaux arrivants et requalifier le bâti et l'espace. Ailleurs, on gère en *dédensifiant*, en faisant des politiques sociales, voire en favorisant les regroupements.

Ces deux modes communs de gestion des quartiers considérés comme "en difficulté", légitimés par des logiques locales et patrimoniales, ont des effets plus larges, qui tendent plutôt à renforcer les différenciations socio-spatiales qu'à les atténuer.

Globalement, on assiste à une réduction de l'offre de logements sociaux pour les familles de trois enfants et plus. Critère démographique et critère ethnique se superposent. Les "grandes familles" sont essentiellement des familles immigrées et principalement aujourd'hui parmi les demandeurs de logements sociaux dans ces quartiers, des familles originaires d'Afrique noire. On diminue l'offre de grands logements dans ces quartiers, qui sont pourtant ceux qui concentrent les grands logements, au moins en Ile-de-France, sans pour autant reconstruire des grands logements dans les nouveaux programmes, bien au contraire. Ceci vient conforter d'autres analyses déjà menées sur des opérations de réhabilitation. *"En délégitimant les familles immigrées là où elles étaient accueillies, ces pratiques ont contribué à faire qu'elles ne soient pas accueillies ailleurs, notamment dans le parc social neuf à la localisation peu ou moins périphériques et à renforcer ainsi leur concentration dans les lieux stigmatisés."*¹ Il n'est peut-être pas alors étonnant de constater que 40 % des chefs de ménages demandeurs d'un logement social en Ile-de-France sont de nationalité étrangère². Et il n'est sans doute pas plus étonnant de constater ces dix dernières années une croissance de la population immigrée, et tout particulièrement africaine, dans des copropriétés dévalorisées de l'agglomération parisienne. Au nom de la mixité, sont ainsi exclues du parc social, et en particulier des fractions les plus valorisées de ce parc, des familles immigrées. Car les logiques de préservation des secteurs les plus "équilibrés" qu'on peut observer à l'échelle de quartiers se retrouvent à l'échelle des patrimoines et des villes. La faible mobilité interne au parc des populations immigrées, et en particulier des familles, en est une des conséquences. Leur report vers l'accession à la propriété, avec parfois des difficultés financières lourdes, en est sans doute une autre.

L'application locale de la mixité, principe souvent justifié par un souci égalitaire, tend plutôt à renforcer les inégalités d'accès au logement pour les familles immigrées, ou du moins certaines d'entre elles, et les inégalités dans les choix et mobilités résidentiels. On assiste plus depuis vingt ans à un renforcement des différenciations socio-spatiales et à des déplacements de populations immigrées vers d'autres segments du parc, qu'à une plus grande diversité des quartiers.

Pour conclure, il semble que cette référence à la mixité de plus en plus forte dans les politiques urbaines, ne facilite pas la réflexion collective et le débat contradictoire sur d'autres modes d'action publique, d'autres réponses possibles à la ségrégation. Ce débat nécessaire n'est pas facile dans la mesure où l'effet du "territoire" sur les inégalités et la discrimination reste encore aujourd'hui à démontrer. Si l'objectif de cette action publique est avant tout la lutte contre les inégalités et la discrimination et que l'on admet que les causes ne sont pas liées à la concentration, la mixité et son application territoriale ne semblent pas forcément la réponse la plus appropriée.

¹ TANTER A., TOUBON J.-C., op.cit., 1999, p. 83.

² Source IAURIF, enquête sur la demande, 2000.

Parmi toutes les pistes de réflexions qui ont jalonné les évaluations des politiques sociales urbaines de ces vingt dernières années, deux nous semblent avoir été objet de débats mais peu explorées. A l'idéal de mixité, comment substituer un idéal de mobilité et d'égalité d'accès à la ville, à l'emploi, aux services ? A quelles conditions une véritable discrimination positive dans les grands domaines d'intervention de l'Etat (Education Nationale, Logement, Justice, Police) pourrait-elle favoriser cette égalité ?

LES DIASPORAS, DISPERSION SPATIALE, EXPERIENCE SOCIALE¹

Chantal BORDES-BENAYOUN

Laboratoire Diasporas, UMR 5057, CNRS -Université Toulouse-le Mirail.

L'accélération rapide et parfois tumultueuse des circulations humaines et leur complexité dans notre monde ont inscrit au programme des sciences sociales la nécessité de reconsidérer les objets et paradigmes classiques de l'étude des migrations. C'est dans ce contexte que le terme de diaspora semble rencontrer depuis peu une certaine fortune. Des passages et des contours, des tours et des détours, des exodes collectifs et des trajets et rêves plus personnels d'un ailleurs meilleur, des sordides et parfois mortelles traversées, des diffusions planétaires mais aussi des rétractions et replis locaux, bref de toutes les allées et venues plus ou moins hasardeuses qui bousculent nos topographies familières, une phénoménologie des diasporas pourrait rendre compte et embrasser la totalité. La réalité du franchissement des frontières, sous toutes ses formes, pousse en quelque sorte au franchissement des frontières des catégories et procédures de pensée par lesquelles nous avons coutume de passer. Aux aventures et mésaventures humaines contemporaines, doivent répondre de nouvelles audaces intellectuelles.

Cette ambition étant posée, la difficulté reste entière. Quels risques n'encourt-on pas à trop vouloir briser les limites que l'histoire ou la pensée a érigées autour des peuples, des nations et des cultures et que tant de signes et de résistances nous présentent chaque jour comme évidentes ! Quels risques sinon celui de voir se diluer, dans un holisme excessif, un objet, l'ethnicité qui, une fois réexaminé, conserve, pour certains auteurs, autant de pertinence qu'il a de prégnance sociale [Poutignat, Streiff-Fénart, 1995]. Quels risques sinon celui d'interdire toute comparaison entre des réalités spécifiques qu'on aurait banalisées, sans autre forme de procès, comme diasporiques. A l'inverse, à trop vouloir retrouver la singularité de l'expérience des uns, comme expérience non partagée et non communiquée à d'autres, ne risque-t-on pas de substituer à l'ethnie, dont on peut pressentir les limites et les dangers [Guillaumin, 1972], habituellement reprochés aux théories primordialistes, la diaspora, qui ne serait en définitive qu'un autre terme pour désigner les mêmes réalités ?

La puissance évocatrice du mot, la profondeur historique qu'il convoque et la mobilité qu'il suggère pourraient ne constituer que de plus beaux atours pour des catégories de pensée inchangées et que continue de menacer le spectre de l'essentialisme. La sociologie des migrations s'essouffle à trop présupposer la cohésion originelle des groupes qu'elle observe et que le déplacement aurait inexorablement déstructurés. Pour sa part, la sociologie des religions, qui intéresse la connaissance d'une grande partie des diasporas historiques, est aujourd'hui confrontée à la "dissémination des manifestations du sacré" [Hervieu-Léger, 1993], dispersion — qui est la définition première bien qu'insuffisante de la diaspora — est au centre du débat sociologique. Et à l'heure d'une intrication croissante, pour le meilleur et pour le pire, des expressions de l'ethnique et du religieux, la problématique des diasporas offre une perspective à ce questionnement commun et au dialogue entre deux champs du savoir que la réalité invite à croiser.

¹ Cet article reprend une partie de la communication sur « Les diasporas », prononcée à la XXème Conférence de la Société Internationale de Sociologie des Religions, *La Religion : les frontières changeantes de la cité*, Séance d'ouverture sur la France, juillet 1997.

La diaspora comme dispersion spatiale

La diaspora est une dispersion. Cette habituelle traduction du vocable grec est loin de satisfaire les exigences de problématisation que je voudrais ici esquisser. Comme le rappelle Georges Prévélakis, une étymologie plus fidèle renverrait plutôt à l'idée de "dissémination", propre à dépasser une vision en seuls termes de flux de population [Prévélakis, 1996]. Tel est bien l'enjeu premier, qui consiste à regarder moins le tracé des voyages diasporiques, qu'à être attentifs à ce qui s'y produit, et pour conserver la métaphore, à ce qui s'y sème et s'y récolte. C'est pourtant davantage la première acception du terme qui semble avoir prévalu en sciences sociales, si l'on en juge par les travaux produits ces dernières années et qui envisagent principalement la diaspora comme une dispersion spatiale. Si l'on excepte momentanément les nombreux travaux sur les diasporas anciennes comme la diaspora juive ou la diaspora arménienne, c'est aux géographes — et sans doute n'est-ce pas un hasard — que l'on doit l'approfondissement de la notion et son extension à de multiples phénomènes migratoires. Nombre de ces approches qui vont de la cartographie à diverses propositions définitionnelles sont construites autour de la question du déplacement spatial et du rapport au territoire [Hérodote, 1989 ; Chaliand, Rageau, 1991 ; Bruneau, 1994 ; Ma Mung E., 1994 ; Prévélakis, 1996]. Dans une perspective voisine, la science politique s'est attachée à analyser l'enjeu territorial et les conséquences d'un phénomène diasporique, pensé dans son rapport avec l'Etat-Nation [Sheffer, 1986 ; Toloyan, 1987 ; Safran, 1991]¹. C'est à ce double regard que l'on doit quelques travaux remarquables qui ont contribué à définir les diasporas comme des « phénomènes par excellence géopolitiques » [Lacoste, 1989].

Si elles n'adoptent pas toujours un raisonnement fonctionnaliste sur le territoire, auquel elles reconnaissent volontiers une portée symbolique ou mythique, la plupart des approches, en mettant l'accent sur le caractère transnational de la diaspora, soumettent néanmoins le questionnement à la vision première du déplacement des hommes sur autant de vecteurs que nécessaire. Or les processus de mondialisation en cours exigent plus que jamais de revoir les critères d'une définition des diasporas trop centrée sur le critère international. Il faut reconnaître que la logique spatiale ne se déprend que difficilement d'une vision fondamentalement dualiste, qui relie inmanquablement un point d'arrivée à un point d'origine, une périphérie à un centre et ce, malgré l'effort incontestable poursuivi pour élargir la perspective, soit à une "relation triangulaire" impliquant terre d'origine, diaspora, société d'accueil [Safran, 1991], soit à des réseaux complexes inter reliant différents établissements diasporiques [Prévélakis, 1989]. Même quand elle n'est qu'implicite ou discrète, la référence au territoire perdu fonde in fine nombre des définitions proposées par les auteurs, pour lesquels ce territoire lointain et mythique est le lieu d'une catastrophe dans laquelle s'origine et par laquelle se reconnaît toute diaspora [Chaliand, Rageau, 1991]. Il permet de comprendre l'unité du peuple dans la dispersion : "le terme de diaspora est appliqué à désigner des peuples qui, dans leur dispersion, conservèrent une certaine cohésion, au moins culturelle, en général due à leur attachement à une religion ou secte spécifique et aussi le plus souvent à un territoire ou à des lieux saints dans le pays d'origine historique" [Gotman, 1989]. S'il est vrai que ce double rapport au territoire et à la religion a pu historiquement constituer la base d'une communauté de destin, ressentie dans l'éloignement par des groupes "diasporiques", et le facteur de pérennisation de leur identité, rien ne permet d'affirmer qu'il régisse cette unité et cette perpétuation avec une égale efficacité en tous lieux et en tous temps.

La diaspora juive, dont la plupart des auteurs reconnaissent la valeur paradigmatique, est, de par sa longévité et la complexité de ses configurations spatiales, exemplaire sur ce point. Il est clair que vivre en diaspora pour un juif ne se résume pas simplement au fait de ne pas vivre en Israël. Il y a en effet longtemps que cette dialectique originelle et singulière du peuple juif, hormis dans

¹ On ne peut évidemment totalement ces approches des précédentes. Elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent.

les débats théologiques et idéologiques qu'elle inspire, ne suffit plus à décrire la variété de ses expériences concrètes dans les territoires multiples de la dispersion. Du point de vue sociologique, il est hasardeux de tenter de statuer a priori sur la présence de cette relation matérielle ou symbolique avec la "terre promise" par rapport à des terres d'accueil, qui du même coup ne se seraient plus reconnues que comme des refuges, des transits, des lieux d'exil et "d'attente sous la tente", pour reprendre le jeu de mots d'Alain Médam, et jamais comme des lieux d'ancrage et de prédilection [Médam,1990]. Les chemins des migrations juives des siècles passés ont fait de cette ligne univoque Israël diaspora, une ligne brisée, sur laquelle les expériences territoriales - qui ne sont jamais que des expériences sociales et culturelles - ne se sont pas seulement inscrites comme des accidents de l'histoire, mais aussi comme possiblement fondatrices de l'appartenance à la judéité [Marienstras, 1975].

Entre la puissance émotionnelle et socialisatrice de la terre natale, du message passé de génération en génération de "l'an prochain à Jérusalem" dans des rites à la magie initiatrice, la force de l'attachement à la patrie où l'on a choisi de vivre et où il arrive que l'on vive heureux, l'âpreté de l'arrachement aux pays que l'on a quittés et les renoncements aux pays que l'on a rêvé d'atteindre [Benayoun, 1993] qui peut dire laquelle de ces brisures et laquelle de ces "remises à l'endroit" [Médam,1990] succédant à chaque nouveau départ, font force de loi au point d'oblitérer toutes les autres ? Cette énigme de la diaspora, fixée en un lieu mais jonglant avec deux, trois, cinq, dix et combien d'autres, ne semble pouvoir trouver sa résolution que dans la multiplicité des agencements individuels qui rétablissent, selon les expériences concrètes et les récits qui les éclairent, une continuité entre ces différents référents identitaires. Entre les territoires multiples de la diaspora juive, se construisent autant de productions identitaires originales qui ajoutent, corrigent, précisent inlassablement une identité juive, qui se veut unique mais se présente toujours comme additionnelle. Elle se décline le plus souvent sous la forme d'une somme d'éléments sélectionnés dans un vaste index de termes et de lieux, devenus hauts lieux de la vie juive : juif, mais aussi juif d'Europe, de Pologne, de France, du Maghreb, d'Egypte, de Corfou et Salonique, etc., qui évoquent toutes ensemble l'épopée d'un peuple, mais, pour chacune d'entre elles, peuvent aussi figurer plus modestement le destin des familles et des hommes. Ces variations spatiales de l'identité n'ont véritablement d'intérêt, ne prennent véritablement de relief que par la valeur qui leur est affectée et les sentiments qu'elles mobilisent. Etre "juif français", "Français de confession israélite", comme on disait hier, mais que l'on dit encore très volontiers aujourd'hui, "juif séfarde", ou "juif d'origine polonaise" ne sont évidemment pas de banales assertions, mais des informations sélectives sur la place que chacun entend faire valoir dans la topographie diasporique. Qui voudrait, par conséquent, accorder une trop grande importance au tracé matériel des migrations juives, à mesurer des flux et des kilomètres, pourrait méconnaître le jeu de proximité et de distance, qu'expriment ces mobilisations affectives et symboliques, et ces fidélités complexes.

Dans l'exemple juif, que l'on peut raisonnablement généraliser à tous les cas où la terre d'origine, natale ou ancestrale n'est plus homogène, en raison de la dispersion géographique et du temps passé, les référents spatiaux de l'identité commune ne sont guère équivalents. Il y a entre eux des distances et parfois des abîmes selon qu'ils représentent la vie ou la mort, la liberté ou l'aliénation, et selon qu'ils relèvent de la tradition ou de la modernité. Mais c'est précisément cette mise en perspective d'espaces, qui ne peuvent abriter les mêmes symboles ni engendrer les mêmes attachements ou les mêmes sacralisations, qui fait leur complémentarité et leur commune irréductibilité. C'est cela la diaspora, qui admet que se déclinent au sein d'une histoire commune ces valeurs contradictoires et ces infinies nuances apportées au destin de chacun.

1 Selon une enquête réalisée en 1993 en collaboration avec Colette Zytynicki, et dont les résultats ont été publiés notamment dans Bordes-Benayoun [2000] ; Voir également Zytynicki C. [1998].

Aujourd'hui le territoire d'origine s'est souvent éloigné de l'horizon des possibles pour des générations qui ne cultivent ni nostalgie, ni espoir de retour et ne font pas nécessairement de la terre ancestrale la base de leur fidélité identitaire. C'est ailleurs que celle-ci se déploie le plus souvent, pour n'être qu'une modalité parmi d'autres des revendications identitaires actuelles. Dans les milieux judéo-maghrébins, installés aujourd'hui en France ou dans d'autres contrées, il n'est pas rare que les générations successives diffèrent par leur rapport aux lieux de mémoire collective et que les jeunes ignorent ce que leurs aînés volontiers se remémorent et revisitent en pèlerinage¹. Les générations suivantes recomposent une généalogie territoriale qui survole les territoires d'installation des générations passées, pour dessiner une continuité avec une "terre promise" réinventée. Le sens d'Israël chez des juifs tunisiens qui se sont recréé leur "petite Jérusalem" à Sarcelles ou celui que tend à revêtir la Palestine chez certains jeunes d'origine maghrébine en France procède de cette réinvention du territoire sacré, et voisine avec une infinité d'autres assertions identitaires, qui bien souvent entretiennent de tout autres sacralités. La revendication d'une identité juive, laïque et humaniste, pour n'évoquer qu'un exemple que l'actualité a vu émerger avec force ces dernières années, semble travailler la relation au territoire d'une autre manière, par la volonté d'ancrage local, et l'affirmation d'un sentiment d'appartenance nationale qui, dans le cas des juifs du Maghreb, donne tout son sens au terme de « rapatriement » [Bordes-Benayoun, 1996]². Dans ce cas, c'est le territoire d'une installation durable, sinon définitive, qui prévaut. C'est dire combien le mythe du retour revêt des caractéristiques très diverses au sein de la même diaspora. Ce ne sont là que quelques exemples arbitrairement pris dans l'étendue des recompositions en cours, pour illustrer les limites d'une approche focalisée sur l'espace.

Qu'ils soient territoires concrets d'installation ou territoires fantasmés, les territoires des diasporas, soulignent certains auteurs, importent donc moins que la pratique et la culture de la mobilité qui s'y déploient [Tarrus, 1992 ; 2000]. Ce qui définirait dès lors la diaspora, ce n'est pas tant la dispersion des lieux de son implantation que son mouvement effectif et virtuel entre eux et d'autres à venir. L'extraterritorialité diasporique conduit Emmanuel Ma Mung à partir de l'exemple chinois, à dépasser un présupposé spatial étroit, celui de la dialectique centre périphérie, pour fonder son modèle théorique sur la pertinence sociologique du "non-lieu" [Ma Mung, 1994]. Face à l'impossibilité de trancher entre les divers lieux d'existence et de référence possibles, la diaspora embrasse la totalité de ceux-ci pour créer les modalités originales de son activité sociale. En effet, écrit Ma Mung, "la diaspora apprend peu à peu que son identité a un pied dans le pays d'origine mais qu'elle est surtout et partout localisée dans le vaste espace qu'elle parcourt, dans un territoire impensable en raison de sa vastitude". Cette délocalisation fait de la diaspora un "pari d'ubiquité. Il faut apprécier dans cette analyse la rupture qu'elle opère dans l'appréhension du territoire, et qui rejoint en bien des points le renversement de la problématique spatiale, opéré par Alain Médam, à propos des juifs. Ceux-ci auraient substitué aux formes improbables, contrariées ou sans cesse différées, d'enracinement local, l'investissement dans des territoires immatériels et supra locaux, ceux de la finance, de la culture ou du culte du Livre et des livres [Médam, 1990]. Ces problématisations, à partir d'un réexamen de la dimension spatiale, nous conduisent dès lors vers une autre lecture du phénomène diasporique dont il faut rechercher l'épaisseur, moins dans le dessin géométrique aussi aléatoire que mouvant des lieux qu'elle traverse ou habite, que dans une expérience sociale.

La diaspora comme dissémination culturelle

¹ Depuis quelques années, le tourisme « identitaire » s'est développé notamment en Tunisie et au Maroc chez d'anciens habitants juifs qui reviennent sur les lieux de leur enfance, et pour des pèlerinages annuels sur la tombe d'anciens rabbins.

² Pour nombre de juifs d'Afrique du Nord qui déclarent « être rentrés en France » au moment de la décolonisation, le départ de la terre natale a en effet représenté un « retour ».

Arracher la définition à la seule problématique de la dispersion des lieux, c'est rendre compte de la dispersion des modes d'existence diasporique, et assumer les implications heuristiques de leur "dissémination". De ces deux impératifs, c'est sans doute le premier qui a été le plus éprouvé par différents auteurs, conscients de la nécessité de discerner, à l'intérieur d'un phénomène concernant quelques 400 millions de personnes dans le monde et que l'on annonce comme exponentiel, la diversité des formes dans lesquelles ils se cristallisent. Pour Alain Médam, il faut prendre en compte, par la typologie, "la pluralité des configurations que ce concept recouvre ainsi que la singularité structurale propre à quelque situation de dispersion que ce soit". Gabriel Sheffer a élaboré une critériologie croisant les lieux, la durée et les formes d'organisation communautaire dans la société d'accueil, qui marquent la limite entre différents types de diasporas et tous les autres phénomènes migratoires [Sheffer, 1986]. Contrairement à celles de Médam qui font une large place à l'inventivité des acteurs, cette analyse reste marquée par le choix opéré en faveur des formes les plus avérées et communalisées de l'existence diasporique, pensée ici davantage comme destin collectif, que comme aventure individuelle. Enfin, l'ouvrage de Robin Cohen constitue un essai de clarification et de typologie d'un phénomène qui se construit chaque jour et à très large échelle, et dont il prend en compte les récents avatars et infléchissements [Cohen, 1999]. Les formes actuelles de mobilité et de communication, en particulier les formes immatérielles, ont accru à la fois l'impression d'émiettement, de fluidité et le caractère quelque peu insaisissable de la diaspora. Nombre des échanges entre membres de la diaspora, encore inconcevables il y a quelques décennies, contribuent aujourd'hui à travers les circuits de l'information, et paradoxalement, à conférer de la réalité au réseau diasporique, au sentiment d'appartenance collective et du même coup au phénomène de la diaspora lui-même.

Le second impératif, relatif à la notion de dissémination, accompagne plus rarement l'usage du terme de diaspora et ne dépasse guère le stade de la métaphore ou de l'allusion. Le présupposé spatial qui pèse dans ce domaine conduit à surestimer la relation entre les pôles de la diaspora au détriment de l'activité qui se déroule et des relations qui se tissent au cœur même de ces pôles. L'ensemble des "périphéries diasporiques" sont dès lors essentiellement pensées comme des lieux d'exil, et l'attention s'est focalisée sur l'inconfort, la blessure ou les dangers de la séparation avec le centre. Ainsi devaient être ignorées, ou traitées à part, comme ne relevant pas de cette même réalité diasporique, la créativité et la marque, qu'au-delà du folklore, les "exilés" allaient, non seulement recevoir mais aussi inventer et imprimer, pour eux-mêmes et pour les autres, au cours de leurs pérégrinations. Les cultures diasporiques ne représenteraient, dans cette perspective, qu'une énième variation autour d'une supposée culture d'origine organisatrice de leur survie, dans un milieu jugé défavorable. Or il convient de sortir de cette clôture autour d'un postulat de départ sur l'existence d'une culture communautaire intrinsèque pour comprendre autrement la perpétuation historique. On peut tirer parti de la proposition exprimée par Nicole Lapierre, selon laquelle "la permanence des Juifs à travers crises, persécutions et dispersions ne s'explique pas par la résistance d'une culture particulière à l'aventure de l'histoire, mais par la logique organisatrice et dynamique qui les lie" [Lapierre, 1992].

C'est à Richard Marienstras que l'on doit d'avoir le plus clairement dénoncé les conceptions qui feraient de l'existence diasporique une "condition pathologique", "diminuée", faite de larmes et de souffrances, et d'avoir plaidé en faveur d'une vision qui réhabiliterait la diaspora comme mode d'être légitime et positif [Marienstras, 1975]. Par un travail que l'on peut considérer comme pionnier pour l'approche sociologique des diasporas en France, il propose en effet, à partir d'une réflexion sur l'expérience juive, d'extirper la notion de ses présupposés « victimisants », pour la rétablir dans sa dynamique culturelle et sociale propre. La voie ainsi tracée ouvre clairement vers l'appréhension (et la réappropriation que l'auteur préconise, dans une perspective plus militante) d'une culture diasporique dont, en ces années soixante-dix qui inaugurent le débat français sur le pluralisme culturel et ethnique, il ne peut que constater l'hétérogénéité et l'éclatement. La

discussion sur l'originalité d'une culture diasporique est alors ouverte, mais elle est loin d'avoir trouvé depuis sa résolution.

Qu'elles soient considérées comme de simples actes de conservation patrimoniale, ou admises, comme c'est fréquemment le cas en anthropologie, comme le produit de "bricolages" permanents, voire même comme le fruit des interactions quotidiennes où se fabrique l'ethnicité, les cultures diasporiques ne seraient bien souvent appréciées que, dans leur écart vis à vis d'une tradition locale établie (le judaïsme, la culture arabo-musulmane, la culture grecque orthodoxe etc.), et dans le meilleur des cas, que dans le degré de liberté qu'elles ont pris par rapport à celle-ci. Ces évaluations ont largement marqué en particulier les travaux organisés autour du concept d'assimilation, pour suggérer des degrés de fidélité ou d'abandon d'une culture originelle implicitement considérée comme "authentique". L'intérêt de ces approches, souvent efficaces pour l'étude des minorités ethniques dans leurs sociétés d'accueil respectives, trouve ses limites là où commence l'univers diasporique : là où l'existence des autres établissements de la diaspora, le sentiment, par-delà les particularités locales, d'un destin commun, les interdépendances, les solidarités transnationales et tous les phénomènes de mobilité évoqués précédemment inspirent les actes et les œuvres culturelles, dans des proportions qui restent évidemment à évaluer. Pour ne citer qu'un exemple, l'essor récent du hassidisme en France, une forme de résistance à l'assimilation, aurait-il été le même sans le hassidisme new-yorkais et sans l'arrivée de nouveaux immigrants ? Une telle interrogation, que l'on pourrait appliquer à bien d'autres exemples, invite de nouveau à spécifier les notions de diasporas et de cultures diasporiques par rapport à celles de minorité et d'ethnicité.

Pour rompre avec une conception fixiste et anhistorique de la culture, Dominique Schnapper, a introduit et approfondi l'idée de réinterprétation de la culture [Schnapper, 1990 ; 1994 et 1998] par des processus qui ne semblent pas devoir être compris comme des remaniements de traits, donnés une fois pour toutes, mais comme des transformations du sentiment d'appartenance lui-même². En d'autres termes, selon nous, c'est la place que "l'étranger" occupe parmi les autres, sa relation aux autres, tour à tour semblables ou différents, ici et ailleurs, bref sa relation au monde qui sont véritablement objet de réinterprétation. Et il y a fort à parier que ces transformations soient décuplées en situation diasporique où cette relation au monde prend tout son sens, celui d'une relation au "vaste monde".

La diaspora comme lecture du monde

Ce processus de réinterprétation de l'appartenance au monde fait intervenir un ensemble de compétences qui caractérisent une identité diasporique dont on ne saurait dire (et dont il importe peu de dire) si elle est fidèle ou non à une tradition. La culture ancestrale, religieuse ou communautaire, en effet, constitue un système de lecture mobilisable dans ce travail qui tend à élucider le "mystère"³ de la condition diasporique au sein de la condition humaine. C'est sous cet angle qu'il faudrait analyser par exemple les phénomènes dits de renouveau religieux et de

¹ C'est à New York en effet que se trouve l'une des plus importantes communautés de ce mouvement, devenue un centre d'attraction pour d'autres communautés, autour notamment de la figure du célèbre Rabbin Schnerson, aujourd'hui décédé.

Par ailleurs le mouvement Loubavitch se réclamant du hassidisme, mouvement mystique qui a pris naissance dans les communautés juives d'Europe de l'Est, s'est développé dans différents pays de la diaspora après la seconde guerre mondiale et a attiré une partie des nouveaux immigrants, notamment des séfarades. Ces derniers ont trouvé en son sein une forme de religiosité et de ferveur communautaire propres à préserver selon eux l'identité juive, menacée par la modernité.

² La critique apportée à la notion de réinterprétation – en résumé : qui dit réinterprétation suppose des contenus établis à réinterpréter – par Jocelyne Streiff-Fénart et Philippe Poutignat [1995], peut trouver ici un élément de réponse, mais le débat est loin d'être épuisé.

³ et le "mystère" apparaît d'autant plus grand sans doute à l'homme diasporique qu'on lui en renvoie régulièrement l'image : l'étrangeté de sa condition et de sa survie constitue une énigme indéchiffrable pour les autres.

mysticisme dans des milieux initialement non pratiquants, ou les revendications communautaristes dans des milieux socialement bien intégrés. D'une façon plus générale, les rapports qu'entretiennent les faits ethniques et les faits religieux et leur renforcement mutuel gagnent à être éclairés de la sorte. D'une part, ils participent ensemble à la définition d'une généalogie identitaire [Hervieu-Léger, 1993], la religion présentant parfois l'appréciable avantage de donner de la profondeur de champ à l'expérience collective, rôle que la migration, plus ou moins récente, ne peut pas toujours remplir. Il arrive bien souvent que la diaspora, avec ses tragédies et ses misères, puise en quelque sorte à ces registres ses lettres de noblesse et retraduisse ce faisant l'aventure difficile et prosaïque de ses membres en un récit épique et grandiose¹. D'autre part, elle y trouve quelquefois une explication à l'exil diasporique, quand celui-ci est interprété comme une épreuve infligée par Dieu ou comme une mission confiée aux exilés. Le récit va alors organiser, sur un mode irrationnel ou rationnel, la cohérence de l'expérience éclatée.

Pour suivre ce raisonnement, il faut dès lors prendre en considération l'ensemble des référents susceptibles de constituer autant de systèmes d'interprétation et, en particulier, s'agissant de diasporas à référent religieux, tous ceux qui résultent de leur sécularisation. La diaspora trouve aussi son sens dans la palette inépuisable des lectures du monde, qu'elle contribue à explorer et à forger, jusqu'à établir de nouveaux héritages — telle la tradition laïque et républicaine pour les diasporas juive et protestante² en France — ou jusqu'à découvrir de nouvelles affinités, de nouveaux messianismes et de nouvelles sacralités, telles les différentes formes de syncrétisme en général que les nouvelles manifestations du religieux donnent régulièrement à voir de nos jours. Ce sont là deux versions d'un même phénomène d'élaboration du sens, qui oscille de longue date, entre la plus petite échelle et la plus large, et va du plus particulier au plus universel.

C'est que la condition diasporique sans doute incline à regarder dans toutes ces directions à la fois : celles qui concernent la nécessité de vivre ici, et celles qui concernent l'expérience vécue (ou désirée) ailleurs, par soi-même et par les autres. Le regard entre et sort de l'horizon limité et plus ou moins contraint de l'expérience particulière pour embrasser d'autres horizons avec lesquels on a à faire et quelquefois maille à partir. Ces horizons du regard sont multiples qui vont des lieux où vivent des pairs, qui sont, comme il arrive souvent, les membres de sa propre famille dispersée sur d'autres continents, les coreligionnaires ou les proches, aux lieux de la rencontre avec une humanité plus large, cosmopolite et universelle. Albert Memmi, écrivain dont l'itinéraire personnel illustre ce rapport négocié entre l'appartenance juive et l'engagement universaliste, relate sa rencontre avec un vieil "israélite français" à qui il "confie sa perplexité devant sa triple appartenance de juif, français, et tunisien" et qui lui rétorque : "Eh bien gardez tout cela à la fois !".

"Garder tout cela à la fois", telle est bien la gageure pour une diaspora, saisie par la nécessité d'une transaction entre des mondes que la vie distingue, sépare et parfois oppose violemment. C'est un véritable défi identitaire, qui part de la perplexité et du doute — l'homme diasporique, dit encore Marienstras, est doué d'un "scepticisme créateur" [Marienstras, 1975] —, pour tenter de réaliser une synthèse acceptable, dont on ignore au départ le tour qu'elle prendra, mais dont on devine qu'elle constitue l'exercice permanent et peut-être même la définition de la condition diasporique.

La diaspora comme compétence sociale

On trouve de multiples exemples de ce phénomène, dans l'histoire des diasporas, notamment celles qui se réfèrent aux religions du Livre, et s'appuient sur le récit biblique pour éclairer leur condition historique. La thématique de l'exode, de l'esclavage, et de la libération est une référence majeure et redondante dans l'organisation d'une mémoire diasporique exilée.

² L'application du terme de diaspora pour les protestants est empruntée à Philippe Joutard, *Le Monde*, 1984. Elle a été reprise récemment dans l'ouvrage sur le même thème dirigé par Eckart Birnstiel [2001].

L'exigence de penser, mais aussi de faire sa place parmi les hommes sollicite l'imagination. Tantôt éprouvée durement, tantôt plus librement consentie, cette nécessité requiert une attention particulière au monde environnant, non par altruisme, mais simplement en raison du caractère inconnu, et le cas échéant hostile de celui-ci. Car si l'on pose habituellement la question de l'altérité de manière ethnocentrique à partir de la société majoritaire réceptrice, à travers l'étude des politiques d'immigration et des politiques d'intégration par exemple, on oublie le fait qu'elle se pose aussi avec ô combien d'acuité et d'infortune pour les « minoritaires ». Le sentiment d'altérité n'est pas moindre pour celui qui arrive, rencontre la différence des plus anciens résidents, et découvre parmi ces « autochtones » la différence de manière d'être des membres de sa propre famille ou communauté, antérieurement installés. Comment envisager – et le verbe qui évoque aussi celui de dévisager n'est pas trop fort – tous ces « étrangers » et la vie parmi eux ? La résolution de cette interrogation est à l'origine, on peut du moins en faire l'hypothèse, de l'activité diasporique. Elle alimente, chez l'homme de la diaspora, à la fois une intellectualisation de sa condition¹, et la mise en œuvre de compétences sociales, innovant, ou censées innover, ce rapport à l'autre. Car ce qui se joue dans cette démarche, n'est pas pure esthétique de la relation à l'autre, mais bien de rendre cette dernière acceptable. Elle requiert un effort de sublimation d'une relation qui n'a rien d'évident, puisqu'elle consiste en une rencontre avec de multiples visages.

Avec qui ce personnage diasporique, que l'on croirait volontiers solitaire, puisque éloigné des siens, mais que l'on dit plutôt solidaire, parce que protégé par sa "communauté", serait-il en relation ? La réponse a déjà été donnée : avec tout le monde. Avec "les siens", avec les "autres", mais encore, avec les siens qu'il voit comme des autres et des autres qu'il va accepter comme les siens. La relation aux autres n'est en ce sens jamais neutre. Elle enregistre des appels parfois contradictoires de mondes différents qui sont autant de demandes de loyauté : la "communauté" d'origine réclame une fidélité qui, dans la dispersion, est obligatoirement polysémique (fidélité religieuse, fidélité à la terre natale, fidélité politique ?) ; tandis que déjà se font entendre la demande ambiguë et, souvent, le reproche du reste des hommes, qui recommandent à la fois d'être un "autre" authentique, dans un monde préoccupé de retrouver ses racines, et un "même", universel et loyal vis à vis de la société d'accueil.

La diaspora est un démultiplicateur de la relation aux autres, non seulement parce qu'elle met en présence des mondes culturellement différents, des "minorités" et des "majorités", mais surtout parce qu'elle va déplacer les frontières de l'altérité jusqu'aux confins d'elle-même. La diaspora est dans la diaspora. Ici l'exemple des juifs s'avère de nouveau très utile : les diasporas juives contemporaines sont certes caractérisées par leur dispersion dans des sociétés différentes, où elles vivent leur destin particulier. Mais la dispersion est désormais inscrite au sein même de la diaspora dans le monde moderne, par l'individualisation et par l'éclatement des modes d'appartenance juive. Il peut exister, de ce point de vue, plus de proximité et d'affinité élective entre deux membres de communautés hassidiques vivant respectivement à Paris et à New York et plus de distance, et plus de sentiment d'hétérogénéité entre ces derniers et un juif libéral, un juif laïque, ou un conservateur américain. Plus de proximité entre des juifs marocains vivant à Montréal, Toulouse, Caracas ou Rabat qui revendiquent leur séfaradité, qu'entre un non-pratiquant et un pratiquant ashkénazes. Cette diversité interne ne résulte pas de la seule différenciation des lieux et traditions culturelles et cultuelles d'origine, mais bien de la manière dont chacun va organiser et regarder son inscription au monde dans son ensemble. Quelle tâche difficile que de "garder le lien" avec tant d'autres, situés ailleurs, dans le présent et dans le passé, tout en ménageant le lien avec la société d'accueil dans laquelle on vit, et où l'on souhaite bien souvent demeurer. On comprend dès lors et l'ingéniosité nécessaire et la multiplicité des réponses qui y sont apportées, depuis les cristallisations de liens communautaires, vécus comme rassurants, jusqu'à l'immersion dans de non moins rassurantes sociabilités externes.

¹ Thème que l'on trouve chez de nombreux auteurs : "condition réflexive" chez Robert Misrahi [1963], "d'intellectualisation de l'identité" chez Ma Mung [1996], "spéculation intellectuelle" chez Médam [1990].

L'habileté réside dans ces choix pour rendre la relation acceptable, autrement dit, susceptible d'être admise aux yeux du plus grand nombre. Elle est en ce sens une véritable économie de la relation qui certes fait appel à l'imagination, mais n'est pas pure construction imaginaire comme on pourrait le croire. Elle mobilise des énergies dans tous les domaines de la vie sociale et c'est dans des entreprises concrètes qu'elle se déploie.

Dans la sphère économique les exemples abondent. Occuper (et à repérer préalablement) des sphères d'activité pour y développer des expériences concrètes, c'est prendre place parmi les autres, mettre à l'épreuve sa relation aux divers partenaires concernés et commercer avec eux, au sens littéral du terme. De nombreuses études sur les entrepreneurs ethniques montrent comment se crée un espace d'affinités électives où la relation à l'autre paraît prépondérante pour assurer la réussite des initiatives. On peut évoquer l'exemple des « filières ethniques » par lesquelles s'organisent l'activité et parfois tout bonnement la survie des membres de la diaspora, et les solidarités communautaires. Mais l'espace relationnel de la diaspora est encore plus large dans ces entreprises, que celles-ci se fondent sur un code d'honneur tiré des cultures d'origine [Tarrus, 1995], ou sur la référence à des relations historiques entre les peuples. Sur un fond de culture méditerranéenne partagée, les migrants du sud se succèdent, se suppléent, s'entraident et s'interpellent, en un même lieu et dans un même négoce ou des activités complémentaires, en tous cas s'organisent pour créer les conditions de leur vie en diaspora et témoignent d'une grande créativité. Juifs du Maghreb, pieds-noirs et arabes trouvent dans leurs quotidiens à Belleville, ou à Montréal les termes d'une cohabitation fructueuse, même quand tout semble les séparer. La palette des possibles est immense et l'on ne doit pas se méprendre pour autant sur la réussite des entreprises ainsi conduites. A côté d'illustres sagas, nombre des aventures se soldent aussi par la misère et l'infortune. Les grandes familles commerçantes arméniennes, juives, huguenotes, ou libanaises ont construit des richesses dans de grands centres du commerce international, en empruntant les mêmes voies de circulation et d'intégration, et sont « capables de se mesurer » les unes aux autres [Ter Minassian, 1989]. Mais elles ne sont souvent que la face la plus valorisante de l'aventure diasporique, qui cache la pauvreté d'une partie de la population concernée. Chaque diaspora possède ses grandes figures, ses notables comme ses pauvres, ses commerces licites comme ses activités illicites, ses jeunes agents d'affaire tels les chuppies, Américains de la diaspora chinoise surdoués de la finance, comme ses petits trafiquants, ses grands intellectuels comme ses illettrés. Mais ce qui ressort de l'histoire contrastée de ces diasporas, c'est qu'elles se font écho, se ressemblent, se croisent, pour inventer leur inscription au monde. Les relations inter-communautaires concrètes et symboliques contribuent à définir l'expérience de la diaspora et l'écartent de toute référence exclusive à la communauté.

La compréhension des cultures diasporiques passe par la prise en compte de ce processus permanent de mise à l'épreuve de la relation aux autres. Pour ce faire, ce n'est pas en soi la qualité des œuvres et des rapports qu'elles entretiennent avec les cultures d'origine ou les cultures de contact, à laquelle la sociologie devrait s'attacher, mais bien à ce processus créatif lui-même. Comment caractériser plus précisément cette capacité ? Sans doute, pour esquisser quelques hypothèses, par quelques compétences acquises et exacerbées par et dans des expériences concrètes. En tout premier lieu, une "intelligence sociale", qui fait du diasporique une sorte de "sociologue spontané", cherchant à comprendre le monde pour y trouver sa place. La mise en questions, l'évaluation, l'anticipation empiriques et l'innovation sont autant de procédures s'appliquant à rendre la condition diasporique intelligible mais aussi, nous l'avons dit, acceptable. C'est-à-dire en définitive susceptible de se sédentariser.

Cette compétence trouverait à s'illustrer dans tous les domaines, le domaine politique par exemple où la politisation apparaît comme une manière d'évaluer les dangers et de prendre place dans le monde. Elle serait également à l'œuvre dans le domaine religieux, où ce travail d'élucidation fait quelquefois cohabiter, en un mélange étonnant, la conformité la plus orthodoxe à la tradition ancestrale et l'adoption des outils les plus sophistiqués de la modernité. C'est toute

une dynamique de reconnaissance mutuelle qui se met en branle pour ajuster l'ensemble des relations impliquées par la dispersion. Et l'on comprend, devant l'ampleur et la difficulté de la tâche, combien sont tentantes les formes de repli et de séparation dans des regroupements communautaires où la similitude serait donnée comme évidente et naturelle, surtout quand elle est théologiquement ou politiquement fondée, et a fortiori dans un contexte d'exaltation des différences. Les phénomènes d'exclusion dans nos cités modernes ne sont pas l'unique motif, comme il est devenu banal de le dire, de ces retranchements. L'énergie et les compétences de la diaspora peuvent s'y déployer pour y construire une des modalités de son existence en "terre étrangère" et se considérer dans le miroir des autres membres de la diaspora vivant ailleurs. Ainsi les "communautés" vivant en France trouvent-elles parfois dans l'expérience de ces "proches lointains", que sont les membres de la diaspora géographiquement éloignés, en terre ancestrale ou en terre promise, en Palestine ou à New York, la réponse à leurs incertitudes sur leurs relations avec leurs plus "proches voisins". A l'opposé, les combats plus universalistes dans lesquels les minorités peuvent s'illustrer, et l'éloignement de ceux qui semblent avoir pris le large par rapport à leur culture d'origine jusqu'à ne plus s'y reconnaître, gagneraient à être analysés dans cette perspective qui conduirait, non pas à y voir reniement, abandon, infidélité, et assimilation, mais à les considérer comme des modalités à part entière de cet exercice diasporique à la recherche de nouvelles solidarités. Telle serait la contribution d'une sociologie des diasporas aux débats de notre temps. D'une part, cette "posture du diasporé", comme dirait Médam, élargit, la perspective d'analyse d'une culture diasporique, conçue exclusivement comme habitus du déplacement ou du nomadisme. La diaspora n'est pas qu'un vertigineux mouvement perpétuel, et doit aussi être lue sous l'angle d'une longue histoire de sédentarisations successives. D'autre part, la perspective ainsi esquissée voudrait ajouter raisonnablement aux problématiques traditionnelles, une dimension de liberté, là où bien entendu cette liberté existe— et c'est le cas dans nos démocraties modernes. Elle pourrait alors éclairer, plus généralement, bien des trajectoires humaines, fussent-elles étrangères ou autochtones.

Bibliographie

- Benayoun C. [1993], "L'esprit du temps : les définitions identitaires des juifs et des arabes en France", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 9, n° 3, Poitiers, pp. 95-117.
- Benveniste A. [2000], "Sarcelles, du grand-ensemble à la ville juive", in Bordes-Benayoun C. (ed.), [2000], *Les juifs et la ville*, Presses Universitaires du Mirail, coll. "Tempus-Diasporas", p. 71-78.
- Bordes- Benayoun C.[1996], "Juifs, Pieds-Noirs, Séfarades, ou les trois termes d'une citoyenneté", *Marseille et le choc des décolonisations*, sous la direction de Jean-Jacques Jordi et Emile Temime, EDISUD, pp 125-132.
- Bordes-Benayoun C. (ed.) [2000], *Les juifs et la ville*, Presses Universitaires du Mirail, coll. "Tempus-Diasporas", 305 p.
- Eckart Birnstiel [2001], *La diaspora des Huguenots, Les réfugiés protestants et leur dispersion dans le monde*, Honoré Champion.
- Bruneau M. [1994]., "Territoires de la diaspora grecque pontique", *L'espace géographique*, n° 3.
- Chaliand G., Rageau J.P., *Atlas des diasporas*, Editions Odile Jacob, Paris, 1991.
- Cohen R. [1997], *Global diasporas, An introduction*, University of Warwick, UCL Press.
- Gotman J. [1996], "La généralisation des diasporas et ses conséquences", in Prévélakis G. [1996], ed., *Les réseaux des diasporas*, L'Harmattan-Kyrem, Paris.

- Guillaumin C. [1972], L'idéologie raciste, genèse et langage actuel, Paris - La Haye, Editions Mouton, 247 p.
- Lapierre N. [1992], "Le modèle de la diaspora juive en Europe", Pluralisme culturel en Europe, Culture(s) européenne et culture(s) des diasporas, GALLISSOT R. (ed.), Paris, L'Harmattan, 1992.
- Hérodote, [1989], Géopolitique des diasporas, numéro spécial, avril-mai.
- Hervieu-Léger D. [1993], La religion pour mémoire, Editions du Cerf, Paris, 273 p.
- Lacoste Y., [1989], Editorial, Hérodote, n°53, avri-juin.
- Ma Mung E. [1994], "Non-lieu et utopie :la diaspora chinoise et le territoire", L'espace géographique, n° 3.
- Marienstras R. [1975], Etre un peuple en diaspora, Editions François Maspéro, Paris, 213 p.
- Misrahi R. [1963], La condition réflexive de l'homme juif, Paris, Julliard, collection « Les temps modernes.
- Médam A. [1990], Mondes juifs, l'envers et l'endroit, P.U.F., coll. "Le sociologue", Paris, 192 p.
- Médam A. [1993], "Diaspora/Diasporas, archétype et typologie", Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol. 9, n° 1.
- Memmi A. [1995], Le juif et l'autre, Christian de Barbillat Editeur, Paris,222 p.
- Podselver L. [2000], "De la périphérie au centre : Sarcelles, ville juive", in Bordes-Benayoun C. (ed.), [2000], Les juifs et la ville, Presses Universitaires du Mirail, coll. "Tempus-Diasporas", p. 79-90.
- Poutignat P., Streiff-Fénart J. [1995], Théories de l'ethnicité, P.U.F., coll."Le sociologue", Paris, 270 p.
- Prévélakis G. [1996], ed., Les réseaux des diasporas, L'Harmattan-Kyrem, Paris.
- Safran W. [1991], "Diasporas in Modern Societies : Myths of Homeland and Return", Diaspora, Vol.I, number 1, spring.
- Schnapper D. [1991], La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard/NRF, 367 p.
- Schnapper D [1994], a communauté des citoyens, sur l'idée moderne de nation, Paris, Gallimard, 228 p.
- Schnapper D [1998], La relation à l'autre, Au cœur de la pensée sociologique, Gallimard, NRF Essais, 562 p.
- Sheffer G., ed. [1986], Modern diasporas in International Politics, Saint-Martin Press.
- Tarrius A. [1992], Les fourmis d'Europe, Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales, L'Harmattan
- Tarrius A. [2000], Les nouveaux cosmopolitismes, mobilités, identités, territoires, Editions de l'Aube, 263 p.
- Tarrius A. [1995], Economies souterraines, Le comptoir maghrébin de Marseille, Editions de l'Aube, 217 p.
- Ter minassian A. [1989], " La diaspora arménienne", Hérodote, numéro spécial, "Géopolitique des diasporas", avril-mai.
- Toloyan K. [1987], Diasporas, Westleyan University Mines.

Zytnicki C. [1998], Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970, Une communauté toujours recommencée, Presses Universitaires du Mirail, 391 p.

**Séminaire « Modes de vie, consommation et
dynamiques urbaines »**

19 décembre 2002

LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION COMMERCIALE

PHILIPPE MOATI, PROFESSEUR A PARIS VII

***CE TEXTE EST LA TRANSCRIPTION DE L'INTERVENTION DE PHILIPPE
MOATI***

TRANSCRIPTION REALISEE PAR GWENDAL SIMON

Je suis économiste, professeur de Sciences Economiques à Paris VII et directeur de recherche au CREDOC et c'est dans le cadre de mes activités au CREDOC que j'ai, au cours des dernières années, commis plusieurs travaux sur le commerce, l'évolution du commerce, que j'ai récemment synthétisé dans un ouvrage qui s'appelle *L'avenir de la grande distribution* qui est publié chez Odile Jacob. C'est la trame et l'argumentaire que vous allez trouver dans cet ouvrage que je vais vous décrire très brièvement. Mon objectif est d'essayer de donner un peu de sens dans tout ce qui se passe dans le secteur du commerce. Si vous êtes observateur ou simplement consommateur, vous pouvez sans doute constater comme moi que c'est un secteur qui bouge énormément, à la fois en terme d'innovation, parce qu'on voit régulièrement apparaître de nouvelles enseignes, de nouveaux concepts commerciaux, mais également la vie des entreprises est très riche avec des fusions-acquisitions, des opérations d'internationalisation, l'apparition d'enseignes étrangères qu'on ne connaissait pas sur le territoire, bref, cela bouge considérablement. Mon parti est d'essayer d'arriver à donner du sens à toutes ces évolutions, et finalement d'arriver à entrevoir ce vers quoi nous allons et quel serait le paysage commercial de demain.

1) INTRODUCTION

Je fais l'hypothèse que nous avons affaire à une mutation structurelle du secteur du commerce, qui a commencé il y a une dizaine d'années, qui n'est pas terminée et que je qualifie de manière un peu pompeuse de passage d'un régime de croissance à un autre. On passerait d'un régime de croissance dit extensif à un régime de croissance dit intensif. Ce qui m'inspire cette réflexion, c'est simplement un regard rapide sur l'histoire du commerce, qui nous apprend qu'à chaque époque du capitalisme correspond des formes très typées de commerce, que ce n'est jamais par hasard et que les formes de commerce qui dominent à une époque dominent précisément parce qu'elles offrent une manière de diffuser la production d'une manière qui est parfaitement en phase avec les caractéristiques essentielles du système économique et social de l'époque. Mon hypothèse est que la grande distribution est très marquée par le contexte qui l'a fait naître, à savoir le contexte des années 50 et 60, l'émergence du Fordisme, le fait que c'est le contexte qui a beaucoup évolué et que nous sommes en train de basculer dans une société post-Fordienne qui appelle des mutations extrêmement profondes du secteur du commerce. Les distributeurs ne voient pas les choses comme ça, tout cela est très abstrait pour eux, ils voient des choses plus prosaïques, un ralentissement effectif ou prévisible de leur activité, par exemple l'évolution de la part de marché des super et des hyper des origines, c'est à dire de la fin des années 50 à nos jours pour la France. D'abord, on est frappé de voir à quelle vitesse la progression s'est opérée, c'est une forme de commerce qui a rencontré un succès spectaculaire mais la même courbe révèle sur la fin (fin des années 90, début des années 2000) un point d'inflexion qui indique qu'on va commencer à avoir une courbe plus asymptotique. C'est normal car quand on additionne les deux parts de marché (hyper et super), on est déjà à près de 70% du marché alimentaire, donc

forcément, on ne peut pas crever le plafond. Plus on s'y rapproche, plus il est normal que la courbe commence à s'infléchir. Pour les distributeurs, ce qui apparaît avec de plus en plus d'évidence, c'est qu'ils ont un peu épuisé leur potentiel de croissance, parce que le moteur essentiel de la croissance de la grande distribution, alimentaire et non alimentaire, depuis 30 ans, c'est fondamentalement, non pas la croissance des marchés de biens de consommation, mais c'est la croissance de leurs parts de marché, de la capacité remarquable qu'ils ont eu au cours des dernières décennies de chasser les autres formes de commerce et en particulier le petit commerce indépendant et isolé. Ce processus a superbement bien fonctionné puisque, sauf quelques îlots, le petit commerce indépendant et isolé a définitivement perdu la partie. Sur les marchés non alimentaires, qu'on regarde moins souvent parce que c'est moins spectaculaire, si on a une vision large de la grande distribution comme étant une distribution en réseau, sur les marchés les plus importants comme l'électroménager, le jouet, le sport, le disque, la grande distribution est à 60, 70, 80% de parts de marché. Si vous prenez le disque, c'est symptomatique, les hyper font 50% du marché du disque, la Fnac en fait 25, Virgin en fait 16. Si on regarde cela à l'envers, qu'est-ce qu'il reste en dehors des grands réseaux, il reste selon les experts 200 disquaires indépendants en France. Ceux qui restent sont bons mais si on doit les manger, c'est une petite bouchée qui reste à avaler et après il n'y a plus rien. Voilà un peu ce qui se présente aux yeux des distributeurs, c'est que cette technique de rouleau compresseur est en train de s'épuiser et du coup, ils se posent des questions. Il faudrait trouver de nouveaux leviers de croissance et comme les marchés deviennent plus durs, on ne peut plus croître spontanément en se laissant tirer par le marché, la concurrence devient une concurrence entre gros. Les marchés sont donc plus difficiles pour eux et ils prennent conscience qu'il serait peut-être temps de changer plus en profondeur, pas simplement trouver de nouveaux leviers de croissance mais finalement de mieux répondre à la demande des clients, c'est ce qu'ils voient en premier lieu, et quelque part, ils prennent conscience qu'en 30 ou 40 ans d'existence, durant cette période de forte croissance, le monde a beaucoup changé sans qu'ils n'aient vraiment rendu compte alors qu'eux n'ont pas vraiment fait évoluer leurs concepts. C'est donc cela qu'ils ont à traiter aujourd'hui, non seulement trouver de nouveaux leviers de croissance, mais arriver à comprendre la teneur des changements intervenus dans leurs environnements et trouver des formes de réponses à ces changements, qui impliquent, on le verra, des modifications assez fondamentales de la manière de faire du commerce, du type d'avantages concurrentiels que les distributeurs doivent trouver et in fine, au niveau plus macro, une reconfiguration du paysage commercial, y compris sur la plan urbanistique. Je vais essayer de développer ce point là et de pointer quelques évolutions saillantes qui me semblent avoir du sens pour comprendre l'avenir.

2) VERS UN SYSTEME ECONOMIQUE POST-FORDIEN

Mon hypothèse de départ est que la grande distribution, telle qu'on la connaît aujourd'hui est indissociable de l'émergence du Fordisme dans les pays industrialisés. Le Fordisme, au niveau macro, et non pas au niveau des usines, c'est un système cohérent, un mode de régulation du capitalisme qui est fondé sur l'articulation harmonieuse entre une manière de produire et une certaine manière de consommer, la consommation de masse dans les foyers, tout cela médiatisé par des régulations publiques qui organisent le transfert des revenus pour que ça puisse se faire de manière équilibrée, ça marche très bien, ça se met en place difficilement, mais quand ça se met en place, ça fonctionne bien et ça dure à peu près 30 ans avec une croissance à la fois régulière et rapide. Au moment, en France, où le Fordisme se met en place, le commerce est resté complètement artisanal et archaïque, c'est essentiellement du commerce familial, des petites unités, avec des modes de gestion hérités d'un autre temps et en particulier qui suivent un

modèle économique qui n'est pas cohérent avec la logique globale du système. Le petit commerçant dégage sa rentabilité par la marge unitaire, donc il gagne sa vie en essayant de ne pas acheter cher, mais il achète relativement cher car il achète en petite quantité, mais surtout il essaie d'appliquer à son prix d'achat la marge la plus forte possible pour se rémunérer et gagner sa vie, on a donc fait beaucoup d'efforts dans les usines pour rendre la consommation bureaucratique mais le commerçant ne participe pas à cet effort général. Le discount, l'entreprise de grande distribution va venir avec un modèle économique parfaitement cohérent avec la logique du système, c'est précisément le modèle du discount, on cherche toujours le profit, c'est le propre d'une entreprise capitaliste, mais on va le chercher de manière conforme à l'esprit du système, par la logique du discount. Celle-ci consiste à obtenir sa rentabilité, non pas de la marge unitaire, mais de la rotation de l'actif, c'est à dire, ce qui compte, c'est la rémunération des capitaux investis. Or, l'hypothèse de base, qui a remarquablement bien fonctionné, c'est de dire qu'on va se contenter d'une marge unitaire très faible, là où les autres doublent le prix d'achat, on va se contenter de 15-20% de marge brute, et donc aussi d'une petite marge nette, mais simplement grâce à la vente à prix bas, je vais vendre très rapidement et le capital que j'ai investi pour acheter des marchandises, il me revient extrêmement vite et donc je peux le réutiliser pour acheter de nouveaux des marchandises et faire ce genre d'opérations plusieurs fois dans l'année là où un commerçant va le faire une ou deux fois. Par l'accélération de la rotation du capital, au final, sur l'année, j'ai un profit considérable. Ce modèle économique fondé sur le discount contribue pour le consommateur à rendre les produits accessibles, le petit commerçant achète 100 pour vendre à 200, la grande distribution achète à 90 ou à 80 pour vendre à 110 ou 120, et si vous ajoutez à cela que la grande distribution essaie de transposer au monde du commerce les recettes industrielles du Taylorisme et du Fordisme, succession du capital au travail, il n'y a plus de vendeurs, déqualification du travail, la caissière, l'employé libre service, l'exploitation systématique des économies d'échelles, on essaie d'être gros pour être plus efficace, non seulement on travaille avec des marges nettes très faibles mais les coûts de commercialisation ont été comprimés à un niveau inédit jusque là donc vraiment, on a une grande distribution qui participe à la logique du système et qui favorise l'essor de la société de consommation qui va augmenter les performances macro-économiques de ces économies Fordiennes. Ça marche superbement bien, c'est pour ça que ça marche si vite, c'est que c'est en phase avec le système, mais précisément et malheureusement pour cette grande distribution, le fordisme est en crise, cela fait même un certain temps.

Les économistes sont d'accord pour considérer que la crise qui se révèle avec le premier choc pétrolier est précisément la manifestation de dérèglements dans cette mécanique, ça ne fonctionne plus et depuis trente ans, nous recherchons une nouvelle cohérence d'ensemble, de nouvelles formes de régulation du système qui permettrait de partir sur un régime de croissance stabilisé. Les avis sont partagés, est-ce fait ou non ? On y a cru à la fin des années 90 avec l'idée de nouvelles économies. La période de récession que nous vivons incite plus à la prudence, on tout cas beaucoup d'économistes s'accordent à considérer qu'une grosse partie du travail est fait et qu'on commence à voir poindre un système économiste dit post-fordien, dont les caractéristiques seraient sensiblement différentes du système précédent. Si on admet cette idée générale qu'à chaque époque du capitalisme correspond une forme spécifique de commerce, alors la grande distribution discount de commerce à l'ancienne n'est plus adaptée à ce système post-fordien en voie d'émergence. Cela nécessiterait que maintenant, on se livre à une étude approfondie qui nous écarterait du sujet, ce qu'est le post-fordisme. Quelle est la cohérence du système et en quoi ça devrait appeler un effet miroir dans le mode du commerce ? Je n'ai pas le temps de développer.

3) EVOLUTION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION : UN MOUVEMENT DE DEMASSIFICATION

Ce qui est particulièrement frappant pour les distributeurs dans ce post-fordisme (ce n'est pas une terminologie qu'ils emploient), ce sont que les comportements de consommation ne sont pas les mêmes, ça veut dire des clients qui se comportent différemment par rapport à ce qu'ils étaient par le passé. Encore une fois, ils en n'ont pris conscience, c'est un processus très graduel, que très récemment. D'abord, ils n'étaient pas équipés pour mesurer les comportements de consommation, je le dis au passage, la direction du marketing chez Carrefour a été créée en 1997, ce qui est quand même remarquable qu'une entreprise de cette taille, en rapport quotidien avec des millions de consommateurs n'est créée qu'en 1997 une structure identifiable dans son organigramme. On n'avait pas les outils pour appréhender les comportements de consommation et qu'on était sûr de sa croissance par cette logique de conquête de part de marché, on ne s'en souciait pas trop. C'est aujourd'hui qu'on commence à comprendre que les comportements ont beaucoup changé et qu'il faut s'y adapter.

En quoi les comportements de consommation sont en rupture par rapport à ceux qui étaient portés par l'essor de la grande distribution ? Je vais être extrêmement schématique mais pour aller à l'essentiel. S'il fallait résumer en une formule, nous vivons un mouvement de démassification, c'est le dépassement du modèle de la consommation de masse. Pourquoi, comment ? Cela m'amènerait trop loin et je vais simplement pointer deux ou trois points par rapport aux comportements des gens vis à vis du commerce.

* Je dirais fondamentalement si je dis qu'on dépasse le mouvement de consommation de masse, qu'au contraire, on va plus dans de l'individualisation dans les comportements de consommation, les industriels le savent depuis forts longtemps que si on veut vendre un produit, il ne faut plus que ce soit une Ford T noire pour tout le monde mais essayer de segmenter la clientèle, d'identifier la diversité des besoins, des envies, et idéalement si les systèmes techniques et industriels permettaient de le faire, d'offrir à chaque consommateur le produit qui correspond exactement à ses besoins. On en approche parce qu'aujourd'hui, on bénéficie de technologies qui permettent presque de faire du sur mesure dans des conditions de coût qui restent compatibles avec une logique de masse, c'est l'objectif des constructeurs automobiles à moyen terme. Certains parlent de l'émergence de paradigme de la consommation sur-mesure de masse où la consommation de masse personnalisée pour montrer justement l'ambiguïté d'arriver à concilier ce qui pendant très longtemps semblait inconciliable. Aujourd'hui, cette logique d'individualisation se renforce, sans doute en raison de phénomènes qui ont été évoqués tout à l'heure, du rôle croissant peut-être des logiques individuelles dans nos sociétés, des logiques d'individualisation et des modes de vie, cette demande d'un traitement individualisé ressort donc peut-être plus que par le passé mais pour une fois je ne sais pas si c'est la demande qui change ou le regard que les offreurs portent dessus. Ce qui est clair, c'est que le Fordisme a permis à la grande masse de population de satisfaire très largement leurs besoins de base qu'aujourd'hui tous les opérateurs des marchés de consommation se rendent compte qu'il est plus difficile de consommer, à vrai dire, même dans les périodes de croissance molle, le pouvoir d'achat continue de s'accroître, il n'est pas dit que les consommateurs, spontanément, aient envie, chaque année, de consommer davantage. Les offreurs (distributeur et industriels), ont du élaborer des stratégies consistant à sans arrêt réveiller la petite consommation et donc la logique d'individualisation de l'offre, d'arriver à cerner chaque consommateur comme un être unique et de lui offrir exactement le produit dont il a envie, est un vecteur de stimulation de l'envie d'acheter.

* Deuxième point qui est assez fort, et là je pense que c'est plus un effet d'offre que de demande, c'est la notion de personnalisation, que je ne confonds pas avec la notion d'individualisation. La personnalisation, c'est la prise en compte du fait que derrière un consommateur, au pire derrière un porte monnaie, il y a une personne complexe qui a vu son statut dans la société s'élever. On parlait tout à l'heure d'effritement de l'Etat-providence, il y a un certain nombre de risques qui étaient pris en charge par la collectivité qui reposent maintenant sur les épaules de l'individu, les modes d'organisation du travail se sont modifiés, on parle beaucoup d'autonomie, de responsabilité. La personne est beaucoup plus mise en avant dans la société et une personne qui par ailleurs a vu son niveau global d'éducation s'élever. Cette personne, lorsqu'elle est consommatrice, elle n'a pas envie d'être ramené à un porte-monnaie. Elle considère qu'elle doit être traitée avec un minimum d'égard et que finalement, une transaction marchande doit s'accompagner de certains services qui prennent en compte la spécificité de la démarche qui amène ce consommateur à être un consommateur. Concrètement, pour les distributeurs, c'est la prise en compte subite que les clients ne sont pas seulement des gens qui vont débiter des tickets de caisse, qui vont sortir des marchandises mais qu'ils sont des êtres un peu complexes et qui, si on veut les séduire, les connaître, il faut les traiter un peu plus largement. Les exemples de non-consideration de la personne dans les hyper sont flagrants mais pas seulement d'ailleurs par les magasins. Il faut penser à l'innovation majeure que vient de commettre Evian avec le petit code barre qu'on détache sur le pack des bouteilles d'eau, ça évite à aller chercher au fond du caddie un objet qui est relativement lourd pour des gens qui ont un problème de dos. On aurait pu inventer ça il y a 50 ans, où au moins une dizaine d'année mais cela n'intéressait pas plus que ça les opérateurs, de même que Auchan vient enfin d'innover sur les caddies. Depuis la création des hypermarchés, le caddie n'a pas évolué dans sa conception, Auchan, avec son caddie à cassette, qui ne marche pas très fort, mais pour d'autres raisons, a enfin pris en compte le fait que c'était casse-pied de passer un temps fou à manipuler tous les produits, il faut compter combien de fois on manipule un produit quand on fait ses courses, entre le moment où vous le sortez du rayon et le moment où vous allez le mettre dans le placard, vous allez le manipuler 5 ou 6 fois. Avec le caddie à cassette, vous le manipuler deux fois, mais simplement, il fallait y penser. Quand vous le voyez, ce n'est pas de la haute technologie, c'est une armature métallique et des casiers en plastique. Simplement, on n'y pensait pas parce qu'on n'avait pas d'égards particulier pour la personne, de même que les enquêtes révèlent, plus que jamais, alors que les hyper ont fait d'énormes progrès, que le temps d'attente aux caisses est extrêmement mal vécu par les consommateurs. C'est un temps vide et qui révèle le mépris que le distributeur a pour le temps du consommateur alors que les queues dans les commerces de quartier est bien vécu, la queue dans un hypermarché est vécu a peu près comme la queue à la sécurité sociale. C'est donc une prise de conscience qu'il y a une personne, qu'il faut peut-être avoir un discours, une attitude plus globale vis à vis de cette personne et ne pas considérer qu'on à un porte monnaie en face de soi.

* J'ajouterai le poids de l'immatériel dans la consommation aujourd'hui, c'est une évidence, Rochefort en a parlé, l'idée que dans des pays riches, où les consommateurs ont largement satisfait les besoins de base, de mettre en avant la simple fonctionnalité des produits est largement insuffisante, il faut être capable, et ça les industriels l'ont compris, d'ajouter à la valeur fonctionnelle des produits une valeur immatérielle, faire en sorte que la consommation soit une consommation de signes, de sens, etc. Les distributeurs l'avaient complètement occultés, les distributeurs sont beaucoup dans une logique purement fonctionnelle. Les courses, c'est pour venir chercher des produits, l'immatériel, ils ne savent pas ce que c'est et des fois ils détruisent l'immatériel qui a été crée par les industriels à coup de budget de communication considérable. Pensez au traitement des eaux minérales dans les supermarchés, on dépense des milliards pour faire croire qu'avec Contrex vous serez belle, ou avec Vittel vous serez beau, et finalement vous

trouvez les bouteilles au fond du magasin, sur les palettes en bois, entouré de cellophane, éclairées au néon, la magie a complètement disparu. Les distributeurs étaient complètement à côté de ça alors qu'aujourd'hui les marchés rentables sont ceux de l'immatériel. Dans l'immatériel, les américains disent que ce qui est important, c'est de faire vivre des expériences au consommateur. Un consommateur repu, c'est quelqu'un qui doit prendre conscience que le bonheur n'est pas forcément avoir mais peut-être plus dans être et regardez les marchés qui marchent bien depuis quelques années, ce sont de marchés qui font vivre quelque chose au consommateur, une expérience sensorielle, gustative, esthétique, l'impression d'être un peu différent après par rapport à avant. Le DVD, le son 5.1, même le goût du terroir, c'est pareil, c'est une promesse d'expérience et les distributeurs sont complètement à côté de la plaque alors qu'ils ont la chance d'avoir les consommateurs chez eux. Jusqu'à maintenant, ils ne considéraient pas que c'était l'occasion de faire quelque chose d'intéressant au consommateur. Les courses, c'est une logique fonctionnelle.

* Les comportements ont énormément changé et sur un point et qui les touchent particulièrement dans le back-office, c'est le nouveau rapport au temps et à l'espace que nous révèle notre société moderne, avec tous les bémols que vous avez mis et auxquels j'adhère à 100%. Il est clair qu'à l'époque de l'âge d'or de la grande distribution, on avait quand même une certaine compartimentation rigide et partagée de la vie quotidienne dans des petites cellules dans le temps et dans l'espace, et il y avait une petite cellule pour les courses. Je schématise un peu mais c'était le gros des courses le samedi en hypermarché périphérique. Avec tous ces phénomènes de synchronisation-resynchronisation, aussi bien au niveau individuel qu'inter-individuel, on sent une demande de pouvoir faire des courses n'importe où, tout le temps et donc c'est une remise en cause de la structuration géographique de l'appareil commercial, aller être capable d'aller à la rencontre du consommateur, où qu'il soit, quasiment à n'importe quel moment et cela remet en cause la grosse surface, qui par sa dimension, est forcément uniquement en périphérie.

Au total, quand j'additionne ce que je viens de dire, on est très loin des comportements de consommation des années 70 et dans un contexte de concurrence exacerbée aujourd'hui, il est important d'arriver de répondre de manière plus performante à ces nouveaux comportements. Or, répondre de manière plus performante à ces nouveaux comportements, c'est forcément mettre des coups de canifs dans le modèle de base de la grande distribution. C'est donc réfléchir au fondement même du métier, c'est ce qui est en train de se passer dans ce secteur de la grande distribution.

4) APPRENDRE A CREER DE LA VALEUR POUR LE CLIENT EN SEGMENTANT LA CLIENTELE ET EN DIFFERENCIANT LES CONCEPTS

On assiste à des tentatives de prolonger la croissance extensive, de ne rien changer tout en continuant à avoir des bons résultats économiques. Je pense que les stratégies d'internationalisation qui préoccupent énormément nos distributeurs rentrent dans ce registre là, garder le même modèle mais l'exporter ailleurs, notamment dans les pays en retard dans les structures de consommation, mais parallèlement à ça, de manière plus ou moins consciente, plus ou moins pertinente, on a bien une effervescence stratégique qui consiste à tester de nouvelles choses qui seraient des réponses qualitativement différentes à cet environnement qui a été profondément modifié. Concrètement, cela revient à quoi ? Je vais être un peu brutal car je vais

éviter les étapes qui me permettent de démontrer correctement le raisonnement mais fondamentalement, il va y avoir une rupture dans le modèle économique de la grande distribution.

En résumant, les distributeurs passent d'une logique de compression de la marge à une logique de création de valeur ajoutée, justement parce qu'ils ne peuvent plus croître comme ils le faisaient avant, parce que le discount et rien que le discount ne donne plus forcément les résultats que cela donnait par le passé, ils sont en train d'opérer une révolution culturelle dans la manière d'opérer leur métier. Dans le modèle du discount, l'objectif est d'arriver à comprimer au maximum les coûts de distribution pour faire tourner le capital. Le ratio de gestion qu'on a en tête, c'est le taux de marge, c'est la différence entre le prix d'achat et le prix de vente qu'on va s'efforcer par tous les moyens de comprimer. Derrière cette logique économique, il y a un vieux modèle très ancien selon lequel le commerce ne crée pas de valeur pour le client. Si le consommateur pouvait se passer de l'intermédiation commerciale, il serait bien content. Dès qu'on fait un direct-usine, les gens y vont. Le commerçant, à la limite, on veut bien reconnaître qu'il est nécessaire parce que la production est telle qu'il fait bien qu'on rassemble les produits qui ont été produits un peu partout dans le monde pour les mettre à disposition du consommateur, c'est le repli du commerce sur la fonction logistique. Là, on veut bien reconnaître que c'est un mal incontournable mais alors, il faut le rémunérer pour ce service logistique. La conception implicite du commerce associé à la grande distribution, et c'est pour ça qu'on ne parle plus de commerce mais de distribution, c'est que le commerce est un mal nécessaire. Il doit donc se faire le plus petit possible. Les consommateurs recherchent les produits mais ils ne trouvent pas de valeurs spécifiques dans le commerce en dehors de l'accès au produit. Si on a cela en tête, on se dit que le consommateur vis à vis du commerce n'attend qu'une chose, le prix le plus bas, le prix du produit qui vous intéresse le plus bas. Tout l'effort des distributeurs portent sur le back-office, comment faire en sorte d'être en mesure d'offrir les prix les plus bas et c'est pour ça qu'il n'y a pas de réflexion marketing. Une fois que vous avez dit comme postulat que les consommateurs, vis à vis du commerce, n'attendent que les prix les plus bas, il n'est pas besoin de faire du marketing. On va faire un peu de merchandising pour savoir comment mettre les produits en rayons, mais pas de marketing puisque vous avez déjà résumé de manière simplisme l'approche des consommateurs. C'est ça qui est remis en question mais c'est très difficile pour eux de le faire, c'est profondément ancré dans leur psychologie. Ça leur a assuré la création d'empires, donc c'est difficile de douter d'une recette qui a si bien marché. Ils commencent à prendre conscience que l'avenir n'est plus là et que si, dans un contexte de ralentissement des débouchés, ils veulent continuer à prospérer, pas forcément en terme de croissance mais en terme de rentabilité, il est urgent que comme les autres secteurs d'activité, ils s'efforcent de devenir des créateurs de valeur et dans le secteur du commerce, pour une entreprise commerciale, la marge et la valeur ajoutée, c'est la même chose. Comptablement, à la virgule près, c'est le même agrégat. Mais dans le commerce, on cherche à comprimer la marge, alors que dans l'industrie, on cherche à développer la valeur ajoutée. Il va donc falloir qu'ils apprennent à maximiser quelque chose que jusqu'à maintenant, ils se sont efforcés de minimiser. Comment ? Toute la question est là parce qu'il ne s'agit pas du jour au lendemain de rajouter trois points au taux de marge, tous ceux qui ont commencé à décoller en terme de prix se sont fait rapidement sanctionnés par le marché, il ne s'agit donc pas de vendre juste plus cher. Il faut apprendre, en comprenant les comportements de consommation et les attentes des consommateurs d'aujourd'hui, il faut apprendre à offrir quelque chose qui crée de la valeur pour le client, qui fait que du coup, le client va trouver de la valeur à fréquenter le commerce en tant que tel. Cette valeur ainsi créée pour le client, ça se traduit par des profits pour l'entreprise. Concrètement, ça veut dire qu'il est peut-être possible d'offrir du services commercial, de la valeur ajoutée commerciale qui sera valorisée en tant que telle par le consommateur, au delà des produits qui sont vendus dans le magasin, et si on admet ça, c'est une nécessité aujourd'hui, alors on est obligé de considérer, que vis à vis de cette valeur ajoutée commerciale, les consommateurs sont certainement hétérogènes, il n'y a pas de raisons de penser

qu'ils sont tous pareils. Certains vont affectionner tels ou tels aspects de la valeur ajoutée commerciale, d'autres n'y seront pas sensible et affectionneront d'autres dimensions de la valeur ajoutée commerciale. De même que les industriels qui veulent vous vendre de l'eau comprennent qu'ils ont à faire face à des besoins qui sont divers et exploitent cette diversité. Les distributeurs réalisent enfin, s'ils considèrent que le commerce peut créer de la valeur pour le client, que celui-ci devient hétérogène et on ne peut plus les traiter globalement. A leur tour, ils vont rentrer dans des logiques de base du marketing, qui est la découverte des notions de segmentation de la clientèle et différenciation des concepts. Au lieu de considérer le marché globalement, on va commencer à identifier des poches de marché qui se distinguent des unes des autres par les types d'attentes des clients en terme de valeur ajoutée commerciale et face à chacune de ces poches, on va s'efforcer de créer des concepts commerciaux nouveaux, innovants, très différenciés les uns des autres pour capter l'attention de cette cible, lui faire dépenser de l'argent et la fidéliser. Concrètement, cela prend quelle forme ? Je ne vais pas détailler tous les axes qui sont développés par les distributeurs aujourd'hui pour opérer ces logiques de différenciation et de segmentation, je vais en pointer deux qui sont importantes parce qu'elles révèlent ce vers quoi pourrait avancer le commerce.

* Je vois en particulier un axe qui commence à devenir structurant des stratégies des distributeurs alors que jusqu'à maintenant, cela avait été occulté. C'est un axe qui repose sur la dichotomie de l'axe d'achat pour les consommateurs entre l'achat comme une corvée et l'achat comme un plaisir. Si on regarde bien les positionnements stratégiques d'enseigne, on voit que jusqu'à maintenant, tout le monde était au milieu, en essayant de simplifier la vie des gens en étant agréable. On commence à voir apparaître des concepts commerciaux qui, soit jouent l'achat pratique, on simplifie la vie des gens quitte à être un peu moins agréable, soit on augmente le plaisir, on est là pour le maximiser, quitte à être un peu moins pratique. Le back-office à mettre en œuvre pour être performant sur la corvée ou le plaisir ne sont pas les mêmes et cela donne lieu à des choix stratégiques marqués de certains opérateurs. Du côté de l'achat pratique, on va toucher ces gens en particulier qui sont très à l'affût de l'économie du temps mais également des gens qui n'ont pas envie de se déplacer ou qui ont une faible mobilité, et qui sont soucieux de trouver des commerces à proximité de leur domicile, et cela s'appuie sur de nouvelles stratifications de la société. Du côté de l'achat pratique, qu'est ce qu'on voit de nouveau, de plus ou moins révolutionnaire, je mettrais dans cette catégorie les hard-discounters, leur succès est assez spectaculaire, et ils ne témoignent pas de signes d'essoufflements manifestes. Ils ont commencé dans l'alimentaire, je vais d'ailleurs parler de ceux-là : Leadle, Ed pour les parisiens, Leader Price, etc. On a souvent pensé que c'était le magasin du pauvre, c'est faux, leurs parts de marché est de l'ordre de 10% et leur taux de pénétration (la proportion de ménage fréquentant le circuit) 50%. Cela veut qu'à 50%, ce ne sont pas que des pauvres. Beaucoup de gens fréquentent le hard-discount parce que c'est pratique. Généralement implantés dans les foyers résidentiels, pas pour les parisiens mais dès que l'on est en banlieue, en général il y a un parking associé. Ils sont de petite surface, autour de 400, 500 mètres carrés. C'est donc facile de faire le tour, il y a une limitation assez drastique du choix offert au consommateur, c'est une manière très efficace de faire des courses de manière très fonctionnelle, purement utilitaire, il faut remplir les placards à la maison. C'est une forme innovante de commerce, d'achats pratiques, puis il y en a des plus spectaculaire. Je pense à la multiplication des distributeurs automatiques, qui là aussi répond à un besoin de désynchronisation. On a commencé avec les distributeurs de cassettes vidéos, dont l'essor est spectaculaire. Que les spectacles télévisuels ont encore un point de convergence temporelle, oui mais en même temps, avec le magnétoscope et la capacité qu'on a de prendre des cassettes à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, on se fait son programme quand on veut, comme on veut et maintenant où on veut, en regardant des DVD sur son PC dans le TGV. On a

vu apparaître, c'est d'abord Casino qui avait lancé la formule, des supérettes automatisées, comme Yattoo Partoo. C'est une vitrine qui contient quelque chose comme 50 et 200 produits de grande consommation, dont des produits frais, vendus à un prix exorbitants situés sur des lieux de transit, comme à la Gare de Lyon, et c'est très ciblé sur le plan socio-démographique, ce sont des personnes au quotidien spatio-temporel tendu. Le cyber-marché, où plus généralement le commerce électronique qui est une forme nouvelle complètement orientée pour le cyber-marché sur l'achat pratique et la clientèle des cyber-marchés, et le profil des acheteurs en cyber-marché, c'est typiquement ce dont on vient de parler, couple bi-actifs, CSP plus avec des enfants à la maison, très peu de temps et qui vraiment ne trouvent plus aucun plaisir à passer le samedi matin chez Carrefour ou chez Auchan, et prêts à payer pour cela. C'est pour ça que la guerre des prix entre les supermarchés est très calme, ce n'est pas le problème, les prix. Ça, c'est pour l'achat pratique. Dans le domaine de l'achat plaisir, on voit des concepts se développer résolument à l'opposé de ça, évidemment, ce ne sont pas les mêmes produits et ce ne sont pas les mêmes cibles de clientèle, mais même si ce sont les mêmes clients, ce ne sont pas dans les mêmes moments de consommation qu'on se situe et je pense à ceux qui essaient de se faire rencontrer des logiques de courses, d'achats et des logiques de loisir, les américains utilisent le terme de *retailment* pour parler de ça, cette rencontre du commerce et du loisir. La manière simpliste, c'est de mettre dans un même endroit des équipements commerciaux et des équipements de loisir. Ramené à l'échelle française, on construit un centre commercial et on met un aquarium à l'intérieur ou encore mieux, comme on l'a fait récemment, un centre commercial conventionnel et on organise une promenade à Poney pour les enfants, c'est ce qu'on a fait à Carré Sénart. Je ne suis pas sûr que c'est ça l'esprit du Retailment, c'est plutôt de se dire, on va faire venir les gens en leur suggérant de prendre cette visite en magasin sur leur budget loisir, et pas tellement le budget monétaire, quoi que, mais le budget temps surtout. Ikéa a parfaitement compris ça avant tous les autres. Chez Ikéa, on y va quelques fois alors qu'on n'a pas d'achats prédéterminés, il y a beaucoup de gens qui se retrouvent dans ce concept. On va chez Ikéa, les enfants sont contents, ils vont aller dans la piscine à boules, à midi, on va se retrouver devant un plat pas très cher de cuisine suédoise, etc. C'est vraiment une logique où le loisir est incorporé dans le concept commercial, ce qui est un peu moins factice et plus performant en terme de capacité à vendre. Sur ce premier champ, il se déroule des choses et on voit bien que ce sont des concepts radicalement différents qui s'appuient sur une segmentation préalable et ce ne sont pas les mêmes clients que vous ferez aller dans les différents concepts ou ce n'est pas pour les mêmes occasions d'achat.

* Un autre champ où il se passe des choses, c'est un axe qui est peut-être plus abstrait mais qui porte encore plus de sens pour l'avenir sur les nouvelles fonctions du commerce. C'est un axe qui oppose des enseignes qui adoptent un positionnement fondé sur le produit à des enseignes qui adoptent un positionnement fondé sur les bouquets. J'explique de quoi il retourne : cela revient au fondement de l'assortiment proposé par le magasin. Une enseigne qui est positionnée sur des produits est radicalement fordienne, elle est dans la conception du magasin qui est dans l'aboutissement de la chaîne de production. Le meilleur exemple, c'est sans doute André, André à l'ancienne, intégrée verticalement, qui fabriquait des chaussures très fordienne et qui les commercialisait lui-même dans ses boutiques, comme Nicolas qui vend du vin, Leonidas qui vend du chocolat, ce n'est pas forcément du bas de gamme. Un hypermarché, jusqu'à il y a encore quelque temps et dans une certaine mesure, c'est vrai aujourd'hui, est multiproduit. Promenez-vous dans les rayons d'un hypermarché avec la nomenclature de l'INSEE et vous allez voir que la nomenclature des rayons correspond étrangement à la nomenclature industrielle, donc pas de cohérence commerciale, le point de départ de la conception du magasin, c'est une logique industrielle, c'est éminemment fordien. A l'opposé, vous avez des enseignes qui jouent le bouquet

et là, ils mettent le client comme point de départ dans la confection de leurs assortiments, c'est tout de même une des caractéristiques de l'économie post-fordienne, c'est certainement la version de la filière, une économie qui est tirée par la demande. Ces commerçants se disent : « sortons des clivages héritées de l'industrie et concevons des assortiments fondées sur les besoins effectifs des clients ». Les premières tentatives sont déjà anciennes, je citerai les grandes surfaces de bricolage, qui ont été révolutionnaires en leur temps, elles ont réuni sous le même toit un ensemble de biens puis de biens et de services hétérogènes sur le plan compétitif en matière d'offre, mais dont le client a besoin en même temps, donc là, c'est un bouquet qui a une cohérence fonctionnelle. Dans le même point de vente, le marteau, le clou, c'est apporter de la valeur pour le client, il n'a pas besoin de faire trois magasins avant de commencer à bricoler. Réunir des produits dont on a besoin en même temps, c'est un bouquet fonctionnel. On a largement dépassé ça aujourd'hui et on voit un certain nombre d'enseignes se créer autour des bouquets que je qualifierais d'immatériels, c'est à dire des produits qui sont réunis dans les magasins, ils sont toujours issus de filières de la production complètement différentes mais le consommateur n'en a pas forcément besoin simultanément. Ce qui fait le liant dans le bouquet, ce qui fait que c'est réellement un bouquet et non un produit, c'est que ces produits renvoient au même immatériel de consommation. Le consommateur assoie dans ses représentations une homogénéité de ce qui lui est proposé. Ce n'est pas par hasard parce que le distributeur a fait ce qui fallait pour. Le premier exemple, c'est Nature et Découverte qui vend des produits fonctionnellement indépendant les uns des autres mais qui sont parfaitement homogènes sur le plan des représentations, avec les deux termes qui composent l'enseigne, il y a Nature et Découverte, maintenant ça a fait école et on en trouve plein d'autres comme ça. C'était peut-être une étape préalable vers une dernier type de bouquet et du coup, la coupure du commerce et du produit sera totale, on ne parlera plus d'ancrage produit pour définir un concept commercial, ces sont des bouquets qu'on pourraient qualifier de communautaires où ce qui va constituer le liant de l'offre, par ailleurs extrêmement hétérogène, qui sera présentée en magasin, ça sera une cible homogène sur le plan socio-culturel. Dans le monde physique, je ne voit pas encore très bien cela, certaines enseignes tendent, je pense que quelque part, Ikéa n'est pas très loin de ces modèles là mais n'est pas allée au fond de cette logique là. Je crois que les cyber commerçants sont en train de faire l'expérimentation du marketing communautaire et que ça influencera bientôt le commerce en magasin. Je suis en train de finir un rapport sur le commerce électronique et je suis tombé sur une sorte de grand magasin homosexuel qui vend de tout, du linge de maison, des articles de décoration, des vêtements, peut-être y a-t-il un rayon plus spécifique mais 80% de l'assortiment pourrait se trouver ailleurs. Qu'est-ce qui fait l'unité du site, qui capte une audience, plus qu'une clientèle, c'est parce qu'il y a un discours autour d'une cible communautaire bien identifiée, avec possibilité d'expression (chat, forum). Je pense que ça, c'est l'étape suivante, on coupe tout lien avec le produit, on est complètement tourné vers le client, une enseigne comme Jennifer n'en est pas loin, sauf que pour l'instant, Jennifer ne vend que du vêtement, mais elle a une vraie capacité à capter l'audience des jeunes filles un peu branchées, modes, disons de 11 à 25 ans. Jennifer pourrait profiter de cette audience pour élargir considérablement son offre et vendre à peu près tout et n'importe quoi pour les jeunes filles de 11 à 25 ans. Voilà un deuxième terrain intéressant, car vous voyez que le commerce change radicalement de vocation, il n'est plus là pour pousser des produits, il est là pour apporter des solutions globales matérielles et immatérielles à des clients qui ont des comportements beaucoup plus complexes et quand on arrive à faire ça, on fidélise considérablement, et on arrive finalement à oublier la notion de prix bas, c'est tout à fait secondaire.

Au total, quand on regarde la coïncidence qui se passe, on constate une logique de fractionnement de l'espace stratégique de la grande distribution, tout le monde avait un peu le

même positionnement stratégique, à savoir s'adresser à la masse sans discernement. Le marché est en train de faire l'objet d'un cellulaire de plus en plus fin, de découpage en rondelles, et face à chacune de ces rondelles, on met des concepts commerciaux élaborés et ciblés par rapport à ça. C'est intéressant parce que cela veut dire qu'un groupe de distribution de grande taille ne peut plus se contenter d'avoir un concept, sinon il serait attaqué par tous les autres. Un groupe aujourd'hui se sent obligé d'avoir un portefeuille de concepts commerciaux, de formats qui lui permet de maximiser sa présence dans cet espace stratégique qui s'est considérablement complexifié. C'est soit le même concept mais avec différentes formes d'accès, on parle de multi-accès, soit ce sont des concepts différents à partir de la même base pour toucher différentes cibles de clientèle, des communautés qui seraient complètement différentes les unes des autres. Ça veut dire que les concepts un peu généralistes sont un peu mis en difficulté par cette approche parce que cette prolifération des marchés de niche vient grignoter le cœur des marchés.

5) CONSEQUENCES DE CES EVOLUTIONS SUR LE PAYSAGE COMMERCIAL

Les structures de l'appareil commerciale sont affectées à différents niveaux, d'abord sur le plan des acteurs qui dominent le secteur. Je pense que ces évolutions sont de nature à définitivement marginaliser le petit commerce isolé, pour ceux qui comptent encore sur les petits commerçants pour redynamiser le centre ville, ils devraient changer d'opinion parce que c'était, après trente ans de sélection naturelle si j'ose dire, une complémentarité avait réussi à s'instaurer entre ce commerce de masse en périphérie, pas cher avec celui des petits commerçants, différenciés, ciblés. Cela est en train de disparaître. Il n'y a plus de chasse gardée, parce que même les gros maintenant apprennent à travailler de manière chirurgicale avec des concepts sur n'importe quelle type de surface, sur n'importe quel type d'implantation. Les petits commerçants auront à faire face à la concurrence dévastatrice de concepts très spécialisés des opérateurs qui, eux, peuvent toujours bénéficier de la puissance d'achat, de l'efficacité logistique, de la force de communication etc. Au sein des groupes de distribution, je me fait du souci pour les groupements indépendants qui ont été les grands vainqueurs de la phase de croissance extensive (Intermarché, Système U, Sport 2000, Intersport, Bricorama), tout secteur confondu, parce qu'aujourd'hui, ils accumulent des handicaps par rapport à la capacité à mettre en œuvre des stratégies adaptées au nouveau système de croissance.

Autre incertitude sur les structures de l'appareil commercial, on en parle beaucoup actuellement, l'hypermarché. Figure emblématique de la grande distribution fordienne, est-il condamné par les évolutions que je viens de décrire ? Certains se sont même amusés à chiffrer à quand fermerait le dernier hypermarché. Il est vrai que depuis trois ans, en gros, les chiffres ne sont pas très bon et c'est historique, pour la première fois, les hypermarchés reculent en terme de part de marché, notamment dans l'alimentaire face aux supermarchés et à la proximité. Sur le non alimentaire, il y a plusieurs marchés où ils reculent (l'habillement, le sport, le bricolage), ils ont reculé et aujourd'hui, la retraite est organisée, on réduit la surface dans un certain nombre de chaîne de supermarchés. Est-ce qu'on a à faire à une petite crise conjoncturelle, (c'est le discours que tiennent les responsables de chaînes de supermarchés évidemment) ou est-ce que c'est l'annonce d'un changement plus radical ? Si effectivement les hypermarchés doivent reculer, c'est le paysage commercial qui va se métamorphoser. Je pense qu'ils ont des handicaps sérieux aujourd'hui et qu'il va falloir apprendre à partager l'hégémonie avec des formes de commerces plus spécialisées. Fondamentalement, l'hypermarché souffre de son image et de sa réalité, la distribution de masse. Il est condamné par sa taille, il attrape tout, sans discernement, il ne peut pas, contrairement à d'autres formats plus petits, du jour au lendemain, devenir segmentant, différenciant parce que segmenter, cela signifie que pour capter une clientèle, c'est renoncer à une autre. Et on n' imagine

pas Carrefour dire du jour au lendemain, maintenant, « nous ciblons les vieux » et rien qu'eux, et Auchan dira que ce n'est que les CSP +, et bien, ce n'est pas possible. Ce n'est pas assez en terme de population pour amortir des installations qui coûtent horriblement cher. Monoprix peut se dire, je fais les urbains, les fauchés etc. Quand on est plus petit, on peut être segmentant, accepter de ne plaire qu'à certains et déplaire profondément à d'autres. Au total, quand vous avez plein de gens qui, à l'extérieur, font du segmentant et arrivent à capter les gens qui trouvent leur compte dans les formules qui leurs sont proposées, c'est la formule généraliste qui perd des clients. Voilà pourquoi je me fais du souci pour les hypermarchés, de même par rapport à « achat pratique, achat plaisir », ils ne sont pas très pratiques finalement, ils ne font pas plaisir. Par rapport à l'immatériel, l'immatériel de l'hypermarché, c'est pauvre. Nous faire croire qu'« Auchan, c'est la vraie vie », c'est pauvre par rapport à ce que peut faire Nature et Découverte, sans publicité d'ailleurs, et pourtant, il y a de l'immatériel dans leur enseigne qui est tout à fait considérable. Pour tout ces registres là, l'hypermarché est mal, il a toujours les vertus essentiels qu'il avait au départ, le prix bas (quoique il y a plus discounté que lui aujourd'hui) enfin prix bas sur un assortiment large et riche, logique de massification des achats, tout ça continue d'exister et c'est pour ça qu'il ne disparaîtra pas. Mais il va connaître une érosion de sa position dominante, ce qui risque de poser localement des problèmes de surcapacité et peut-être de fermeture de magasin.

Sur le plan plus purement géographique, je pense que le commerce de périphérie a encore de très beaux jours devant lui, que les forces qui ont poussé le commerce à la périphérie n'ont pas disparu du tout, la périurbanisation, l'amélioration de condition de mobilité des ménages, ce souci de massifier, tout ça n'a pas disparu, de même que les magasins ont souvent besoin de plus en plus d'espaces pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies et c'est surtout en périphérie qu'ils doivent trouver ces espaces, avec des conditions de coûts acceptables. Par contre, je pense que les conditions sont réunies pour qu'on puisse envisager dans certaines conditions, peut-être la fin de l'érosion du commerce urbain et peut-être même l'amorce d'un certain retour, d'ailleurs certains indicateurs commencent à frémir. Pourquoi dire ça ? On pourrait déjà faire une observation sociologique, dire que le centre ville, ça a du sens pour les consommateurs, il y a l'authenticité, en phase avec l'expérience de la consommation. Je crois, plus fondamentalement que, si le centre ville a une opportunité de redémarrer, c'est que les grands distributeurs s'y intéressent enfin, ce qu'ils ne faisaient pas par le passé. Pourquoi cela ? D'abord d'un point de vue très prosaïque, ils n'arrivent plus à croître en périphérie, ils n'obtiennent plus les autorisations d'ouverture. C'est plus difficile le centre ville, ça implique d'aménager les concepts mais après tout, il y a un marché qu'on n'a pas occupé jusqu'à maintenant. Plus positivement, par rapport à des logiques de stratégies beaucoup plus segmentantes, plus différenciées, on se rend compte que l'environnement du point de vente est un levier de l'affirmation de la stratégie de l'enseigne. L'environnement commercial, être à côté d'une enseigne qui draine le même type de clientèle, c'est bien, ça fait un effet d'agglomération mais peut-être aussi l'environnement non marchand, qui donne une identité au lieu. L'identité du lieu peut rejaillir sur l'identité de l'enseigne. Entre une nationale, une entrée de ville, un centre commercial anonyme et un centre ville historique, ce dernier a cette capacité de générer une image, de drainer une certaine audience qui est favorable par rapport au type de stratégie que veut développer l'enseigne. Je pense que de ce point de vue là, pour certaines enseignes, qui étaient initialement spécialisées sur le commerce en périphérie, commencent à rêver de potentialités intéressantes, Leroy-Merlin, Decathlon et pourquoi pas, mais de manière très prudente, Leclerc ou Carrefour qui commencent à expérimenter une présence en centre ville, souvent avec des formats très différents d'ailleurs et ils mettent au service de la compétitivité du centre ville leur back-office, leurs centrales d'achat, les mêmes que celles qu'ils ont en périphérie. Le handicap de prix entre le consommateur entre le centre ville et la périphérie s'est sensiblement réduit et face à des consommateurs qui ont des demandes autres que simplement des coûts bas, le commerce de centre ville peut retrouver une certaine forme d'attractivité. Cela ne doit pas nous faire oublier que des forces de polarisation sont toujours à l'œuvre, le commerce continue toujours de s'organiser de manière polarisée. Une petite nouveauté,

c'est qu'entre les pôles, on commence à voir germer des commerces sur les lieux de mobilité des gens, c'est en gros des grosses patates de commerces, et puis sur les traits qui relient les patates, entre les pôles fonctionnels des grandes urbanisations, des formes nouvelles de commerce qui se développent. Mais le gros de l'appareil commercial continue, lui, de se polariser. Le centre ville, s'il doit redémarrer, ce n'est pas un centre ville diffus, c'est un centre ville concentré sur une ou deux grandes artères, le reste continuera de se diversifier. Puis, mais c'est latent, il me semble que parallèlement à ce mouvement de polarisation, on assiste à un mouvement de spécification. Ces pôles ne sont pas que des pôles concurrents, qui se repartiraient le marché en fonction de la zone de chalandise, c'est à dire la localisation des consommateurs, ce sont de plus en plus des pôles qui auraient tendance à développer des vocations un peu spécifiques, des complexes thématiques et si c'est vrai (on commence à en voir quelques traces), là aussi l'association marchande-marchand acquerrait une dimension très importante, parce que pour affirmer la vocation thématique d'un pôle très commercial, son environnement immédiat, notamment la présence d'infrastructures publiques, équipements sportifs, musées, contribue à donner l'image thématique au pôle et à susciter l'audience que cherchera à valoriser le commerçant. Un paysage commercial qui commence à se transformer de manière assez radicale, quelque chose qu'il faut suivre parce que ces évolutions sont lentes, notamment sur le plan de la géographie plus que sur le plan de la stratégie d'enseigne, je pense que sur les réflexions sur l'avenir des territoires, il faut intégrer que la donne est en train d'être redéfinie très sérieusement dans le monde du commerce.

Ville, culture *in* et culture *off*

Elsa VIVANT, doctorante au LTMU

Dans le cadre de cette communication, nous nous attacherons, dans un premier temps, à expliciter la notion de cultures *off*, et à montrer quelles dynamiques elles peuvent produire sur les territoires. Dans un second temps, nous mettrons en perspective ces premières réflexions avec les recherches récentes sur le rôle de la culture dans les dynamiques urbaines, orientant le propos selon le thème de cette journée, à savoir ville et consommation.

Il est aujourd'hui couramment admis que la culture est un élément qualifiant pour les villes dans les processus de métropolisation et de différenciation dans la concurrence inter-urbaine internationale. On entend alors par culture ce qui représente la culture institutionnelle voire l'Institution culturelle elle-même (les théâtres, opéras, musées et grandes expositions, l'offre en salle de cinéma, de spectacles, auditorium, zénith, ...) et aussi les artistes et troupes qui les occupent et les animent, et ce selon plusieurs aspects. Notamment :

cette offre culturelle est un atout pour attirer des entreprises de pointes dont les cadres sont friands et grands consommateurs de services culturels.

l'événementiel culturel (grandes expositions ou rétrospectives, concerts exceptionnels, festivals, ...) est un élément déterminant dans le tourisme urbain principalement axé autour du tourisme culturel.

la culture et l'industrie culturelle représentent aujourd'hui un secteur économique en pleine expansion, pour lequel les économies d'agglomérations sont un moteur essentiel de son dynamisme. On retrouve ainsi la constitution de véritables systèmes productifs locaux ou clusters organisés autour de l'activité artistique et culturelle au sein des grandes villes. Par exemple, un théâtre aura besoin de costumiers, de décorateurs, d'un choix d'acteurs suffisant

Néanmoins, ils ne concernent qu'une partie des activités artistiques et culturelles. Tout un pan de la culture est généralement négligé dans ces analyses. Cela concerne à la fois

des pratiques innovantes à audience confidentielle ou des phénomènes de masse émergents ;

dans le cadre de la légalité ou non ;

des pratiques isolées ou collectives ;

des modes de support (comme la vidéo) ou de pratique (l'art dans la rue, l'art de la rue).

On pense aux raves technos, au théâtre de rue, au graff, au hip-hop, aux pratiques multimédias, aux squats, aux ateliers collectifs...

Ces pratiques ont en commun :

d'être peu ou pas prises en compte par l'institution culturelle (ou seulement très récemment)

et de ne pas non plus avoir une place claire dans le marché des biens culturels.

Elles sont aussi souvent marquées par une très grande précarité

économique (peu de ressources propres, accès difficile aux financements publiques,...),

matérielle (locaux vétustes, matériel de récupération,...)

et juridique (occupation de locaux ou organisation de fêtes illégales,...).

On pourrait aussi les appeler *culture alternative* ou *tiers secteur artistique*.

Cette émergence des cultures alternatives est à prendre en compte dans un cadre général d'évolution de la consommation culturelle caractérisée par la transcendance des divisions entre grande et « basse » culture, par la rupture des codes esthétiques traditionnels, par le mélange des formes et genres culturels.

Nous préférons parler de culture *off*, par analogie avec les grands festivals où se côtoient le *in* et le *off*.

Le *in* y est programmé et le *off* opportuniste et spontané.

Le *in* s'enrichi par l'existence du *off* où, par une plus grande liberté, peuvent se produire les innovations.

Le *off* a besoins du *in* pour justifier son existence, trouver une légitimité.

Et peu à peu, le *off* prend le dessus sur le *in*, attire plus de spectateurs, devient le moteur populaire du festival.

Après ce premier effort de cadrage sémantique, je vais m'attarder sur le cas de Berlin qui a été étudié par Boris Grésillon, dans son livre *Berlin, métropole culturelle*. Il s'agit certes d'un cas très particulier, mais il peut, sous certains aspects, être exemplaire et nous nous donner quelques idées sur des tendances émergentes.

Dans cet ouvrage, Grésillon met en évidence l'importance des scènes *off* dans le paysage culturel berlinois et dans la montée en puissance de la métropole berlinoise.

Il fait une tentative de définition que nous allons exposer.

La culture *in* :

correspond à la sphère de la culture officielle et établie.

Grésillon précise subventionnée, mais cette composante « financement public » paraît trop restrictive car oublie le secteur culturel privé et marchand.

Cette culture *in* constitue le socle culturel légitime des villes.

→ Il s'agit par exemple des opéras, théâtres nationaux, orchestres...

La culture berlinoise *off* (qui pour Grésillon n'aurait pas d'équivalent en France, ce qui semble inexact)

est caractérisée par une recherche de formes artistiques nouvelles,

ne bénéficie pas de subvention permanente (des financements publics peuvent exister ponctuellement ou après un long travail de reconnaissance).

La programmation de ces scènes *off* n'est pas continu,

leur gestion élémentaire,

et leur inscription territoriale temporaire. Les scènes *off* sont très mobiles et s'installent successivement dans plusieurs lieux voire plusieurs quartiers différents.

Grésillon insiste lui aussi sur le fait que culture *in* et *off* ne sont pas étanches, qu'elles s'alimentent mutuellement : le *in* puise continuellement inspiration et nouveaux talents dans le *off*.

Mais Berlin reste un cas à part. Les spécificités culturelle de cette ville, et notamment la place importante qu'y occupent les scènes *off*, s'explique en grande partie par son histoire récente.

Nous en exposons rapidement les grands traits.

Pendant 40 ans, la ville a été coupée en deux. Elle a servi de symbole, de lieu de représentation de deux régimes politiques antagonistes, qui se sont chacun mis en scène à travers une politique culturelle volontariste.

Parallèlement, Berlin Ouest, par son statut particuliers, a accueilli, surtout dans les années 70, de nombreux jeunes, dont beaucoup étaient réfractaires au service national, Ceux-ci ont mis en œuvre des projets artistiques et des projets de vie alternatifs. D'où la création de nombreux squats et lieux autogérés, notamment dans le quartier de Kreuzberg, quartier central, proche du mur...

Dans le même temps, à l'Est, des artistes, disons non-officiel, continuaient de se produire dans des lieux underground (cave) ou upperground (dans des appartements privés), en marge de la culture d'Etat. Ils créaient ainsi de véritables interstices de liberté artistique dans la ville.

→ Au moment de la réunification, la ville proposait une offre culturelle exceptionnelle :

du côté de la culture *in* ou officielle : beaucoup de lieux nationaux (théâtres, opéras...) ont fait double emplois. Certains, pour des raisons budgétaires ont du fermer.

Du point de vue des scènes *off*, les artistes se sont retrouvés et ont investi les quartiers dégradés du centre Est de Berlin. Mais progressivement, par un processus de gentrification et de normalisation, les lieux *off*, pour survivre, ont dû :

soit s'adapter à un public plus large, plus « conventionnel »,

soit se déplacer vers des quartiers non requalifiés, plus périphériques.

Aujourd'hui, ces lieux *off* sont des précurseurs/ facteurs (le mot catalyseur est un peu exagéré) de transformation de la ville, par un processus de revalorisation symbolique des sites,

conduisant à leur requalification, d'une part,

et à leur montée en puissance comme lieu touristique d'autre part.

Il conviendrait de se pencher sur ce dernier aspect, en montrant notamment dans quelle mesure les lieux *off* correspondent à ce que John Urry appelle le *tourist gaze*.

Pour Urry, le regard du touriste est guidé par la recherche de la différence. C'est ainsi qu'il définit le "tourist gaze" comme « [the] ways of seeing and interpreting new places ». Ce "tourist gaze" est socialement organisé et systématisé. Il se construit à partir de son opposé c'est à dire l'expérience non-touristique ; il se porte alors sur tout ce qui devrait fournir un plaisir intense et sort de l'ordinaire.

*On peut ainsi mettre en avant les qualités intrinsèques des lieux *off* comme objet touristique car ils sortent du quotidien, sont une forme acceptable (et attendue) d'altérité. On peut suggérer qu'en plus d'être un élément de visite, de connaissance culturelle, la visite d'un lieu *off* est une expérience touristique en soi, qu'il est un objet de consommation touristique car il correspond aux normes du regard touristique.*

Ce qui est important de relever dans le travail de Grésillon, c'est qu'il montre bien que c'est par l'importance de cette scène *off*, que Berlin est aujourd'hui une métropole culturelle de « création » reconnue internationalement. Le foisonnement créatif et novateur constitue un des éléments clés de son identité et de son image de marque.

Le *off* devient un élément de distinction de la ville, de construction de son identité, de différenciation et de qualification de Berlin dans la concurrence interurbaine entre l'ensemble des autres villes culturelles allemandes et aussi parmi les métropoles culturelles internationale.

Cela alors que Paris s'enferme dans un rôle de « ville de consécration » pour lequel l'absence de scènes *off* tend à devenir handicapant. (toujours d'après Grésillon)

Si le cas Berlinois est très particulier, de tels lieux *off* existent ailleurs, où ils jouent d'une manière similaire un rôle important dans l'image métropolitaine des villes.

En France, nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience de l'existence et de l'importance de ces pratiques et lieux culturels *off*.

Quelques études sur les lieux *off* existent (sous d'autres dénominations que lieux *off*, comme lieux intermédiaires, mais nous préférons nous en tenir à celle-ci pour clarifier notre propos). Elles sont généralement orientées selon des angles d'approche sociologiques. Par exemples :

les relations entre les lieux *off* et leur milieu et en particulier leur quartier,

le fonctionnement interne de ces lieux,

les stratégies de légitimation médiatique,

le *off* comme mode d'action politique ,

les lieux *off* comme lieux d'intégration sociale voire professionnelle de jeunes en voie de marginalisation,

les lieux *off* comme moyens de connaissance et de contrôle de pratiques déviantes pour les autorités publiques.

Juste une petite note méthodologique :

le plus souvent les analyses se font du point de vue des acteurs de la culture voire des politiques publiques. Cela est à notre avis insuffisant car ils ne sont pas les seuls à faire la ville. Il nécessaire de construire des outils méthodologiques qui prennent en compte les autres acteurs et leurs rapports à cette culture *off*. Cela reprend l'idée qu'évoquait Alain Bourdin sur comment étudier les acteurs qui font du social ?

Ces lieux *off*, on le voit bien, ne sont pas un phénomène nouveau, mais on assiste aujourd'hui à une double rupture :

Les lieux *off* (c'est-à-dire non-institutionnels) deviennent, paradoxalement, instituant :

tant pour les activités artistiques qui s'y déroulent, et les œuvres qui y sont créées,

que pour l'existence même de tels lieux dans la cité (on en conçoit l'importance, l'intérêt)

et pour les individus porteurs de tels projets. Certains d'entre eux s'organisent, se spécialisent dans certaines activités voire se professionnalisent.

La puissance publique commence à s'intéresser à ces pratiques et lieux *off*. Et notamment le Ministère de la culture qui construit, pour les désigner, un nouvel appareil sémantique : les « Nouveaux Territoires de l'Art ».

Les NTA :

Cette expression englobe (je cite le rapport Lextrait) : « [les] projets qui posent de manières originales et singulières les conditions de production et donc de réception de l'acte artistique » (Lextrait, [2001](#): 7).

Ces projets ont en commun leur approche pluri ou trans-disciplinaire, leur rapport à l'espace et à la temporalité de la création, de la production et de la diffusion de l'œuvre.

Ils prennent corps, sont mis en œuvre dans des lieux « improbables », « imprévus », « intermédiaires »... (pour reprendre quelques des dénominations existantes).

L'expression « Nouveaux Territoires de l'Art » qualifie des expériences aussi variées que des squats d'artistes, des friches requalifiées en lieux culturels sous l'impulsion de l'autorité publique ou de la « société civile » (pour dire cela très très rapidement), ou encore des expériences privées en marge du marché des biens culturels classiques.

Il est à noter que cette expression est une création de l'Institution culturelle elle-même : elle est apparue pour désigner l'objet de rencontres organisées par le Ministère de la Culture (entre autres) qui se sont déroulées à la friche de la Belle de Mai à Marseille les 14, 15 et 16 février 2002. Ces rencontres sont l'aboutissement d'un cycle de réflexions et d'enquêtes menées par le Ministère et compilées dans le rapport Lextrait (2001). Elles ont abouti à la création d'une mission interministérielle au sein de l'Institut des Villes.

Si, dans l'ensemble de ces instances on reste très consensuel, le fait même que l'on s'intéresse aux pratiques *off* pose question.

L'Institution culturelle, le Ministère, par sa position dans le monde/le champ de la culture, construit le cadre de l'action culturelle et en définit ou redéfinit les règles.

→ Cela pose la question d'une éventuelle institutionnalisation des pratiques *off*.

Si un grand nombre d'artistes souhaitent une reconnaissance officielle de leur pratiques (ce qui peut aider le déblocage d'aides financières), beaucoup redoutent une labélisation.

Dit autrement : la délimitation d'un cadre de référence assujettissant la reconnaissance serait un frein à l'innovation, à la créativité et à la liberté de l'artiste.

Pour tous les acteurs du monde de la culture, cela pose la question (éternelle ?) : quelle marge de manœuvre entre le laisser-faire et la labélisation ?

Dans certains cas, cette reconnaissance prend une forme particulière. Ces espaces *off* sont intégrés en tant qu'objet ou qu'élément urbain. Dans ce cas, la reconnaissance artistique passe (entre autres) par une reconnaissance urbaine.

Ces évolutions aboutissent aujourd'hui à une nouvelle orientation vis-à-vis des lieux *off*. On passe d'une logique opportuniste : des artistes, des acteurs investissent légalement ou non un lieu en friche pour le transformer en lieu culturel, pour un temps plus ou moins long, dans une démarche parallèle. ...

à une définition stratégique de l'action, à une programmation de l'installation et transformation de lieux en friches.

Aujourd'hui, l'autorité aménageuse (publique ou privée) ne demande ou ne tolère pas la présence d'artistes

dans un lieu en friche dans une logique attentiste,
comme une manière de remplir une dent creuse,
d'occuper un espace pour éviter sa dégradation,
en faire une réserve foncière, à faible coût
et en répondant à une demande sociale,
toujours dans une perspective de temps court, d'occupation temporaire,...

Ce qui émerge aujourd'hui est radicalement différent.

On passe à une logique de commande publique à visée stratégique. L'occupation de friches par des artistes se fait

dans le cadre d'une stratégie à plus long terme

dont l'objectif est la revalorisation du lieu.

Même temporaire, l'occupation du lieu par des artistes lui confère une dimension symbolique, une valeur sémiotique, qui permettra la régénération de cet espace.

En effet, il semble qu'émerge de la part de la puissance publique (collectivités locales, Ministères, Caisse des Dépôts et Consignations,...)une demande de programmation d'équipements culturels prenant modèle sur les « Nouveaux Territoires de l'Art ».

Il apparaît aussi qu'une expertise en matière d'ingénierie culturelle de requalification de friches est en train de se mettre en place (Come, [2002](#)), accompagnant la professionnalisation des porteurs de projets.

Dans un même ordre d'idées, certains espaces culturels *off* s'inscrivent voire redéfinissent (ou participent à la redéfinition) d'un projet urbain.

Il me semble que c'est ici une rupture fondamentale.

Cela ne signifie pas que tous les lieux *off* occupés par des artistes le sont de manière réfléchie, mais qu'une partie d'entre eux l'est.

On peut alors postuler que la coexistence de ces deux types d'action (opportuniste et programmée) permet le renforcement mutuel des pratiques.

C'est ici que l'on retrouve l'analogie avec les grands festivals où

le *off* nourrit le *in* de ses innovations,

et tend à devenir le *in* lui-même,

ou à faire que se développe, en parallèle, un *off* du *off*.

Mais, et nous arrivons maintenant à la deuxième partie de notre propos, la place/ la présence/ l'existence des scènes *off*, à Berlin et ailleurs, tend à être remis en cause. Comme le souligne Grésillon, les responsables berlinois semblent aspirer à un « renouveau dans la norme », tendant à deux risques : l'uniformisation et la représentation, c'est à dire : l'usage de la culture comme d'un mode de représentation d'un pouvoir (politique ou économique).

Ces tendances sont particulièrement visibles dans les opérations où la culture est conjuguée dans le sens de l'*entertainment*, du divertissement.

Plus généralement, en reprenant les travaux de Scott et de Zukin, on constate aujourd'hui que la culture s'imisce dans toutes les sphères de la vie économique et sociale, comme activité économique d'envergure et comme moyen de représentation, de normalisation et de contrôle des sociétés urbaines.

Tout d'abord, nous reprendrons rapidement les conclusions d'Allen Scott sur l'économie culturelle des villes.

De plus en plus d'activités économiques sont concernées par la production et la vente de biens et services dont les principaux attributs sont esthétiques ou sémiotiques.

Scott définit une nouvelle classe de produits : les produits culturels. Ce sont des produits marchands dont les qualités compétitives sont de l'ordre du rôle d'ornement, de mode, d'exhibition sociale, d'objet esthétique, de distraction, d'information... Pour ces produits, la gratification psychologique est plus importante pour le consommateur que la seule utilité matérielle.

L'explosion du marché de ces biens culturels peut s'expliquer (pour Scott) par l'augmentation du pouvoir d'achat et du temps libre, mais aussi par l'émergence d'une nouvelle classe moyenne urbaine, que Featherstone appelle : *the new cultural intermediaries* (les nouveaux intermédiaires culturels).

Les activités de production de ces biens sont fortement territorialisées.

En effet, loin de s'uniformiser, le marché des biens culturels est un marché structuré en « niches » régionales ou artistiques. Ainsi, s'il y a toujours production de masse de certains biens, l'économie culturelle est une économie post-fordiste. Il y a à la fois :

une ouverture à un mode de production artisanal et un fonctionnement en réseaux de fournisseurs de services

et une très forte volatilité, instabilité du marché.

Il s'agit pour ce secteur économique d'adapter son mode de production à un contexte de forte croissance des marchés de niche pour des produits de haute définition et au contenu informatif de qualité.

Pour cela, ce secteur se structure autour en systèmes productifs locaux ou districts industriels ou clusters.

Ces clusters sont localisés généralement

dans de grandes métropoles mondiales,

au cœur du système capitaliste mondial de production et de consommation,

avec pour chaque site, un entretien des spécificités locales.

Par exemple, si LA et Paris sont de grands centres de productions de biens culturels, LA est le creuset d'une culture de masse commerciale alors que Paris cultive son image prestigieuse par une production de qualité plus orienté vers le luxe ou un certain élitisme.

Ainsi, par la singularité historique de chaque lieu, l'économie culturelle devient plus spécialisée et plus spécialement attachée au lieu. La spécificité géographique de l'économie culturelle des villes s'accroît.

Dans le cadre de stratégies urbaines, cela peut se traduire par une stratégie de promotion des activités de production culturelle, afin de développer l'emploi dans ce type d'activités et par là-même attirer ou former des professionnels de ce que Featherstone appelle les « nouveaux intermédiaires culturels ». Le développement d'un secteur culturel dynamique est aussi un moyen de promotion pour une ville.

De plus, comme le souligne Zukin, ces activités culturelles ont d'importants effets multiplicateurs sur l'économie urbaine.

Enfin, dans le dernier temps de cette communication, nous vous présenterons les réflexions de Sharon Zukin sur ce qu'elle appelle *The Cultures of Cities*. Elle insiste notamment sur l'esthétisation ou la sémiotisation des paysages urbains. Les espaces publics s'adapteraient à des normes de consommations et de délectation visuelle des paysages (on retrouve là l'idée du regard touristique construit socialement pour se poser sur l'altérité attendue).

L'art, la culture, ou plus simplement la présence des artistes, est un moyen/ un médium pour donner du sens à l'espace. C'est ce qu'à montrer Zukin, dans différents ouvrages. Voici quelques exemples :

dans les années 60-70, l'installation d'artistes dans des locaux industriels désaffectés de SoHo a enclenché un processus de valorisation et d'esthétisation sans précédent des locaux industriels, créant la mode des lofts, nouveaux produits immobiliers très rentables dans les phases de mise sur le marché.

plus récemment, elle a mis en évidence une nouvelle forme de division du travail dans les restaurants new yorkais : en cuisine (en back office), on retrouve une main d'œuvre le plus souvent immigrée, souple, mal payée, Et en salle, de jeunes artistes qui pour vivre en attendant des prémices de reconnaissance, font des petits boulots de serveurs. La présence de ces artistes (typés artistes...) en salle à la fois confère une valeur sémiotique à l'espace (une atmosphère bohème) mais aussi une relative connivence avec la clientèle...

Dans un autre registre, elle explique comment la construction culturelle des paysages et espaces urbains (entendu ici dans le sens où une représentation du monde guide la construction des espaces) est un moyen de normalisation de ces espaces. L'archétype de ces phénomènes, c'est bien sur Disney world (et par extension Celebration Town, la ville selon Disney). Mais cela se retrouve aussi, d'une autre manière, dans la manie qu'ont eue les municipalités à piétonniser leur centre-ville, avec un mobilier urbain signé Decaux (donc toujours plus ou moins le même), des lampadaires à l'ancienne, etc...

Pour Zukin, cette normalisation culturelle des espaces public conduit à une forme de sécurisation de l'espace, par l'entretien d'une esthétisation de la peur : par l'organisation paysagère des espaces publics de manière à en optimiser la surveillance (comme dans les parcs publics), par la privatisation de l'espace public (où les sdf ne seront plus admis), par l'augmentation des personnels de sécurité (en faisant appel à des entreprises privées...)

La culture ou plutôt dans ce cas l'argument/ le prétexte culturel est aussi mobilisé pour construire, cadrer, humaniser les espaces de la promotion immobilière. Ici, les producteurs culturels sont recherchés pour légitimer des formes d'appropriation de l'espace... (ex de la gentrification, dont les précurseurs sont bien souvent des artistes, mais qui au bout du compte amène à l'éviction des populations populaires).

Enfin, une autre manière de donner du sens à un espace c'est de le mettre en scène ou d'en parler. Les gens de lettres (écrivains, et dans une autre mesure et un autre registre, les journalistes), et c'est vrai aussi pour tous les artistes qui mettent en scène leurs lieux de vie, en décrivant les quartiers qu'ils fréquentent et habitent, à la fois les font connaître (le Belleville de Penac), leur donnent du sens (until habite-là) jusqu'à les mythifier (cf Saint germain des Prés). Cela amène alors à des dynamiques de sémiotisation de l'espace par l'acte artistique (en l'occurrence l'écriture)

On pourrait multiplier ainsi les exemples à l'infini...

Pour appuyer/illustrer cela, et en guise de conclusion, nous voulons attirer votre attention sur une publicité que l'on voit ces derniers temps dans le métro. Il s'agit d'une publicité pour les commerces situés dans le carrousel du Louvre. L'accroche en est : « L'art du shopping. L'art du tourisme ». Tout est dit. On retrouve là le triptyque magique, ou du moins supposer magique : art/commerce/tourisme.

D'une manière plus ambitieuse, tout cela nous conduit à nous interroger : Quels sont les rapports entre art, pratiques alternatives et consommation dans des sociétés urbaines où l'art et la culture participent à la réflexivité et à l'esthétisation des rapports sociaux ?

Petite bibliographie indicative:

BIANCHINI F., PARKINSON M. (eds.) (1993) ; *Cultural Policy and Urban Regeneration. The West European Experience*, Manchester University Press.

GRESILLON B. (2002; *Berlin, métropole culturelle* ; Paris ; Belin, coll. Mappemonde.

Les valeurs de l'art. Entre marché et institutions ; Mouvements, n°17, septembre octobre 2001.

LEXTRAIT F. (2001) ; *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... : une nouvelle époque de l'action culturelle* ; Rapport au Secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle ; Ministère de la Culture ; disponible en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/> ; consulté le 15 janvier 2002.

RAFFIN F. (1998) ; *La mise en culture des friches industrielles. Poitiers, Genève, Berlin. De l'épreuve locale au développement de dispositifs transnationaux* ; Association de Recherches d'Interventions et d'Etudes Sociologiques et Ethnologiques ; Lyon.

SCOTT A.J. (1999) ; « L'économie culturelle des villes » in Géographie, Economie, Société ; vol. 1, n°1 ; pp. 25-47.

URRY J. (1995); *Consuming Places*; London; Routledge.

ZUKIN S. (1995) ; *The cultures of cities* ; Blakwell publishers ; Cambridge.

**Séminaire « Individu et société, la
nouvelle donne »**

27 Janvier 2003

LES RAPPORTS A L'ENVIRONNEMENT DU LIEU D'HABITATION

ERIC CHARMES, CHERCHEUR AU LTMU

Cette présentation est divisée en deux parties : la première partie examine le pourquoi de la permanence de la thématique du village dans les représentations du quartier. Cette partie concerne surtout les zones urbaines denses (e.g. Paris et sa première couronne). La deuxième partie porte sur les rapports à l'environnement du lieu d'habitation dans le cas plus spécifique des tissus pavillonnaires situés en limite d'agglomération et dans le périurbain.

Dans les deux cas, les observations et les analyses qui sont proposées prennent appui à la fois sur la littérature et sur des enquêtes qualitatives personnelles en cours ou récemment achevées. Le propos porte en outre principalement sur le cœur de la classe moyenne française, soit sur des gens qui bénéficient d'un bon confort matériel mais qui subissent malgré tout des contraintes économiques significatives, notamment dans leurs choix résidentiels. On appelle parfois ce groupe le « bloc central »

I – Les paradoxes de la mobilité quotidienne

La thématique du village est omniprésente dans la manière dont les citoyens qualifient leur environnement proche. Cette observation est valable partout, des quartiers anciens des centres denses aux lotissements périurbains. Cette omniprésence n'a d'égal que la condescendance avec laquelle elle est traitée par les spécialistes de la ville. Même si, dans la littérature, les choses évoluent, les sociologues considèrent généralement que ces propos relèvent du fantasme et de la nostalgie.

De fait – il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point – il y a un éclatement spatial des modes de vie. Les statistiques sur la mobilité quotidienne sont sur ce point très claires : la commune et le quartier sont des espaces dont le poids s'est fortement réduit et les relations de voisinage à l'échelle du quartier n'ont strictement rien à voir avec celles qui caractérisaient les quartiers ouvriers des années 1950-1960 (ces quartiers que les sociologues ont à l'époque souvent qualifiés de « villages urbains » et dont la disparition nourrit la nostalgie pour la « vie de quartier »).

Il ne s'agit pas ici de contester ces faits, mais il n'empêche : la thématique du « village » mérite mieux que d'être traitée de fantasme. En fait, des auteurs tels que Francis JAURREGUIBERY ou François ASCHER soulignent que le développement des possibilités de communication à distance revalorise tout ce qui ne se télécommunique pas, notamment le face à face.

Il est possible de reprendre cette idée pour aborder ce qu'il convient de qualifier de « paradoxe de la mobilité quotidienne ». Autrement dit, dans une société où les gens sont de plus en plus mobiles, les ressources spécifiques du quartier et de la proximité physique prennent de la valeur. Partant, la thématique du village doit son succès non seulement à une nostalgie pour un passé révolu, mais aussi, et peut-être même surtout, au fait que la proximité devient un bien rare et donc apprécié.

On peut distinguer deux volets dans cette valorisation de la proximité, l'une à caractère psychologique et l'autre plus utilitaire. Ils sont abordés ci-après tour à tour.

1 – La sécurité ontologique

La dimension psychologique de la valorisation de la proximité tient à la nature du rapport à autrui qu'impose la vie urbaine. Les débats sur cette question sont dominés par la thématique de l'espace public, et à l'aune de ce cadre de pensée, la valorisation de la proximité apparaît comme une tendance à la recherche de l'entre-soi et comme un rejet de toute confrontation avec autrui. Cette critique résiste pourtant mal à l'examen attentif des modes de vie contemporains et de leurs évolutions. Il semble bien plutôt que les citadins n'ont jamais autant fréquenté des espaces dans lesquels ils sont des anonymes, notamment du fait de la mobilité quotidienne et de l'éclatement des espaces de la vie quotidienne.

La valorisation des relations sociales de proximité ne peut guère plus être interprétée comme une réaction contre les interactions anonymes et donc incertaines qu'impose la vie urbaine contemporaine. Elle apparaît plutôt comme une forme d'adaptation psychologique qui fait de l'espace proche non pas un lieu d'isolement mais un espace intermédiaire, où s'apprend la confiance dans un visage inconnu.

En effet, si l'espace quotidien des citadins ne se réduit plus à leur quartier, ils n'y sont pas pour autant totalement anonymes. L'environnement physique et social leur est familier. Des relations sociales très ténues suffisent pour cela : une simple reconnaissance visuelle suffit à faire la différence entre le centre commercial et le quartier. Quelques petits bonjours susurrés lorsqu'ils vont chercher leur baguette de pain et leur journal le dimanche matin et des cadres vous parlent de « petit bonheur de la vie quotidienne ».

Cette idée rejoint des développements d'Anthony GIDDENS et notamment la notion très importante chez lui de « sécurité ontologique ». Cette notion a été abondamment commentée et il faut surtout en retenir ici le fait que, selon Anthony GIDDENS, une demande de sécurité ontologique émane de l'écart croissant entre notre expérience vécue et les différents systèmes sociaux avec lesquels nous interagissons. Cet écart nous place en effet dans un état d'insécurité croissante vis-à-vis des systèmes sociaux et donne un rôle déterminant aux points de contact, c'est-à-dire aux expériences concrètes au travers desquelles il est possible d'éprouver la fiabilité du système social. C'est ainsi que l'expérience vécue de la confrontation avec le médecin et son cabinet joue un rôle crucial dans la confiance que l'on place dans la médecine.

Or, de même que le médecin peut rassurer sur la médecine, les habitants d'un quartier peuvent rassurer sur la ville. Autrement dit, l'environnement du lieu d'habitation a une grande importance dans la construction du rapport psychologique à la ville dans la mesure où c'est là que peut être quotidiennement réaffirmée la bienveillance des inconnus auxquels les citadins sont confrontés (d'où le caractère traumatisant de ce qu'il est convenu d'appeler les incivilités).

Mais cette thèse ne doit pas être surinterprétée et ne doit notamment pas être utilisée telle quelle pour expliquer une tendance des citadins à vouloir se rassurer en vivant parmi des gens qui leur sont socialement proches. Il faut insister sur ce point : la familiarité avec l'environnement du lieu d'habitation peut très bien s'établir à partir de quelques individus que l'on croise régulièrement et que l'on se contente de reconnaître visuellement dans un contexte urbain dense où la très large majorité des passants sont parfaitement anonymes. Mieux, on peut penser que, plus ces individus que l'on reconnaît sont divers, plus est développée la fonction d'intermédiation de l'environnement proche entre l'individu et la ville

2 – Le centre de ressources pour la vie quotidienne et ses enjeux pour la mobilité

Un deuxième volet qui sous-tend la thématique du village est utilitaire, au travers de l'assimilation du quartier à un centre de ressources pour la vie quotidienne. On retrouve ici le paradoxe énoncé plus haut, à savoir que le développement de la mobilité quotidienne sur des distances de plus en plus longues donne de la valeur à ce qui est proche et notamment à ce qui est accessible à pied.

Ces ressources de la vie quotidienne incluent l'école, la poste, la mairie, les équipements, bref tout ce qui renvoie à l'idée du village où l'on a tout sur la main. Mais l'importance de cette dimension du rapport à l'environnement du lieu d'habitation apparaît particulièrement dans le cas du commerce.

Diverses études montrent un frémissement en faveur du commerce de proximité et du commerce de rue. Certes leur part de marché reste très en retrait par rapport aux grands centres commerciaux, mais la chose mérite d'être soulignée. Elle le mérite d'autant plus que la part de marché n'est pas le seul enjeu lié au commerce de proximité et au commerce de rue et ceci pour deux raisons

La première raison est que la présence de commerces de rue est structurante du marché immobilier en milieu dense. Diverses recherches récentes (Sonia LEHMANN FRISCH, Gérard BAUDIN et Sabine DUPUY) montrent en particulier le rôle déterminant de la vitalité des rues commerçantes dans la gentrification des anciens faubourgs populaires.

Ces travaux montrent que la présence des commerces, des cafés et des services de proximité est constitutive de l'image villageoise à partir de laquelle les gens justifient leur choix résidentiel. Les enquêtes précises sur ces questions font défaut, mais on peut supposer que l'embourgeoisement de plusieurs communes de première couronne de Paris prend appui sur la présence d'une rue commerçante active. L'hypothèse semble particulièrement pertinente pour le cas de Montrouge.

Au vu du débat actuel sur la densité urbaine, il convient de mettre l'accent sur cette question. La densité est de fait souvent présentée comme un outil de développement durable, permettant entre autres de promouvoir les modes doux. Mais ce faisant, beaucoup oublient que la densité n'est pas la cause, mais la conséquence des attraits de la ville, attraits aux premiers rangs desquels figurent l'accès rapide à un large éventail de ressources. L'ambiance propre à l'espace urbain en est également un attrait. Or, pour constituer cette ambiance, les activités qui bordent les rues et notamment les commerces jouent un rôle essentiel.

Bref, dans le maniement de la densité comme outil d'urbanisme (notamment dans le cas des premières couronnes), il ne faut pas négliger la convergence entre la présence de commerces de rue et l'attrait d'un quartier dense.

Ces observations amènent à la deuxième raison pour laquelle la part de marché n'est pas le seul enjeu lié aux commerces de rue et aux commerces de proximité. En effet, le commerce de rue joue dans les choix modaux un rôle qui va bien au-delà des déplacements pour achats. Une étude réalisée aux Etats-Unis par Robert CERVERO a ainsi montré que la mixité commerce habitat est un facteur explicatif significatif de l'usage d'autres modes que la voiture pour les déplacements domicile travail. Cette mixité fonctionnelle est même un facteur explicatif plus puissant que la densité pour expliquer le recours aux modes doux pour les déplacements domicile travail.

Ces résultats expriment clairement l'attrait supérieur d'un trajet bordé de commerces et ceci tant en termes d'ambiance (et par exemple de sentiment de sécurité), qu'en termes fonctionnels, en raison des achats que l'on peut faire en passant. Comme on le sait, en effet, les déplacements enchaînés sont de plus en plus nombreux.

Sans qu'on en prenne toujours la mesure, ces questions pèsent actuellement très fortement sur l'évolution des premières couronnes. Elles pourraient également peser (certes dans une moindre mesure) sur l'évolution des tissus périurbains. Les noyaux de densité que constituent les anciens bourgs et les cœurs de village pourraient par exemple voir leur attrait augmenter significativement si la question des ressources de la vie quotidienne était mieux prise en considération.

On manque toutefois d'études pour mesurer l'impact de telles localisations sur la mobilité. En outre, si la demande d'accès piétonnier aux ressources de la vie quotidienne existe, elle figure en second plan. Les habitants des tissus périurbains donnent la priorité à d'autres critères dans l'évaluation de leur environnement immédiat.

II – Les rapports à l'environnement proche dans le pavillonnaire périurbain

Parler des rapports à l'environnement proche dans les tissus pavillonnaires périurbains peut sembler incongru, tant s'est diffusé le modèle du ménage replié sur sa maison individuelle et dont les membres adultes, chacun au volant de sa voiture, rayonnent sur un vaste territoire dans lequel le voisinage n'occupe que peu de place. Pourtant, ce modèle sert surtout à décrire des mutations des modes de vie sur la longue durée et ne correspond que partiellement à la réalité. Les relations avec le voisinage, si elles sont généralement modestes, ne sont pas nulles. Par ailleurs, aux Etats-Unis, pays dont ce modèle est importé, la prolifération de *gated communities* montre clairement l'importance de l'environnement du lieu d'habitation.

1 – Des tissus périurbains de plus en plus différenciés

Dans la lignée des débats suscités par l'apparition des *gated communities*, le thème de l'entre-soi a envahi l'analyse des modes de vie périurbains et certains estiment que les habitants des zones pavillonnaires ne veulent plus vivre qu'entourés de gens qui leur sont semblables. On parle même de « sécession urbaine » (voir le dossier de la revue *ESPRIT* sur le sujet). Les inquiétudes se sont dernièrement renforcées puisque les chercheurs qui dépouillent les données du recensement de 1999 constatent une accentuation de la spécialisation sociale des communes de l'Ile-de-France.

Ces inquiétudes sont largement exagérées. Pour le comprendre, il convient d'analyser en détail à la fois les motivations des choix résidentiels (du moins telles qu'elles sont présentées par les gens) et l'ensemble des possibilités offertes par le marché immobilier.

Une composante importante des évolutions en cours, attestée par les professionnels du secteur, est ainsi que les caractéristiques intrinsèques d'un pavillon déterminent de moins en moins sa valeur. Le périurbain est sorti de l'ère pionnière où l'on achetait avant tout un pavillon dans une banlieue plus ou moins chic. Aujourd'hui, le marché a mûri et, dans de nombreuses communes périurbaines pavillonnaires, il est pour l'essentiel constitué de biens anciens. On n'achète plus un pavillon neuf dans un lotissement au milieu des champs, mais un pavillon ancien dans un environnement relativement urbanisé (même si c'est à faible densité) et dont les caractéristiques varient très sensiblement d'une commune voire d'une partie de commune à l'autre.

Ces différences s'établissent principalement à partir du peuplement de la commune (avec la présence de logements sociaux comme repoussoir) ; de la réputation des établissements scolaires ; de la qualité paysagère de l'environnement ; de la qualité de la desserte routière ; de l'éloignement des pôles d'emplois et de la distance au centre de Paris (ces deux derniers critères diffèrent de plus en plus).

2 – Le rôle de l'école

En ce qui concerne le poids de l'école dans les choix résidentiels, deux changements majeurs sont survenus depuis les années 1970. Le premier est l'apparition de possibilités de choix : à l'ère pionnière du périurbain, des cadrans très larges de banlieue n'avaient accès qu'à un unique lycée et à très peu de collèges. Par conséquent, à moins de remettre en cause le cadran de périurbain choisi, le choix d'établissement scolaire n'existait pas ou très peu. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, de nombreux établissements scolaires et notamment des collèges ont été construits.

Un deuxième grand changement est intervenu en parallèle : au cours des années 1990, les relations se sont tendues entre les classes moyennes et les établissements dits difficiles, nombreux en banlieue. Comme l'observe Agnès VAN ZANTEN, les rapports à l'école ne sont plus dans les années 1990 ce qu'ils étaient dans les années 1980 : le rejet des établissements difficiles est devenu plus fort. En outre, les stratégies d'évitement se manifestent de plus en plus tôt, dès l'école primaire.

Même si la relation reste difficile à quantifier, les agents immobiliers estiment qu'elle pèse de plus en plus fortement sur les prix. Les exemples recueillis sur le terrain montrent qu'à environnement comparable, la carte scolaire semble pouvoir produire des écarts de prix assez importants pour trier socialement entre deux côtés d'une rue (comme c'est le cas entre Coubron et Montfermeil en Seine-Saint-Denis).

Ces dynamiques sont étroitement associées au rejet du voisinage des quartiers difficiles. En fait, les établissements où sont scolarisés les enfants et les jeunes qui vivent dans ces quartiers recrutent également dans les quartiers alentours. Ce faisant, l'établissement scolaire peut étendre à tout un secteur voire à toute une commune le rôle de repoussoir qu'exercent les cités. Les secteurs pavillonnaires proches peuvent alors se déprécier et voir arriver des populations plus démunies (ce qui peut avoir l'intérêt de faciliter l'accession à la propriété de ceux qui vivent dans le quartier difficile en question). Cela peut favoriser une spécialisation dans les catégories populaires d'une commune périurbaine qui abrite un quartier sensible, même si ce quartier est petit et même si, à l'échelle de la commune, les pavillons sont largement majoritaires.

Il faut toutefois se garder de faire de l'école l'alpha et l'oméga des choix résidentiels périurbains. Le tri social qui semble s'opérer est d'abord un effet du marché immobilier. Or le marché immobilier agrège un large ensemble de variables dont la carte scolaire est loin d'être l'unique composante. Ainsi, l'arrondissement le plus cher de Paris est actuellement le sixième. On trouve certes là les établissements scolaires les plus réputés, mais on y trouve aussi un patrimoine bâti exceptionnel, une position centrale, etc. Cette agrégation de variables se retrouve fréquemment dans les communes périurbaines. Ainsi, la commune déjà évoquée de Coubron ne doit pas seulement son attrait aux écoles, mais aussi à la présence de parcs et à un paysage d'une qualité exceptionnelle à une telle distance de Paris. Il faut donc être prudent dans l'analyse : l'école n'est jamais la seule variable en cause. Elle peut même n'être qu'un indicateur des différences entre communes...

3 – Le rapport au logement social : la solidarité sociale mise en cause ?

La problématique du logement social et la question de l'application de la loi SRU peut être abordée dans le prolongement de cette perspective. Michel BUSSI note que les gens adhèrent massivement au principe du logement social. La solidarité sociale telle qu'elle s'exprime dans l'Etat providence n'est donc pas en cause. Mieux, la nécessité de renforcer la mixité sociale et la formule « il faut casser les ghettos » font l'objet d'un très large consensus.

Conformément au modèle du syndrome *nimby*, les difficultés surviennent lorsqu'il faut construire des logements sociaux. L'apparition de logements sociaux est en effet considérée comme une menace pour la qualité de vie. Interrogés sur une telle éventualité, les gens deviennent parfois véhéments et expliquent qu'ils ont précisément choisi de vivre dans une commune ou un quartier où il n'y avait pas ou peu de logements sociaux. Ils justifient ce choix par leur connaissance empirique de l'espace urbain qui indique que là où les logements sociaux sont nombreux, les établissements scolaires ont moins bonne réputation et l'ambiance dans les rues est moins agréable, moins sûre.

Le voisinage concret du logement social est donc rejeté, mais il faut insister sur le fait que les gens ne sont pas d'abord motivés par l'entre-soi ou par la volonté de vivre seulement avec leurs semblables, mais par leur crainte de problèmes concrets dans leur cohabitation avec des catégories sociales moins favorisées qu'eux.

Ceci explique d'ailleurs pourquoi une large majorité estime que si des logements sociaux doivent être construits, il vaut mieux que cela soit sous la forme de petites unités réparties dans le tissu urbain. Ils estiment en effet que les occupants de ces logements seront plus aisément noyés dans la masse et en quelque sorte « mis aux normes ». De ce point de vue, un logement sur cinq paraît souvent un taux excessif, un taux d'un sur dix semble déjà beaucoup plus acceptable.

D'autres restrictions peuvent être souhaitées. Ainsi, les logements sociaux sont encore mieux acceptés si la commune a un droit de regard sur le choix des personnes accueillies et si les jeunes ménages de la commune sont privilégiés. Tous les *a priori* et toutes les formes de racisme peuvent évidemment s'engouffrer dans une telle restriction, qui n'est pas sans évoquer une version locale de « la France aux Français ».

Il demeure que le logement social lui-même n'est pas cause. Il est donc nécessaire de ne pas faire de confusion entre les problèmes que pose la confrontation concrète entre les différentes couches sociales de la société et la solidarité mise en œuvre au travers de l'Etat providence et de ses mécanismes de redistribution. Dans le cas du logement social, ces deux questions sont clairement dissociées par les citoyens. Or le discours alarmiste sur la « sécession urbaine » efface cette distinction fondamentale entre le refus de vivre aux côtés de quelqu'un qui a des pratiques différentes et la solidarité que l'on peut avoir avec ce même quelqu'un.

4 – « Etre tranquille »

Ces observations renvoient à un critère omniprésent dans la manière dont les périurbains qualifient leur environnement : la tranquillité. En dehors de l'école et de la verdure, la tranquillité est la caractéristique majeure de l'idéal résidentiel recherché dans le périurbain.

Cette attente est très importante pour comprendre les questions soulevées par les *gated communities* et par les différentes barrières érigées à l'entrée de zones pavillonnaires. La présence de ces barrières est en première analyse attribuée au sentiment d'insécurité. Ce sentiment est certes présent quand les riverains d'une rue décident d'en barrer l'accès, mais il n'est que rarement la motivation principale d'une telle décision. Le premier souci des riverains n'est pas la protection contre les vols de voiture et les cambriolages, mais la préservation de leur tranquillité.

Quand on les interroge sur l'insécurité, les gens répondent massivement que les problèmes auxquels ils sont confrontés ne sont pas plus graves qu'ailleurs, et beaucoup se considèrent même relativement protégés. Vis-à-vis de leur environnement immédiat, leur principale préoccupation est la régulation des comportements dans les espaces collectifs. Les sources de troubles de la vie

quotidienne qui apparaissent de manière récurrente sont moins les vols que les nuisances et les dangers du trafic automobile, les conflits de stationnement et les réunions de jeunes adolescents qui discutent jusque tard dans la nuit et qui laissent derrière eux divers détrit.

Ce propos peut être illustré par un exemple qui a suscité une forte attention médiatique à l'été 2002 (l'affaire a notamment été évoquée dans les journaux télévisés et a eu des échos dans des journaux anglais et allemands). Il s'agit d'une rue qui relie deux communes du Nord de la France (Cuincy et Douai) et qui a été coupée en deux par une barrière du type de celles qui enclosent les parcs régionaux. Les médias se sont emparés de cette affaire pour deux raisons : tout d'abord la barrière a été posée entre deux communes, par un maire socialiste qui plus est ; d'autre part on trouvait du côté de Cuincy des pavillons et du côté Douai des logements sociaux.

Même si les pavillons n'étaient pas particulièrement cossus et même si les logements sociaux étaient des maisons en bande, l'affaire a paru éminemment symptomatique d'une crise du lien social. Les titres de la presse ont été sans équivoque : « mur de la honte », « ghetto », « rideau de fer ». La symbolique du mur, particulièrement négative en Europe, a été amplement mobilisée.

Pourtant, si on reprend le fil des événements, l'affaire apparaît très banale. Tout commence en effet avec des voitures qui roulent trop vite ; une chicane est alors installée au milieu de la rue pour leur interdire le passage. Les deux-roues continuent toutefois à circuler librement et surtout cela ne résout pas le problème du stationnement. En effet, les places manquent devant les pavillons en bande et les propriétaires de maisons individuelles acceptent mal ces véhicules qui stationnent devant chez leur domicile.

Mais l'exaspération a surtout monté parce que, le week-end, ceux qui se garaient devant les pavillons étaient des jeunes qui arrivaient à des heures tardives. Les riverains étaient dérangés par des moteurs qui ronflaient, des portières qui claquaient, des éclats de voix... Certains se sont plaints, ont demandé que ces bruits cessent. Les jeunes sans doute un peu éméchés n'ont pas toujours réagi avec correction. Cumulé à un sentiment latent d'insécurité qui ne facilite pas le dialogue, le conflit s'est envenimé jusqu'à devenir le symbole d'une crise du lien social urbain.

La barrière de Cuincy a frappé les esprits, mais on retrouve des cocktails semblables dans un grand nombre de lotissements et de rues pavillonnaires, la principale différence est qu'ils sont traités par des dispositifs moins radicaux ou plus discrets. A petites causes, grands effets sans doute, mais dans le contexte actuel de sentiment plus ou moins fondé d'insécurité, on peut penser avec Sébastien ROCHE que ces petits problèmes de la vie quotidienne méritent toute l'attention.

Parallèlement, l'exemple de Cuincy et Douai montre qu'il faut dédramatiser les choses. Il n'est sans doute pas nécessaire de mobiliser la référence aux camps de concentration pour analyser ce type d'événements. D'autant qu'en comparaison des centres urbains denses, où foisonnent les dispositifs de restriction d'accès, les zones pavillonnaires demeurent plutôt ouvertes. Et ceux qui se ferment ne cherchent qu'à contrôler les usages de leur rue, de la même manière les habitants des immeubles des centres-villes veulent contrôler leur cage d'escalier.

5 – Eléments d'interprétation théorique : le contrôle de l'espace proche

Comment interpréter ces attentes et ces comportements dans une perspective théorique qui dépasse la simple généalogie des faits ? Il est possible de le faire simplement : les faits qui viennent d'être présentés peuvent être subsumés sous la problématique du contrôle de l'environnement et des services qu'il apporte.

Autrement dit, la préoccupation principale des habitants des tissus périurbains est celle de la sécurisation de leur environnement au sens le plus large du terme. Ils ne se sont en effet pas contentés d'acheter une maison, ils ont aussi fait l'acquisition d'un environnement qu'ils veulent préserver. Ce souci transparait clairement quand on demande aux gens quelles sont à leurs yeux les missions prioritaires de leur municipalité. La réponse la plus fréquente est en effet qu'en dehors de l'entretien et de la gestion courante « il ne faut rien faire, surtout ne rien faire »...

Ce point de vue éclaire les comportements de type *nymbi*, au sens qui apparaissent comme la conséquence d'une extension de la définition que les gens donnent à leur droit de propriété : celui-ci ne s'arrête plus aux portes de leur jardin. On rejoint ici pour partie l'interprétation que Chris WEBSTER donne du phénomène des *gated communities*.

Chris WEBSTER insiste notamment sur le caractère secondaire des barrières et considère qu'elles focalisent indûment l'attention des observateurs. Pour lui, le développement des *gated communities* traduit avant tout une recomposition du rapport à l'environnement local. Dans la perspective de l'école des choix publics, il voit là une recomposition de l'économie publique locale et une transformation des limites entre le privé et le public.

Si les prémisses de l'analyse sont intéressantes, on peut juger ce cadre d'interprétation un peu réducteur. Les transformations concernent moins les limites des domaines privés et publics, que la production et la gestion des environnements locaux. Que la gestion soit publique ou privée fait une différence, mais une municipalité qui gère une commune peut très bien se comporter de manière très semblable à une copropriété qui gère une *gated communities*. Il suffit d'évoquer pour s'en convaincre la gestion communale des écoles primaires, la non-construction de logements sociaux, le refus d'implanter des équipements susceptibles d'attirer d'éventuels fauteurs de troubles, ou l'imposition dans le PLU d'une taille minimale de parcelle de 500 m² pour l'habitat individuel (possibilité un temps interdite par la loi SRU mais qui a dernièrement été rétablie).

Cette comparaison entre *gated communities* et instances municipales semble particulièrement justifiée pour les petites communes (au plus quelques milliers d'habitants) dans la mesure où dans ce cas l'échelle communale converge avec l'espace de proximité des habitants des zones pavillonnaires.

Pour ces communes, leur rôle dans le contrôle de l'environnement du lieu d'habitation constitue un obstacle très fort à l'intercommunalité. Cette dernière est ainsi perçue comme une menace par de nombreux habitants de Gressy, commune périurbaine de Seine-et-Marne qui compte 900 habitants et qui se trouve dans l'orbite de Claye-Souilly et Mitry-Mory. La crainte exprimée par les Gressiaques est explicitement celle de la perte du contrôle de leur environnement au profit des communes voisines. Ils estiment en effet que ces communes pourraient imposer un équipement nuisant tel qu'un déchetterie ou la construction de logements sociaux...

Ces observations montrent également que la commune répond à des attentes. Diminuer trop fortement le rôle de cette structure politique dans le contrôle de l'environnement local risque de renforcer d'autres formes de régulation des espaces collectifs, au premier rang desquelles la copropriété. Or, comme le montre Georg GLASZE, une assemblée de copropriétaires n'est pas une instance équivalente à un conseil municipal. Face à l'actuelle nécessité de transférer certaines compétences communales aux agglomérations, ces questions mériteraient d'être approfondies.

6 – Le vieillissement et son impact

On ne peut enfin comprendre les actuelles évolutions des tissus périurbains sans aborder la question du vieillissement de la population. Cette tendance générale de la démographie de la société française va en effet avoir un impact particulier dans le périurbain. La raison en est

simple : le périurbain est un territoire neuf qui s'est constitué pour une large part dans les années 1970, soit il y a environ une trentaine d'années. Par conséquent beaucoup de jeunes actifs qui s'y sont installés arrivent aujourd'hui à la retraite. Ce mouvement démographique est massif.

Or tous ces retraités ne partent pas dans le sud de la France ou ne se retirent pas dans leur maison de campagne. Nombre d'entre eux souhaitent continuer à vivre dans leur lotissement. Ceux qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus entretenir une maison et un jardin cherchent à emménager dans un appartement. Ces mouvements favorisent du reste le développement d'un marché résidentiel d'habitat collectif dans les communes périurbaines

Deux grandes motivations président à ce choix de ne pas partir : rester proches des enfants et plus encore des petits-enfants et bénéficier des liens tissés avec le voisinage. Au fil des années en effet, ces liens sont souvent devenus significatifs. Ils restent certes largement en deçà de la relation d'amitié, mais le temps libéré par la fin de l'activité professionnelle fait que la mise à distance du voisin peut être assouplie. Il est de fait moins nécessaire de protéger un temps devenu moins rare.

Ce vieillissement de la population des communes périurbaines influe sur leur vie politique. Les choix d'investissement et les orientations de gestion évoluent, notamment en matière d'équipements. Il suffit pour le comprendre de penser à ses résidences collectives où les aires de jeux pour enfants sont transformées en jardins paysagers. Les attentes en matière de tranquillité vont également être renforcées, alors que, parallèlement, les relations avec des adolescents perçus comme de plus en plus incontrôlables risquent de se tendre.

Ces communes qui se sont fortement développées dans les années 1970 et 1980 vont aussi être le théâtre de nouvelles oppositions politiques. Le conflit bien connu entre l'ancien noyau villageois et les nouveaux arrivants va ainsi laisser la place à des tensions entre l'ancienne et la nouvelle génération de périurbains. Les jeunes parents demandent par exemple des services pour la petite enfance, d'autant que le travail des femmes s'est généralisé. Or ce problème préoccupe moins l'ancienne génération. Mais pour ceux qui s'inquiètent de l'homogénéité sociale des communes périurbaines, ces possibilités de désaccord sont plutôt une bonne nouvelle.

Bibliographie

- J.Y. AUTHIER, 2001, « Les Rapports au quartier », in J.Y. AUTHIER (dir.), *Du domicile à la ville – Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, p. 133-170
- G. BAUDIN & S. DUPUY, 2001, « Le Village ambigu – Des voisins de la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 90, p. 77-84
- A. BOURDIN, 2000, « Appartenance et territoire : vers le triomphe de l'entre-soi ? », in S. WACHETER *et alii*, *Repenser le territoire : un dictionnaire critique*, L'Aube, La Tour d'Aygues
- J-S. BORDREUIL, 2000, « La Ville desserrée », in T. PAQUOT, M. LUSSAULT & S. BODY-GENDROT (dir.), *La Ville et l'urbain – L'Etat des savoirs*, Paris, La découverte, p. 169-182.
- M. BUSSI, 2002, « Les Faux-semblants de la mixité sociale urbaine »; O. DARONNAT, « L'Invention du logement social discret », *Pouvoirs Locaux*, n°54, p. 5-16
- R. CERVERO, 1996, « Mixed land-uses and commuting: evidence from the American housing survey », *Transportation Research A*, vol. 30, n° 5, p. 361-377
- Esprit*, 1999, « Quand la ville se défait », n° 258, novembre, voir notamment les contributions de F. ASCHER & F. GODARD, J. DONZELOT et M-C. JAILLET
- A. GIDDENS, 1994 [1990], *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan
- G. GLASZE, 2003, « L'essor planétaire des espaces résidentiels sécurisés », *Etudes foncières*, n° 101, janvier-février, p. 8-13
- Y. GRAFMEYER, 1999, « La Coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transactions », *Recherches sociologiques*, n°1, p. 157-176
- GROUPE CHRONOS (animé par B. MARZLOFF) : www.groupechronos.org
- F. JAUREGUIBERRY, 1994, « De l'appel au territoire comme effet inattendu de l'ubiquité médiatique », *Espaces et sociétés*, n° 74-75, p. 117-133
- S. LEHMAN-FRISCH, 2002, « Like a village : les habitants et leur rue commerçante dans Noe Valley, un quartier gentrifié de San Francisco », *Espaces et sociétés*, n° 108-109, p. 47-69
- R. PERON, 2001, « Le Près et le proche – Les Formes recomposées de la proximité commerciale », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 90, p. 47-57
- S. ROCHE, 2002, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob
- A. VAN ZANTEN, 2001, *L'Ecole de la périphérie – Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF
- C.J. WEBSTER, 2001, « Gated cities of to-morrow », *Town Planning Review* 72(2), p149-170
- C.J. WEBSTER, 2002, « Property rights and the public realm: gates, green belts and gemeinschaft », *Environment and Planning B*, 29(3), p397-412